

Entente collective renouvelée au Saguenay

L'A.B.C. des nouvelles

Pour la deuxième année consécutive, le Service forestier de l'U.C.C. et la compagnie Price Brothers signent un contrat de travail couvrant les opérations forestières de la division Nord (Lac St-Jean).

Le gouvernement provincial porterait à \$7,000 ou \$8,000 par ferme la limite des prêts agricoles qui est actuellement de \$6,000. On voterait également à la prochaine session un montant additionnel de \$10 millions à l'Office.

L'embargo américain subsiste toujours. Le Canada est menacé de perdre plusieurs millions de dollars avec ses ventes de viande de la Nouvelle-Zélande aux Etats-Unis.

Le gouvernement provincial prendrait de nouvelles mesures pour assurer une plus grande sécurité de la route.

La fédération de l'U.C.C. du Saguenay tient (le 22 septembre) son assemblée générale au Centre social rural de Chicoutimi. M. J.-B. Lemoine représente la Confédération de l'U.C.C.

Les journalistes sont invités à une réception à la ferme La Gruyère, propriété de la comtesse Feltrinelli, à Stanbridge-est, où l'on fabrique un produit nouveau, le yogourt "La Gruyère".

Une exposition agricole connue sous le nom de "Salon de l'Agriculture" aura lieu en février, à Montréal, dans le Palais du Commerce.

Pour une plus grande sécurité de la route

Le gouvernement provincial adopterait de nouvelles lois à cette fin

Au cours de sa dernière conférence de presse donnée à Québec, le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, a annoncé que les députés de la province seront appelés à étudier, au cours de la prochaine session, une série de mesures destinées à assurer une plus grande sécurité de la route. "Le gouvernement, a dit le premier ministre, a décidé de mettre à la raison les automobilistes qui mettent la vie des gens en danger et les camionneurs qui détériorent les grandes routes et les ponts publics en y voiturant des charges trop lourdes." Une loi spéciale sera adoptée pour clarifier la situation quand les lois fédérales et provinciales relatives aux délits des conducteurs de véhicules-moteurs viennent en conflit devant les Cours. La loi fédérale ne permet pas à un juge d'enlever le permis de conduire à une personne trouvée ivre au volant de sa voiture, tandis que la loi provinciale le permet. Souvent, des accusations sont portées en vertu de la loi fédérale et d'autres fois en vertu de la loi provinciale.

Il se peut également qu'on en vienne à l'examen obligatoire de ceux qui demandent des permis de conduire.

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay signe un nouveau contrat avec Price Brothers — 5,000 bûcherons concernés — M. Abel Marion signe au nom de l'U.C.C.

L'entente collective de travail entre les bûcherons membres de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay et la compagnie Price Brothers, division du Nord (Lac St-Jean), a été renouvelée. La signature du nouveau contrat s'est faite le 2 octobre, à Québec, par M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., et de M. A.-C. Price, président de la compagnie Price Brothers.

Cette convention collective régit le travail de 5,000 bûcherons dans les chantiers des sous-divisions de Kénogami-Sud, Shipshaw et Dolbeau. Assistaient aussi à cette brève cérémonie et ont signé la convention ceux qui avaient pris part aux négociations préalables. Représentaient l'U.C.C., MM. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C. et directeur du service forestier de l'U.C.C.; Joseph Bouchard et Jean-Marie Couët, respectivement président et propagandiste de la fédération de (suite à la page 23)

Dix millions de plus au Crédit agricole

Le gouvernement porterait de \$6,000 à \$7,000 ou \$8,000 le montant maximum prêté à un cultivateur — Déclaration de M. Duplessis

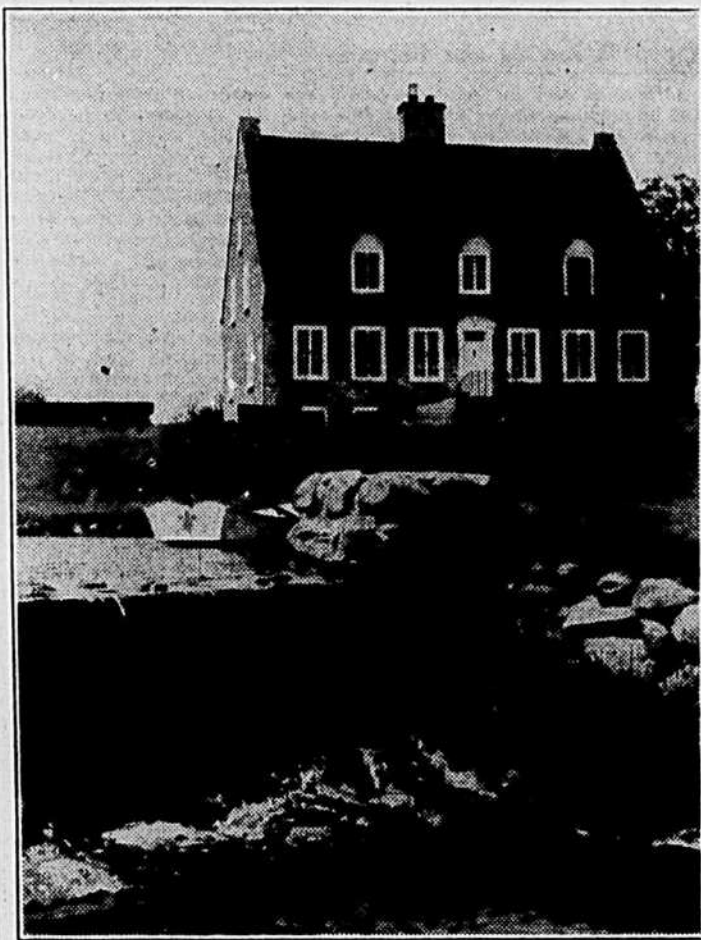
Un montant additionnel de \$10 millions sera mis à la disposition de l'Office du crédit agricole à la prochaine session. Le montant maximum que les cultivateurs pourront emprunter de l'Office serait porté de \$6,000, qu'il est actuellement, à \$7,000, peut-être même à \$8,000.

Telle est la nouvelle annoncée vendredi dernier par le premier ministre de la province, l'hon. M. Duplessis, et publiée dans les journaux de samedi dernier. M. Duplessis a déclaré: "Les résultats obtenus à date et la façon dont les cultivateurs remboursent incitent le gouvernement provincial à augmenter le maximum du prêt." De fait, a ajouté le premier ministre, "la province n'a pas perdu \$200 sur les \$96 millions engagés dans cette affaire. C'est moins qu'une fraction de cent par \$1,000 prêtés. Pas une maison d'affaires au monde ne peut présenter pareil bilan, et c'est tout à l'honneur de la classe agricole".

La nouvelle annoncée par M. Duplessis suit de près les résolutions adoptées dans la plupart des congrès de l'U.C.C. tenus en août et septembre par les fédérations diocésaines et régionales. Les cultivateurs ont en effet demandé que le montant maximum prêté par l'Office du crédit agricole soit porté de \$6,000 à \$10,000. Même si le projet envisagé par le gouvernement ne répond pas tout à fait aux vœux exprimés par les congressistes de l'U.C.C., on conserve l'espoir que le gouvernement se rendra aux désirs des cultivateurs et augmentera le maximum du prêt.

Au 30 septembre dernier, l'Office du crédit agricole avait prêté \$90,130,820 à 36,524 cultivateurs, dont 14,263 à des fils de cultivateurs qui veulent s'établir sur des terres.

LE VINGT-HUITIEME CONGRES GENERAL DE L'U.C.C.



La maison de "style authentiquement canadien", comme nos pères savaient en construire, est encore ce qu'il y a de mieux pour affronter la rigueur de notre climat. Et on ne peut trouver mieux dans le décor... Celle que nous montre la photo ci-dessus appartient au directeur de la ferme-école provinciale de Deschambault.

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

A l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay

Réélection de M. Joseph Bouchard à la présidence — M. C.-E. Dallaire élu vice-président — Rapports divers — M. J.-B. Lemoine représente la Confédération de l'U.C.C. à l'assemblée

Le 22 septembre, se tenait, au Centre social rural de Chicoutimi, l'assemblée générale annuelle de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay. 140 délégués d'une trentaine de syndicats prenaient part aux délibérations, de même que M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier diocésain.

Nombre de visiteurs y assistaient, notamment M. l'abbé Philippe Vincent, curé de Ste-Rose du Nord, M. l'abbé Roland Dufour, aumônier de la fédération de la P.A.C. et MM. les abbés Duchesne et Tremblay, respectivement vicaires à Normandin et à St-Joseph d'Alma. M. Jean-Baptiste Lemoine, premier vice-président général, ainsi que M. Léopold Larrivée, directeur du service de l'éducation et de propagande, représentaient la Confédération de l'U.C.C.

La journée fut bien remplie. Il y eut présentation des états financiers démontrant que l'année 1951-52 a été débordante d'activités pour la fédération de l'U.C.C. du Saguenay. Il y eut ensuite présentation des rapports d'activités des différents services: établissement rural, propagande, forestier, coo-

perative, comptabilité agricole, publicité, assurance, etc.

Après un exposé de la situation de l'industrie laitière dans notre région, les délégués voyant la nécessité d'un service d'industrie laitière, demandèrent la mise sur pied d'un service qui s'occuperait de la question. La fédération verra donc à s'engager, le plus tôt possible, un titulaire pour réaliser ce désir de l'assemblée.

Comme par les années passées, les résolutions furent très nombreuses. Les élections donnèrent comme résultats la réélection de M. Joseph Bouchard à la présidence. M. Georges-Emile Dallaire de St-Coeur de Marie a été élu vice-président. Voici le nom des autres administrateurs: MM. Edmond Larouche, de Bagotville, Alfred Bouchard, de Laterrière, Raoul Tremblay, de St-Jérôme, Gustave Côté, de Ste-Croix, Gérard Poirier, de Notre-Dame-de-la-Doré, Antoine Grenier, de St-Prime, Jean-Paul Couture, de St-Henri-de-Taillon, Jean-Baptiste Laprise, d'Albanel. Ce dernier succède à M. Joseph Lavoie, du même endroit, qui vient

(suite à la page 23)

Messe et sermon — Deux jours de séance — L'industrie laitière en vedette — Invités spéciaux

L'U.C.C. s'apprête à tenir son 28e congrès général les 22 et 23 octobre prochain. Pendant deux jours entiers, les délégués de la province siégeront au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception, à Montréal. Selon la coutume, le congrès sera précédé d'une messe dite cette année par le Rév. Père Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général adjoint de l'association et aumônier général des bûcherons. M. le chanoine Adrien Patenaude, curé des Cèdres et aumônier de la Fédération de Valleyfield, prononcera le sermon.

Le mercredi soir, comme la "Terre de Chez Nous" l'a déjà annoncé, les congressistes prendront le souper en commun. L'invité d'honneur sera Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Le repas ne commencera qu'après la récitation du chapelet à laquelle les dirigeants de l'U.C.C. sont conviés. A l'issue du souper, Mgr l'archevêque de Montréal adressera la parole aux assistants.

En ces dernières années l'U.C.C. a consacré une partie de son travail à la défense des producteurs laitiers. Son action l'a mise en relations suivies avec les diverses sociétés qui s'occupent plus immédiatement d'industrie laitière. Le Comité exécutif de l'U.C.C., marquant ce fait, a transmis des invitations spéciales aux représentants de ces organisations. Au souper du mercredi soir, les congressistes recevront donc des représentants des Producteurs de Lait du Canada, de la Commission provinciale de l'Industrie laitière, de l'Union provinciale des Associations de producteurs de lait, de l'Association des Techniciens en Industrie laitière du Québec, de la Fédération des Fabricants des Produits laitiers, du Comité québécois de la publicité laitière, de la Société des Eleveurs de race du Québec. La présence des délégués de ces groupements soulignera la (suite à la page 23)

On ne sait quand sera levé cet embargo

La grande question de l'agriculture canadienne est présentement celle-ci: quand les Etats-Unis voudront-ils lever l'embargo sur les importations de bétail, de viande et de gibier en provenance du Canada? Cette mesure pèse lourdement sur notre industrie animale depuis le 26 février de cette année.

Un représentant du ministère américain de l'Agriculture assure que ce dernier n'a pas encore terminé son enquête sur la fièvre aphteuse au Canada, bien que le Canada ait été déclaré indemne depuis deux mois. Il faut remarquer que l'embargo est ordinairement maintenu un an après une épizootie de fièvre aphteuse.

L'administration américaine a consenti quelques concessions en faveur des chasseurs américains qui viennent au Canada. Ils pourront ramener des trophées de chasse convenablement montés et du gibier cuit et désossé.

L'embargo sur le bétail mexicain imposé pour le même motif que celui sur le bétail canadien est levé. Cependant, le Mexique n'exporte pas encore de bétail aux Etats-Unis; il fait construire des rampes de chargement aux gares.

QUAND LES ANIMAUX SONT MALADES



SANS LÉGENDE



Un chat dans la gorge ? Attendez un peu...



Trente gouttes matin et soir dans un peu d'air...



Du courage ! C'est l'heure de la piqûre...



Respirez ! (Reproduit de FOYER RURAL, Paris, France)

Billet

La vache n'aime pas la visite

La vache est un animal un peu mélancolique qui aime la tranquillité, le silence favorables à la poursuite du long rêve qu'elle n'achève jamais, comme l'écrit le poète.

Elle préfère la paix des champs au tintamarre que lui apporte parfois la compagnie bruyante des hommes. Et elle manifeste de bien des façons cette horreur pour le vacarme.

Un attroupement — pas nécessairement de quadrupèdes — se forme-t-il à l'étable à l'heure de la traite, aussitôt, elle devient nerveuse, inquiète, comme si quelque danger subit la menaçait.

Ce n'est pas là toutefois l'aspect le plus ennuyeux de l'affaire. On peut se retirer et tout rentre dans l'ordre. Mais il arrive que cette nervosité, cette inquiétude se traduise par un vide plus ou moins accentué dans la chaudière à lait. Et alors c'est une perte nette pour peu que tout le troupeau soit de tempérament nerveux.

On a vu, paraît-il, des vaches refuser obstinément de donner une seule goutte de lait en présence de visiteurs étrangers par trop bruyants. Quelle pudeur, ma foi ! On nous l'a dit l'autre jour, au cours d'une visite à une ferme en passe de devenir aussi célèbre que le nom exotique qu'on lui a donné.

Notre aimable cicerone — pour l'occasion nous étions bien une vingtaine, et des journalistes ça fait du bruit à créer la panique dans une ménagerie — on nous a avoué le plus sérieusement du monde que notre visite coûterait probablement à nos hôtes quelques bidons de lait de moins. Mais cela faisait partie du décor !

Notre informateur nous a donc expliqué, du reste sans le moindre dépit car il s'y attendait, qu'il se trouve assez souvent des vaches — les plus nerveuses il va sans dire, car il y en a de tous les types comme chez l'homme — qui s'obstinent délibérément à ne pas remplir la "cruche" comme à l'ordinaire. (Il faut dire que cette fois-ci, il s'agissait d'une cruche et non d'une chaudière). C'est, dit-on, phénomène très normal chez une vache par ailleurs très normale.

Avis donc à ceux qui attendent de la visite de finir la traite avant d'introduire les visiteurs à l'étable. Il pourrait autrement s'ensuivre une assez forte baisse dans le bidon.

Dans le cas qui nous occupe ici, heureusement, les cruches ont semblé se remplir comme à l'accoutumée. Le spectacle unique de douze vaches qui se traient toutes seules à l'aide de l'électricité et au son d'une musique de valse valait bien, ma foi, la perte de quelques pintes de lait. On ne nous tiendra du reste pas rigueur de notre dispendieuse indiscretion. Une fois n'est pas coutume.

Pierre LE BASQUE

L'immigration en Australie

L'immigration en Australie sera réduite de moitié en 1953.

Le gouvernement australien limite le nombre des immigrants à 80,000 pour l'année prochaine. Cette mesure est nécessaire tant dans l'intérêt de l'économie que dans celui des immigrants d'ores et déjà au pays" a déclaré le gouvernement.

Journaux et revues

La profession de nos députés

Il paraît que les comtés ruraux sont beaucoup trop nombreux dans la province et que c'est au détriment des ouvriers. On ne cesse de nous le répéter en certains quartiers. Nous avons déjà écrit que les cultivateurs étaient loin d'abuser de leur force. Sur 92 députés, leur profession n'est représentée que par une dizaine. C'est d'une grande modération. "La Gazette des Campagnes", publiée à Ste-Anne-de-la-Pocatière, a relevé la profession de nos 92 députés à l'Assemblée législative de Québec. Cette énumération n'est pas sans comporter de leçons. Elle prouve que jusqu'ici la représentation par classes n'a pas été l'un des buts de la politique. Mais voici l'analyse de la "Gazette des Campagnes":

Il y a à la Législature de Québec 92 députés que nous élisons à tous les quatre ans. Ils représentent une population dont 70 p.c. est urbaine et 30 p.c. environ rurale. Quelle profession exerce chacun de ces représentants?

Les avocats constituent le plus fort contingent, car ils sont 23 sur 92. Les suivent, mais d'assez loin, les marchands, avec 12 élus. En troisième place, les agriculteurs, avec 7 cultivateurs authentiques, 2 fermiers, 1 agronome et 1 aviculteur. Il y a ensuite les médecins, au nombre de 10; les notaires au nombre de 4.

Ajoutons à cela, 5 industriels, 2 rentiers, 2 garagistes, 3 comptables, 3 pharmaciens, 2 négociants, 1 "promoteur", deux agents d'assurances, 1 chef ouvrier, 1 serre-freins, 1 "bourgeois", 1 secrétaire-trésorier, 1 maître-fourreur, 1 contremaître et 1 agent d'immeubles.

À la suite de la dernière élection, on a reproché à l'élément rural d'avoir influencé le vote, et l'on demandait une redistribution des comtés entre la ville et la campagne.

Les circonscriptions rurales ont moins d'électeurs que celles des villes, c'est compris. Mais on voudrait bien admettre que la classe agricole ne montre guère de chauvinisme, puisqu'elle néglige de se faire représenter par des hommes de la profession. On sait qu'elle est d'environ 28 p.c. de la population totale; or les députés qu'elle élit sont au nombre de 11, ce qui est loin de lui donner la proportion à laquelle elle aurait droit.

Ne songe-t-on pas que, si l'on chatouille un peu fort cette classe rurale, elle pourrait prendre la décision de s'occuper de ses affaires de plus près, ce qui pourrait amener la formation d'un parti rural, avec ce qui s'ensuit.

On peut dire qu'au point de vue politique, la classe agricole est encore en plein sommeil... Si on veut la réveiller...

L'établissement rural

La Société canadienne d'Etablissement rural organise présentement une souscription dans le diocèse de Joliette. Elle demande en somme à toutes les paroisses de cette région de venir en aide à une grande cause comme à la solution du principal de nos problèmes. Le problème, la Société l'a dans son nom: c'est l'établissement de nos jeunes ruraux. La cause est aussi incluse: C'est la conquête et la garde des terres du pays. La Société d'Etablissement rural travaille avant tout pour les familles elles-mêmes. En les plaçant, elle crée ou maintient les paroisses et renforce tout le peuple. Aussi souhaitons-nous qu'elle reçoive de la bonne volonté publique un accueil aussi chaleureux que bien des organismes moins indispensables. Appuyant la souscription, "L'Action Populaire", de Joliette, dit des choses auxquelles il faut prêter l'oreille:

Si, dans les 40 ou 50 dernières années les Canadiens français n'ont pas utilisé, selon la ligne de leur civilisation, les nombreux endroits que la Providence leur a donnés; si, en raison des progrès de l'industrie, de l'attrait des villes et du matérialisme ambiant, ils ne se sont pas emparés de la terre à la cadence de leur accroissement numérique, il est encore temps de remédier à cet état de choses et la Société canadienne d'Etablissement rural, fondée en 1946 et munie de sa charte officielle depuis 1949, vient à son heure. C'est un mouvement d'ensemble qui veut intéresser toute la nation canadienne française avec l'appui de l'Eglise, à une oeuvre nécessaire: l'établissement de nos surplus de populations rurales sur des territoires de chez nous jugés favora-

bles à la culture du sol et à l'édification ou à la consolidation de centres catholiques français prospères. Cette Société veut suivre un plan d'ensemble approprié aux besoins et de ceux qui veulent émigrer en dehors de leurs paroisses et des nouveaux arrivés en territoires neufs. Bref, elle a un programme d'action déjà élaboré, un bureau de direction composé d'apôtres, des réalisations qui prouvent qu'elle sait où elle va. L'appui de l'Eglise lui est acquis. Il lui reste pour se lancer définitivement la sympathie et l'encouragement de la nation française du Canada. Elle lance présentement ses filets dans notre région. Le diocèse de Joliette doit à l'Eglise et à la nation dont il fait partie intégrante de ne pas tromper les espoirs que fonde en lui la Société canadienne d'Etablissement rural.

Les huiles végétales

D'après un relevé des producteurs de lait du Canada, la margarine canadienne est faite principalement d'huiles de coton, de coco et de soja, dont la totalité presque est importée. De leur côté, les partisans de la margarine prétendent que ce produit ouvre de nouvelles possibilités à l'agriculture chez nous. Un quotidien d'Ottawa, le "Citizen", parlait dernièrement à ses lecteurs des grands horizons qui s'étendent maintenant sous nos yeux. Comme il est bon de savoir ce que dit l'adversaire, nous traduisons ce texte:

Dans le sud du Manitoba, le long de la rivière Rouge, une nouvelle récolte de tournesol (soieils) achève de mûrir. Ce fait rappelle que l'industrie des huiles végétales comestibles s'implante

Éphémérides

Des numéros de la "Terre de Chez Nous" publiés le 12 octobre 1932 — il y a vingt ans — et le 13 octobre 1937, — il y a quinze ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent:

Voilà vingt ans...

Le R.P. Léon Lebel, s.j., aumônier général de l'U.C.C., donne de précieux renseignements sur la constitution et le fonctionnement du Boerenbond Belge. Il fait de multiples comparaisons entre cet organisme de l'association agricole belge et l'U.C.C. Il montre comment nous devrions nous inspirer des principes appliqués là-bas.

M. l'abbé Léonidas Adam, curé de Ham-Nord, publie une importante étude sur la nécessité des cercles de jeunesse dans les paroisses. Parlant de l'U.C.C., il écrit: "L'indifférence et l'apathie de beaucoup de cultivateurs à l'égard de leur association professionnelle constitue le premier motif qui doit faire naître les cercles de jeunesse à la campagne."

Voilà quinze ans...

Ce numéro du 13 octobre 1937 de la "Terre de Chez Nous" était l'édition annuelle publiée à l'occasion du congrès général d'octobre. Il comportait 48 pages. On y remarque un article signé de M. Abel Marion, une revue de l'année écoulée et des prédictions sur l'avenir, le programme du congrès, un article de M. Filion sur la nécessité d'une presse agricole, un résumé des activités de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. qui faisait son premier anniversaire de fondation, une étude très détaillée du R.P. Léon Lebel sur l'oeuvre accomplie par l'U.C.C. tant dans le domaine social, économique que professionnel.

graduellement dans l'Ouest comme dans l'Est du Canada. L'huile de tournesol, comme celui de soja, est l'un des composants principaux de la margarine et les tentatives faites pour en accroître la production seront observées avec intérêt. Car il est grandement désirable qu'on puisse se procurer des huiles du pays dans la mesure du possible pour répondre à la demande croissante de margarine.

Par comparaison avec le soja, culture importante du sud de l'Ontario, le tournesol n'a qu'une importance dans la production actuelle de la margarine. Mais des changements peuvent se produire si on développe de nouvelles variétés riches en huiles et résistantes à la rouille et autres maladies. Au Manitoba, il y a eu des hauts et des bas dans la culture du tournesol et, au cours des dernières années, l'étendue cultivée est tombée de 60,000 à un peu plus que 7,000 acres. L'avenir de cette culture dépend surtout des efforts des planteurs, car il y a un débouché certain au Canada pour les produits qu'elle peut offrir.

En fait, la margarine offre à l'agriculture canadienne des possibilités plus grandes encore. De nouvelles productions peuvent prospérer sans nuire à l'industrie laitière qui n'a pas démontré encore qu'elle pouvait répondre aux demandes croissantes du Canada en lait, en beurre et en fromage.

La Terre DE CHEZ NOUS

"LA TERRE DE CHEZ NOUS" est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermiers. Elle paraît le mercredi de chaque semaine. Elle a été fondée par l'U.C.C. en 1929. Elle appartient aux cultivateurs-membres de cette Union et elle est administrée par le Comité Exécutif de l'U.C.C. dont M. Abel Marion est président et M. Thibault Belzile, secrétaire général.

DIRECTEUR: Dominique Brault.

REDACTEURS: Bernard Gervais et Georges N. Fortin.

"LA TERRE DE CHEZ NOUS" fait partie de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada. Son tirage dépasse 80,000 et est réparti par l'Audit Bureau of Circulation. L'impression est faite aux ateliers de l'Imprimerie Populaire de Montréal.



Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, l'abonnement, la publicité, etc., doit être adressée comme suit:

LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal

Autorisée comme envoi postal de deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa

LES LIVRES Jusqu'au bout

Jusqu'au bout: un autre beau récit qui vient enrichir la collection "La Grande Aventure".

Cette histoire, publiée par les Editions FIDES, d'une vocation s'ouvre sur un récit vibrant de panache, où Paul Marchand révèle sa bravoure. Il ne craint pas de s'exposer aux coups de Réal Leblanc pour défendre un compagnon de classe, Lucien Moreau. C'est l'origine d'une belle amitié qui va se fortifiant chaque jour. C'est aussi la montée en flèche de l'idéal de Paul! Envers et contre tous. Il veut devenir Frère de l'Instruction chrétienne. Le seul obstacle que rencontre le jeune homme dans son idéal de vie religieuse est l'opposition de son propre père. Celui-ci ne se contente pas d'une opposition passive, mais il essaie par tous les moyens de tuer la vocation de son fils. Paul doit mener une lutte héroïque afin de réaliser son rêve. Mais la Providence emploie souvent des moyens imprévisibles afin de vaincre l'obstination des parents. Ce beau livre nous raconte le triomphe de Paul Marchand qui est tout heureux de se retrouver au juvénat des Frères, à la Pointe-du-Lac. On pourrait dire cependant que cet ouvrage est l'histoire de deux vocations, mais ce serait presque trahir le secret de *Jusqu'au bout*!

L'action du récit se déroule tour à tour à Shawinigan, Québec et Pointe-du-Lac: l'auteur sait l'art d'évoquer ces trois endroits avec tout le pittoresque propre à chacun. Il sait peindre un paysage en couleurs éclatantes, traduire avec émotion un état d'âme, et toujours il nous intéresse.

Un beau livre qui plaira à tous les jeunes garçons!

Volume de 103 pages, en vente partout et aux Editions FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal, au prix de \$0.90 (par la poste: \$1).

MONTREAL, MERCREDI, 8 OCTOBRE 1952

Le festival du fromage

Au mot festival, le dictionnaire Larousse ne donne qu'une définition: c'est une "grande fête musicale". Quand on parle du festival du fromage, c'est donc au sens figuré. On laisse la musique de côté et on n'est même pas sûr de pouvoir se réjouir. Car, en dépit d'une chute délibérée de la production en 1952, le Canada a devant lui un surplus encombrant. Ce peut être vingt millions de livres ou davantage. Comme les temps sont changés! Nous étions au régime des réquisitions voilà une demi-douzaine d'années. Maintenant les marchés extérieurs sont fermés. Ruminant ce problème, le producteur n'apporte donc au festival du fromage qu'une joie distraite et toute de commande.

Il reste pourtant un marché très important et des clients très distingués: c'est le Canada et les Canadiens. Ce sont les consommateurs qui sont appelés à célébrer le festival du fromage. On leur offre l'un des meilleurs produits du monde à un prix qui sait encore baisser. S'ils savaient apprécier cette faveur, le festival justifierait son nom. La publicité tâchera de les y amener. Même si c'est une digression, notons au passage que l'argent recueilli à cette fin chez les producteurs laitiers travaille de son mieux. Voilà, dans un cas précis, où il va.

Mais nous reprenons le problème. La donnée principale est fort simple: il existe un surplus de fromage. Quelle solution proposez-vous? On nous a dit déjà: "Si chaque Canadien mangeait dans l'année deux livres de fromage de plus, nous arriverions au zéro parfait". C'est dire que la consommation égalerait la production. Mais il faut d'abord que la condition soit remplie.

Dans un communiqué publié par le Service des Marchés du Ministère fédéral de l'Agriculture, on lit: "...le Canadien ne consomme qu'un peu plus de 4 livres et demie de fromage par année, soit la moitié moins que nos voisins d'Amérique et conséquemment beaucoup moins que la plupart des Européens". Pourtant, le consommateur a chez nous l'abondance du choix. D'où vient qu'il semble se priver d'un aliment un peu partout plus populaire qu'ici? Par surcroît, le fromage cheddar du Canada est considéré comme excellent. Comment expliquer la situation et surtout comment y remédier?

A cette donnée nouvelle du problème, répond une autre solution connue et déjà mise à l'essai: la publicité. Quand on sait que l'annonce finit par créer le besoin, on peut croire qu'à la longue elle modifiera les habitudes et les goûts des consommateurs et multipliera la présence du fromage sur les tables. C'est commencé et il reste à attendre les résultats.

On a dit du journal qu'il était l'artillerie de la pensée. On peut dire de même que la publicité est l'un des "gros canons" de la vente. Mais ce n'est pas tout. Il faut encore mettre le produit à la portée du consommateur, le lui présenter à la moderne, tenir compte de ses goûts, faire face à la concurrence. Nous parlons plus particulièrement ici du fromage cheddar. En 1952, on l'offre aux consommateurs comme voilà vingt ans. La meilleure publicité ne saurait ici suppléer à une attrayante présentation.

Cette absence de présentation et les poids incommodes ont déjà fait que la grosse meule de fromage n'atteint plus les consommateurs. Qu'est-ce qu'on vous offre au magasin général? La marque X ou la marque Y. A Montréal, celui qui veut se procurer du fromage canadien doit entreprendre un voyage parfois infructueux. Dans les grandes épiceries en vogue, les étalages ne montrent que les produits de telle ou telle compagnie. Le célèbre fromage cheddar ne figure, à l'occasion, que dans un rayon de deuxième ordre, sans mention de provenance et de qualité. C'est à dégoûter les plus pauvres d'en acheter.

Nous avons deux points d'acquis: nous fabriquons un fromage d'excellente qualité et nous commençons à l'annoncer. Mais il reste un troisième point: il faudrait le mettre sur le marché. Cela veut dire donner la pesanteur voulue dans un emballage élégant sous un nom recommandable. Autrement c'est la publicité des fromages spéciaux et des fromages refaits qui triomphe. Il est vrai que c'est déjà quelque chose...

En juin dernier, *L'Economiste agricole* publiait des résultats d'enquêtes sur la consommation du fromage à Ottawa, Toronto et Vancouver. On pouvait noter l'observation suivante: "D'après les réponses des ménagères, le paquet le plus acheté est celui d'une demi-livre, suivi de celui d'une livre". On voit ce que comporte cette indication.

Il ne faut évidemment pas méconnaître ce qu'on a pu faire dans les laboratoires et les fabriques pour trouver d'autres procédés de conservation et d'emballage du fromage canadien. Mais l'aboutissement tarde et le producteur attend avec son fromage sur les bras tandis que le consommateur mâche autre chose.

Dominique BEAUDIN

Le crédit agricole et la situation nouvelle

Le gouvernement provincial projette d'augmenter, dès la prochaine session qui s'ouvrira en novembre, le montant maximum que le Crédit agricole est autorisé à prêter aux cultivateurs. C'est l'hon. M. Duplessis lui-même qui l'a laissé entendre en fin de semaine dernière à l'occasion de sa conférence de presse hebdomadaire.

Le premier ministre n'a rien précisé de façon exacte. Il s'est contenté de citer un chiffre approximatif — "\$7,000, a-t-il dit, peut-être même \$8,000". On croit comprendre qu'il n'y a encore rien de définitif dans le chiffre même de l'augmentation. Pour l'instant, on peut seulement conjecturer qu'il y aura augmentation du montant maximum que l'Office est autorisé à prêter à un cultivateur.

Les cultivateurs ne manqueront pas d'apprécier comme il convient ce geste du gouvernement. La seule réserve qu'ils pourraient faire, c'est à propos du chiffre de l'augmentation. Il y a lieu, en effet, de faire observer respectueusement que le maximum actuel, qui est de \$6,000, ne remplit plus dans les circonstances actuelles les fins pour lesquelles le crédit agricole a été institué. La situation n'est plus du tout la même en 1952. Les événements ont complètement modifié la situation de la classe agricole depuis 1936 et même depuis 1940. La législation n'a pas évolué en tenant compte du changement qui s'est produit depuis quelques années dans le coût de l'exploitation agricole.

Trois exemples seulement permettront d'éclaircir la situation. Il y a une quinzaine d'années, on pouvait se procurer une excellente vache laitière pour \$100; aujourd'hui il faut y mettre au bas mot de \$300 à \$400. Un tracteur ordinaire avec accessoires s'est déjà vendu de \$800 à \$900; il coûte maintenant entre \$1,800 et \$2,000. Troisième fait: le fils de cultivateur qui prend possession du bien paternel moyennant redevance à la famille ne peut espérer s'en tirer avec la pension modique d'autrefois, tout le monde crèvera de faim. Il ne pourra non plus joindre les deux bouts s'il augmente la redevance en conformité avec les nécessités actuelles du coût de la vie.

Et alors, il ne reste qu'une seule alternative: ou bien s'en tenir à un prêt insuffisant dans les conditions actuelles et risquer d'accentuer l'exode rural; ou bien l'augmenter en proportion du coût de la vie et des frais d'exploitation. Cela veut dire une augmentation assez substantielle pour faire face aux exigences nouvelles.

Nos fédérations, à peu près sans exception, ont fixé, lors de leurs récents congrès, le maximum du prêt agricole à \$10,000. On se propose d'offrir \$7,000, peut-être \$8,000. On s'écarte passablement du chiffre reconnu par tous les cultivateurs comme nécessaire pour les tirer d'un mauvais pas. Par contre, la session est à venir. On a par conséquent tout le temps voulu pour prendre une décision qui soit plus conforme aux désirs exprimés par les congrès diocésains de l'U.C.C. Nous le souhaitons vivement.

B. BERUBE

L'U.C.C. a renouvelé l'entente

L'entente collective de travail entre l'U.C.C. et la compagnie Price Brothers vient d'être renouvelée. C'est une excellente nouvelle pour les bûcherons et la classe agricole en général. Environ 5,000 cultivateurs-bûcherons des chantiers du Saguenay Lac-St-Jean seront protégés par ce contrat cet hiver.

Dans ces sortes de négociations, l'U.C.C. agit également au nom des bûcherons, puisque ceux-ci, pour les trois quarts, sont des cultivateurs et fils de cultivateurs. Avec les représentants de la compagnie intéressée, elle discute les termes d'un contrat qui porte sur la coupe du bois, le salaire des bûcherons, les conditions de travail, l'hygiène des locaux, le climat moral du chantier, et le reste.

L'an dernier, l'U.C.C. réussissait à signer trois ententes collectives avec cette même compagnie. C'étaient les premiers contrats du genre jamais conclus dans l'industrie forestière de cette province. Qui a entendu parler de désordre ou de menace de grève, ou simplement de grosses difficultés entre Price Brothers et ses employés au Lac St-Jean? Au contraire, rien ne s'est passé. La discussion entre les deux parties cessa avec la signature du contrat qui fut respecté de part et d'autre, si bien qu'on était prêt à recommencer cette année. Les détracteurs de l'U.C.C. sont bien mal placés pour l'accuser de laisser le bûcheron du Québec à son sort. Le bien qu'elle lui veut, elle entend le faire sans bruit, un peu à la fois, toujours plus chaque année. Il n'est pas nécessaire de se battre pour s'entendre. L'U.C.C. croit davantage à la franche discussion, comme cela doit se passer entre hommes intelligents. Ce genre de collaboration est nouveau pour les compagnies forestières qui en sont bien aises. Pour elles, comme pour les bûcherons, les bons résultats ne se font pas attendre.

G.-N. FORTIN

Un élève par paroisse

Si chaque paroisse rurale envoyait, chaque année, un seul élève à l'école d'agriculture régionale ou diocésaine, toutes les places disponibles seraient bientôt prises. C'est, du moins, ce qui arriverait à l'Ecole Noé-Ponton de Sherbrooke, d'après le témoignage du professeur Joffre Proulx, et nous croyons bien que ce serait la même chose dans les autres écoles. Mais comment se fait-il qu'il n'y ait pas encore, chaque année, dans chacune de nos paroisses, au moins une famille qui comprenne la nécessité de l'instruction et les avantages immenses qui en découlent? C'est un phénomène difficile à comprendre. Dans une famille où il y a plusieurs garçons, tous ne peuvent pas toujours s'établir sur une terre, parce que tous n'en ont pas les aptitudes. Il y en aura donc qui feront autre chose. Et les parents conviennent que ces enfants-là ont besoin d'un peu d'instruction pour arriver. On n'ira pas les lancer dans le commerce ou dans la mécanique sans leur faire suivre un petit cours spécial. Mais l'autre, celui qui veut passer sa vie à cultiver? Oh! celui-là, il apprendra tout seul, il se débrouillera, comme l'a fait son père...

C'est le président général de la J.A.C. qui écrit: "Le jeune rural qui prend douze mois de sa jeunesse à se mieux préparer à sa profession ne perd pas son temps; au contraire, il économise, acquiert un capital qu'il ne peut pas perdre, dont les intérêts élevés lui rapporteront à chaque jour durant les nombreuses années de sa vie". Voilà qui s'appelle parler bon sens.

G.-N. F.

Des routes plus sûres

Les routes seraient plus sûres s'il y avait moins de têtes folles, si personne ne mélangeait l'alcool et la gazoline, si tout le monde voulait être prudent... Mais ça fait bien des si. Bientôt qu'un travail immense d'éducation populaire ait été fait et se poursuive en ce domaine — campagne de sécurité, récompenses aux conducteurs méritants, réglementation et sanctions plus sévères des compagnies d'assurance —, la Grande Faute ne semble pas vouloir ralentir. L'honnête homme ne veut plus prendre la route sans avoir sur lui, en bonne et due forme, son passeport pour l'au delà.

L'éducation ne suffit pas, c'est bien clair. Il y faut le plein concours de la loi, des lois adéquates et rigoureuses. Aussi apprenons-nous avec grand contentement que le gouvernement provincial veut se mettre à la tâche dès la prochaine session. Il songe à obliger à un examen spécial tous ceux qui feront la demande d'un permis de conduire. Voilà qui est bien. Mais s'aventurera-t-il à exiger une preuve de solvabilité et même à forcer tout propriétaire d'automobile à acheter une police d'assurance, comme la majorité des syndicats de l'U.C.C. viennent d'en réitérer la demande au cours de leurs congrès régionaux tenus cet été? Il est difficile que tout cela nous vienne en un coup. Le moins qu'on puisse espérer, toutefois, c'est que les règlements actuels, avec les modifications annoncées, soient appliqués très rigoureusement et qu'il n'y ait plus de ces cas d'excès de vitesse et autres offenses qui "s'arrangent" du moment qu'on jouit de la moindre influence...

G.-N. F.

Chardons secs

N'ayant pas été amélioré comme tant d'autres plantes, le chardon ne répond plus aux besoins modernes...

Quand on admet qu'on a tort, c'est alors parfois qu'on a raison.

En ces derniers temps, c'est la hausse des salaires qui a le plus contribué à la baisse du coût de la vie...

Pendant octobre, c'est le festival du fromage. Et comme, par définition, un festival est une "grande fête musicale", nous entendons présentement un concert de cloches à vache.

Si chaque Canadien mangeait dans l'année deux livres de plus de fromage, le surplus disparaîtrait... Mais "y veut pas!"

L'Office du prêt agricole provincial a prêté aux cultivateurs plus de soixante millions. L'envers de la médaille, c'est que, ces \$60,000,000, les cultivateurs les doivent! Le placement est de tout repos; mais pas la dette!

Le revenu brut des fermes québécoises était de \$145,000,000 en 1930. Il a été établi à \$559,000,000 en 1951. En vingt ans, il a quadruplé ou à peu près. L'abonnement à la "Terre de Chez Nous" était de \$1.00 par année en 1930. Il a été porté à \$2.00 en 1951. Donc il n'a été que doublé... Mais c'est trop cher, nous dit-on. Le quadruple est sans doute plus aimable que le double. La FAUCILLEUR



Une visite au Mont Saint-Irénée

(Comté de Charlevoix)

On pourrait en deux ou trois paragraphes tresser l'histoire des écoles d'enseignement ménager. But, méthodes, dates, faits, résultats, tout pourrait y être, mais nous avons l'impression que vous sauteriez ces alicènes. Ces institutions — elles sont maintenant au nombre de 36 et ce chiffre a sa grande éloquence — sont reconnues du plus haut intérêt public. La première fut fondée à Roberval par la R. Mère Saint-Raphaël en 1882. Mon ami Désilets a écrit dernièrement la biographie de cette femme remarquable. Mais l'école qui devint la plus célèbre fut celle de Saint-Pascal, dans le comté de Kamouraska, oeuvre du chanoine Jean Baudet, doux homme entêté, mais éclairé, dans cette forme d'apostolat. On l'appelait l'école classico-ménagère et le mot classico fit, comme on dit, pétard dans le décor. Je ne passais jamais à Saint-Pascal sans arrêter saluer l'homme qui m'honorait de son amitié, et, pourquoi en cacher l'aveu, sans me laisser lester d'un de ces délicieux repas qui font voir, au moins momentanément, la vie en rose. Je revis le chanoine Baudet quelque temps avant sa mort. Il était en compagnie de l'abbé Morais. Regardant au mur une image du Christ, il fit à voix basse une réflexion qui m'émut beaucoup, réflexion que j'ai déjà citée, mais que je cite de nouveau tellement elle est révélatrice de la sainteté du personnage: "J'ai beaucoup aimé le bon Dieu, dit-il, un peu hantant. Quand bien même il ne m'aimerait pas, je l'aimerais quand même".

L'Institut familial de Saint-Irénée a été ouvert à la jeunesse étudiante en 1945. Il est dirigé par les Petites Franciscaines de Marie, venues il y a 60 ans de Worcester, Mass. Chaque communauté a son climat spirituel, car la spiritualité prend bien des formes. Celui des P.F. de Marie est fait d'une profonde humilité allée à une très lucide compréhension des besoins du peuple. Elles ont sous la cornette de fins et doux visages qui tirent leur agrément de leur ingénuité parfaite, et de la rayonnante charité qui les anime. Elles parlent votre langue, entrent dans vos vues, se mettent à votre portée, et, mieux encore, elles restent nonnes sans tomber dans la nonnerie. Rien de pincé, rien d'effarouché, rien d'inutilement supra-terrestre. Des femmes piquées d'abord, mais aussi des femmes de talent. Leurs oeuvres dans notre province sont nombreuses et importantes.

Comme nous l'avons déjà dit, le site du Mont Saint-Irénée ravit littéralement. Côté nature: la grâce et le grandiose harmonieusement fondus. Côté construction: un amour de petit manoir. Il se trouve donc là une institution unique dans son genre. Il est possible qu'en d'autres mains l'enseignement au Mont eût pris un caractère un peu hautain, un peu exclusif, disons le mot: un peu snob (ce qui d'ailleurs ne serait pas de nature à nuire au recrutement, loin de là). Mais tout le contraire arrive avec les P.F. de Marie, les Petites Brunes. Avec elles, rien à craindre. Elles abondent plutôt dans le sens contraire, et l'ambiance plutôt fashionable — mais sans le moindre excès — ne fait perdre le nord à personne. C'est simplement une belle résidence qu'on n'a pas voulu — et avec combien de raison — dépouiller de son charme.

Nous en parlions avec le R. P. Damien, de l'aumônerie franciscaine à la Baie St-Paul, homme plein de bon sens et de finesse. En substance, il a répondu à peu près ceci: "Il y a dans ce coin de Charlevoix un capital-beauté qu'on aurait tort de ne pas porter à son maximum de rendement. Il doit être extrêmement agréable de faire des études au Mont Saint-Irénée. Le paysage, c'est un don du bon Dieu. Il faut en jouir et l'en remercier. Pour ce qui est de la résidence, elle est incontestablement très belle. Mais qu'on se rassure: les Petites Franciscaines n'ont la moindre envie de former des châtelaines. Elles visent, au contraire, à former d'excellentes femmes de cultivateurs, d'ouvriers, de professionnels et, à l'occasion, de bourgeois. Aussi bien, l'enseignement au Mont, pour être donné dans un décor d'une grande beauté, n'en est pas moins ce qu'il doit être, c'est-à-dire rigoureusement pratique, très réaliste et, quand il y a lieu, très terre à terre. Il y a là des poêles électriques, mais on commence à enseigner comment allumer et chauffer un simple poêle à bois. Et puis, vous savez, ce petit vêtement rectangulaire que nous portons tous en notre prime enfance, oui, ce petit vêtement qui ne reste pas longtemps blanc..."

Ici le Père Damien se met à rire et continue: "Mais oui, c'est ça, eh bien, je vous assure que les Soeurs ne passent pas à la légère sur l'enseignement de la puériculture. Le décor est beau mais on y apprend, et à fond, les choses les plus prosaïques qui sont, hélas! le pain de l'existence quotidienne. Et c'est le même souci en art culinaire, en couture et au surplus dans les arts paysans. On ne perd jamais le point de vue que les élèves retourneront vivre dans la prose quotidienne, mais sans, pour cela, se fermer l'âme à l'esthétique, c'est-à-dire au beau, le beau, ce chemin qui mène à Dieu".

Il devint songeur, puis conclut après un moment de silence: "De la beauté était déjà en disponibilité à Saint-Irénée. On s'est donné le devoir de la faire servir".

Cette opinion m'a paru judicieuse. J'en remerciai le Père, lui disant qu'il me fournissait là une bonne tranchée pour mon article. Il s'en défendit et si, par hasard, ces lignes passent sous ses yeux, dans la modestie franciscaine qui est de grande tradition, il se dira: "Je n'aurais pas dû causer avec ce journaliste".

Une formule d'enseignement au Mont qui, dans l'art culinaire entre autres, m'a paru excellente est la suivante: Exiger de chaque élève qu'elle prépare toute seule pendant un certain nombre de jours un menu complet pour un nombre donné de personnes et — lisez bien — en disposant d'une somme donnée, c'est-à-dire avec des ressources limitées. Car s'il est relativement facile de faire une bonne cuisine quand on n'a pas à compter avec le coût des aliments, il est bien plus difficile d'arriver au même résultat avec un budget fixe, comme c'est le cas dans des milliers et des milliers de foyers. Là doivent se conjuguer la cuisinière et la femme de tête. Avec une somme de... (c'est-à-dire avec des ingrédients évalués à...) nourrir... personnes pendant... jours. Voilà comment au Mont on pose le problème aux élèves. Casserole et crayon de mine. Cuisine et porte-monnaie. Et pas rien que pour un repas et pour une personne. Non, des essais répétés et concluants, car les cours durent 4 ans.

Puisque nous en sommes à parler chiffres, entre des centaines et des centaines de problèmes posés aux élèves, en voici 5 que j'ai trouvés dans le cahier d'une étudiante. Lectrices, posez-les à vos jeunes filles:

(1) Il a fallu 346 livres de laine pour faire une pièce de drap de 56 verges de longueur sur 1 1/2 de largeur. Quelle quantité de laine faudra-t-il pour faire une autre pièce de 72 verges de longueur sur 3/4 de verge de largeur?

Réponse: 222 3/4 livres.

(2) Un poulailler de 25 pieds de longueur et de 10 pieds de largeur peut loger convenablement 50 poules. Combien peut-on en loger dans un autre poulailler de 75 x 20 pieds, si on alloue la même surface de plancher par poule dans chacun des deux poulaillers?

Réponse: 300 poules.

Armand LETOURNEAU

(suite à la page 18)



Le groupe imposant de journalistes et de photographes qui a visité, mardi de la semaine dernière, la ferme La Gruyère, propriété de Mme la comtesse de Feltrinelli. Cette ferme située à Stanbridge est, comté de Missisquoi, réputée par la méticuleuse propreté qui entoure les diverses étapes de la production du lait. On remarque dans le groupe Mme la comtesse, M. Pierre Robadey, gérant de la ferme, M. Gustave Toupin, président de la Corporation des Agronomes de la province de Québec, MM. F.A. Angers, Paul Boucher et autres.

(Photo du Service de Ciné-Photographie de Québec)

MESSAGE D'ADIEU D'UN AUMONIER DIOCESAIN

M. l'abbé Georges Pinard a été, pendant douze ans, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. du diocèse de Nicolet. Atteint par une dure maladie, il a dû ralentir son activité. Maintenant en bonne voie de rétablissement, il quitte l'U.C.C. pour les syndicats catholiques et nationaux. Au congrès de l'U.C.C. de Victoriaville, tenu le 23 septembre dernier, les cultivateurs du diocèse de Nicolet lui ont exprimé leur profonde et durable reconnaissance. En réponse, M. l'abbé Georges Pinard les a exhortés à soutenir fidèlement leurs associations. Cet appel où s'expriment des convictions profondes et un dévouement inlassable vaut tout aussi bien pour ceux qui ne "sont pas de la paroisse". Nous le reproduisons ici tel qu'il a publié le rapport annuel de la Fédération de Nicolet.

"Tout le monde connaît la primauté du problème rural. Peuple agricole, nous ne survivons que par la terre. Restons-lui fidèles. Ne l'abandonnons pas pour aller grossir les villes. Tirons de son sein nourricier les richesses qu'elle nous destine. Employons-les à former une génération forte, saine et vertueuse, la réserve de notre race." (Lettre de l'épiscopat canadien, mai 1941).

Heureux ceux qui ont compris le sens profond de ces paroles de notre épiscopat canadien. Actuellement, la province de Québec connaît un développement industriel sans précédent. Si l'agriculteur ne prend pas la place qui lui revient dans notre économie, la réserve de notre race sera diminuée, notre génération s'affaiblira, et un trop grand nombre de nos vertus disparaîtront.

Pour faire face aux difficultés telles qu'elles se présentent de nos jours, il faut absolument un monde rural fort et vigoureux. Cette force et cette vigueur, le cultivateur ne la puisera nulle part ailleurs que dans ses associations professionnelles bien organisées et vivantes, l'U.C.C. et l'U.C.F. Ces organismes étudient le problème rural à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise, et celle-ci force les intéressés à regarder le problème sous tous ses angles. Elle ne vise pas seulement le côté économique, Elle regarde en même temps les côtés intellectuel et moral. L'Eglise veut une famille agricole prospère et bien rémunérée, mais Elle veut aussi un agriculteur dont le cerveau soit bien meublé, et dont l'âme, celle de sa femme et de ses enfants, soit agréable à son divin Créateur. C'est pourquoi dans les différents services économiques qu'il a le courage de fonder et de maintenir, l'Eglise exigera toujours que les dirigeants aient une ligne de conduite conforme aux exigences d'une nation qui doit rester forte, saine et vertueuse. S'il n'est pas normal que l'agriculteur n'ait rien à dire dans la fixation de ses produits, il est encore moins normal qu'il se laisse envelopper dans cette vague de matérialisme qui déferle sur le monde et qui menace de l'engloutir.

L'U.C.C. et l'U.C.F. sont pour le monde rural ses principales défenses; elles présentent deux armes puissantes, les vertus de charité et de justice. Elles doivent être un achèvement vers le corporatisme tel que voulu par l'Eglise.

Chers cultivateurs et dames de l'U.C.F., restez fidèles à votre vocation d'agriculteur en restant fidèles à vos associations professionnelles, l'U.C.C. et l'U.C.F. Faites progresser, rendez-les puissantes par le nombre de vos membres et par l'influence de vos connaissances. Aimez tous ceux qui travaillent sincèrement pour vous, vos prêtres, vos agronomes, vos dirigeants, vos gouvernants, et sur-

tout aimez-vous les uns les autres.

Prenez tous les moyens à votre disposition pour relever votre niveau intellectuel et moral: assemblées mensuelles, lecture de votre journal, équipes d'étude, journées et retraites de formation sociale. Invoquez souvent et régulièrement vos saints patrons, saint Isidore et Notre-Dame-des-Champs. Acceptez généreusement les épreuves du bon Dieu, vous en aurez tout le bénéfice. Offrez quotidiennement votre travail et faites-le sous le regard du bon Dieu.

Faites rendre à vos fermes leur plein rendement, mettez en pratique les sages enseignements de vos agronomes. Donnez beaucoup d'instruction à vos enfants, remplissez vos collèges et vos couvents. Parlez-leur souvent de la beauté et de la grandeur du sacerdoce et de la vie religieuse. Envoyez vos grands gars et vos grandes filles à l'Ecole Moyenne d'Agriculture. Encouragez les mouve-

(suite à la page 21)

Un congrès sur la sociologie rurale

Le congrès annuel de l'enseignement intermédiaire agricole se tient cette semaine à Québec. Il a débuté hier, le 7 octobre, et se termine aujourd'hui.

Ce congrès groupe de nombreux pédagogues, directeurs et professeurs des écoles d'agriculture supérieures, moyennes et régionales du Québec. Les séances se tiennent en la salle des bills privés du Parlement de Québec sous la présidence de M. Jean-Charles Magnan, directeur du service de l'enseignement agricole.

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Laurent Barré, a porté la parole à la première séance du congrès, hier matin. Le thème général du congrès est la sociologie rurale.

Parmi les conférenciers au programme on remarque M. l'abbé Joseph Diamant, directeur de l'Ecole de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. Nolasque April, directeur de celle de Ste-Martine, M. G. Toupin, professeur à Oka, M. J.-P. Lettre, directeur-adjoint du service de l'Enseignement agricole, M. le chanoine Armand Malouin, directeur de l'Ecole Noé-Ponton de Sherbrooke, etc.

Le dîner offert par le ministère de l'Agriculture a eu lieu hier soir.

Le Centre de Formation Rurale

ouvrira de nouveau ses portes le 4 novembre prochain.

Une école fondée pour aider les jeunes agriculteurs à mieux servir les oeuvres et entreprises des campagnes. Prospectus et autres renseignements sur demande.

S'adresser à

Monsieur Léopold Paquin, directeur,

LE CENTRE DE FORMATION RURALE

Ecole Noé-Ponton, Sherbrooke, P.Q.

La melasse pure de canne rend une bonne moulée MEILLEURE!

Les moulées balancées qui contiennent de la mélasse pure de CANNE sont meilleures pour les volailles et les animaux. La mélasse pure de CANNE ne fournit pas seulement ses éléments nutritifs essentiels — hydrates de carbone, minéraux, vitamines — elle assure en plus l'utilisation plus efficace des autres ingrédients et améliore la qualité de la moulée. Pour hâter les gains, augmenter la production, abaisser les frais de moulée, employez de la mélasse pure de CANNE dans vos moulées balancées.

Faites venir la brochure gratuite "L"

"Comment Alimenter"

CANADA WEST INDIES MOLASSES

5400 L. rue Notre-Dame est, Montréal

Deux heures à la ferme La Gruyère

Ce qu'on a vu, en raccourci, au cours d'une visite à cette ferme appartenant à la comtesse Feltrinelli.

La gamme des produits qu'on peut tirer du lait est fort étendue. Outre la consommation du lait nature, sous forme de beurre, de fromage, de laits concentrés ou évaporés, de crème glacée, il existe quantité d'autres aliments excellents qu'on peut tirer du lait. A cet égard, on est loin d'avoir épuisé chez nous toutes les possibilités qu'offre ce produit naturel incomparable.

On l'a bien vu l'autre jour au cours d'une visite à laquelle étaient invités une vingtaine de journalistes de Montréal par la direction de la ferme La Gruyère — nom d'un fromage suisse célèbre dans le monde entier — à Stanbridge-est, comté de Missisquoi, à une cinquantaine de milles de Montréal.

Cette ferme, que les anciens propriétaires ne reconnaîtraient plus aujourd'hui, appartient à Mme la comtesse Feltrinelli. Elle l'a acquise il y a de cela moins de deux ans, et déjà elle est toute transformée. Il faut dire que Mme la comtesse a eu la main heureuse en choisissant comme gérant M. Pierre Robadey, suisse d'origine, mais canadien d'adoption, puisqu'il a passé plusieurs années de sa vie au Canada, notamment à St-Hyacinthe et à la Malbaie où l'on a tenté, il y a près d'un quart de siècle, une expérience de production de fromage de qualité. La plupart des enfants de M. Robadey d'ailleurs sont nés au Canada.

Pour en revenir à la ferme La Gruyère, le choix du site a été laissé au soin de M. Robadey qui est le conseiller technique et gérant d'affaires de la comtesse Feltrinelli. Il s'est fixé sur cette région d'après une indication donnée il y a déjà longtemps par M. Louis-Philippe Roy, ancien sous-ministre de l'Agriculture de Québec.

La ferme La Gruyère est un agglomérat de trois ou quatre fermes des environs d'une étendue de 1.000 acres. Le but de l'exploitation, a précisé M. Robadey, est de faire de l'élevage d'animaux de race et de fabriquer des produits laitiers de haute qualité.

Cette ferme, partie en bon état, partie assez négligée, a été transformée en quelques mois du tout au tout. On a construit notamment un salon de traite qui a fait l'admiration des visiteurs. On dit qu'il est le seul du genre au Canada. Il n'y aurait que trois ou quatre installations semblables aux Etats-Unis et aucune en Europe. Il est ultra-moderne, et c'est encore peu dire. Ce salon à parois de tuile, rutilant de blancheur et de propreté, est outillé de douze trayeuses mécaniques actionnées à l'électricité. On peut traire douze vaches à la fois, à raison de cinq ou six minutes pour chacune. Le lait passe de la vache dans une bouteille de verre, où se fait auto-

(suite à la page 18)



Madame la comtesse Feltrinelli (au centre) se prête avec obligeance aux nombreuses questions posées par les journalistes à l'occasion d'une visite organisée ces jours derniers par le ministère provincial de l'Agriculture sur la ferme laitière dont elle est la propriétaire à Stanbridge-est, comté de Missisquoi. On a commencé sur la ferme La Gruyère (c'est le nom qu'on lui a donné) la fabrication du fameux Yami Yogourt. A la droite de Mme la comtesse, on remarque M. J.-R. Proulx, propagandiste de la Société des éleveurs de Holsteins du Québec.

(Service provincial de Ciné-Photographie)

Une exposition agricole nouveau genre aura lieu à Montréal au mois de février

Ce sera "Le Salon de l'Agriculture 1953" — Durant la même semaine que les assemblées annuelles de la Copoérative Fédérée et d'autres groupements agricoles

A Montréal, du 16 au 22 février prochain, le public aura pour la première fois l'occasion de visiter, en la vaste salle du nouveau Palais du Commerce, une exposition agricole d'un genre nouveau et qu'on appellera "Le Salon de l'Agriculture". Voilà ce que vient de faire savoir un groupe d'industriels, d'hommes d'affaires, de techniciens et de producteurs agricoles dont c'est l'initiative.

Au cours d'une conférence de presse tenue récemment au Cercle universitaire de Montréal, le président du comité exécutif du Salon, M. Gustave Toupin, président de la Corporation des Agronomes de la province de Québec, a déclaré que le maire Camilien Houde a bien voulu accepter la présidence d'honneur du Salon de l'Agriculture 1953 auquel il fait un accueil enthousiaste. Font partie du comité, outre M. Toupin, M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, M. Nolasque April, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine, le prof. W.-A. Maw, du collège Macdonald, M. Berthold Mongeau, M. Alfred Savoie et M. Gabriel Renaud, gérant.

Le Salon de l'Agriculture diffère des expositions agricoles ordinaires en ce qu'il n'est pas une série de concours entre producteurs, mais plutôt une illustration des multiples activités de l'agriculture qui est l'industrie de base de toute l'économie du pays. Il a été conçu dans un but pure-

ment éducatif et l'intérêt marqué de la population montréalaise pour les choses de l'agriculture ne sera pas déçu. On lui présentera des exhibits variés sur la production des viandes, du lait, des oeufs, des légumes, la culture des fleurs, la mécanique au service du cultivateur, la technique de la transformation des produits, la mise sur le marché, etc.

Plusieurs organisations importantes collaborent à l'organisation du Salon, notamment les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture, le Comité des Industries avicoles du Québec, les sociétés Ayrshire et Holstein et autres. Divers comités ont été formés dont voici les principaux membres :

Comité de la grande culture, présidé par M. J.-A. Lafortune, agronome de Montréal, avec M. André Auger, chef du Service provincial de la Grande culture, et M. G.-H. Gonthier, de l'Institut pour l'amélioration de l'orge.

Comité de l'industrie animale, présidé par M. Pierre Labrecque, chef du Service provincial de l'industrie animale, assisté de MM. Hermas Lajoie, Frs Boulais, Vic. Pelchat, Maurice Joubert et D. MacMillan.

Comité de l'horticulture, présidé par le Dr Bruno Landry, chef adjoint du Service provincial de

Fête en l'honneur de M. Hector Béliveau

Agronome depuis vingt-cinq ans, M. Hector Béliveau, en charge du comté d'Arthabaska, a été récemment l'objet d'une fête au Chalet des Cèdres, près de Victoriaville. Au banquet présidé par M. Albert Fréchette, on remarquait à la table d'honneur M. et Mme Béliveau; les hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, et Wilfrid Labbé, ministre d'Etat et député du comté d'Arthabaska; M. l'abbé Origène Grenier, curé de Ste-Victoire; Ed. Brisebois, du Service de la propagande au ministère de l'Agriculture; Hermas Lajoie, secrétaire de l'Association Holstein-Friesian du Québec; J.-E. Lemire, gérant de la betteraverie de St-Hilaire; Vincent Lanouette, agronome-propagandiste des cercles de Jeunes Agriculteurs, qui ont adressé la parole, et des représentants de toutes les organisations agricoles du comté.

En formulant des remerciements émus, M. Béliveau a réitéré l'assurance de son entier dévouement aux cultivateurs de son comté qu'il sert depuis 17 ans, et de son entière collaboration à ses confrères qui, dans le vaste camp d'action agronomique, collaborent au progrès de l'agriculture de la région.

Chez les agronomes de la Gaspésie

Les membres de la section Rivière-du-Loup-Gaspé de la corporation des Agronomes se sont réunis récemment à Carleton pour entendre une conférence de M. Paul Boucher, du service d'Information du ministère provincial de l'Agriculture. Cette étude portait sur l'humanisation du Québec: origine et évolution du peuplement et de l'agriculture.

Le conférencier a été présenté par M. S. Langlais, président, et remercié par M. Lucien Roy, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Rimouski. M. C.-A. Langelier agissait comme secrétaire.

Par la suite, les agronomes ont visité la sous-station expérimentale de Caplan. Ils y furent reçus par M. Ludger Bellefleur, régisseur.

Les visiteurs ont porté une attention spéciale à un silo-tour rempli de foin vert, avec mélasse comme préservatif, et à de l'ensilage d'A.P.V. conservé dans un silo temporaire fait de clôture à neige, doublé d'un papier Rosca et renforcé de broche No 9.

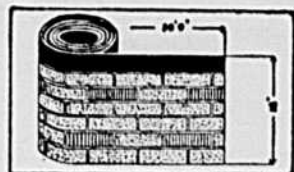
Ils ont également été très intéressés à visiter des pacages où l'on compare différents mélanges d'herbes, incluant le trèfle Ladino et la luzerne, cultivés sur des sols fertilisés de divers mélanges d'engrais chimiques. Pacages à long terme et en rotation de 4 ans. Il y eut également visite des parcelles de céréales comprenant 17 variétés d'avoine, 19 d'orge, 12 de blé et 14 de lin à filasse, aux fins d'établir la rusticité et le rendement local de ces variétés.

Cette ferme, d'organisation récente, a une superficie de 110 acres en culture et 9 en forêt de démonstration. On y fait actuellement de la terre neuve. Un troupeau de vaches Ayrshire attire déjà l'attention des éleveurs et cultivateurs de la région.

Baisse marquée de la consommation de pain

En 1934-39, les Canadiens mangeaient en moyenne 205,3 livres de pain par an. La consommation de pain a baissé depuis lors et l'année dernière, les Canadiens ont consommé en moyenne 172,3 livres de pain.

SPECIAL



PAPIER

Imitation de Brique en rouleau.

Première qualité

Couleur Rouge ou Vert un rouleau couvre 50 pi carrés

Prix \$1.75 le rouleau

ce Special est valable pour un temps limité seulement.

Aussi papier à couverture 1ère qualité, granulé rouge ou vert en largeur de 18 pouces couvrant 50 pieds carrés, pesant 30 livres par rouleau, au prix réduit de \$1.60 le rouleau

Conditions 25% avec la commande. Balance sur réception

A. L. Gonneville Mfg.

Charette

Cité St-Maurice,

P. Qué.

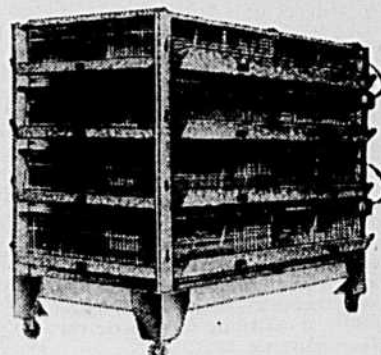
"DOULEURS D'ESTOMAC"

"Essayez ce traitement échantillon GRATIS par VON"



Pourquoi continuer de souffrir de ces violentes brûlures et crampes d'estomac causées par l'acidité alors que vous pouvez vous procurer un soulagement prompt et sûr avec les CANADIAN VON TABLETS? Ce traitement fameux a accompli des résultats merveilleux pour des centaines de cas d'acidité aiguë et tenace de l'estomac. CANADIAN VON TABLETS combat l'excès d'acidité, vous soulage de cette sensation de gonflement gazeux et adoucit l'irritation causée par l'acidité. Pas besoin de vous soumettre à une diète. Si vous souffrez d'indigestion, de gastrite, de brûlements d'estomac, de crampes, de malaise consécutifs aux repas engendrés par l'excès d'acidité, essayez gratuitement les CANADIAN VON TABLETS. Ecrivez tout de suite pour échantillons gratuits du traitement. Brochure gratuite incluse. CANADIAN VON TABLETS CO. Dépt. 401-J, Windsor, Ontario.

Un moyen sûr de garder les poussins en bonne santé



Les Batteries d'Élevage Jamesway Universal sont idéales pour garder les poussins au sortir de la couveuse. Leurs caractéristiques exclusives comprennent: "CHALEUR DOUILLETTE" assurée par des thermostats du type à contact, munis chacun de thermomètre et de régulateur.

EAU ET NOURRITURE ABONDANTES—chaque étage comporte une mangeoire de 11 pieds et un abreuvoir de 6 pieds.

NETTOYAGE FACILE—construction entièrement métallique; les plateaux à déjections et les planchers en treillis métallique peuvent s'enlever d'un côté ou de l'autre.

COMMODITÉ—des treillis métalliques au milieu séparent chaque étage en deux compartiments afin de permettre une manipulation facile des oiseaux.

AVIS: Toutes les prises de courant sont fournies; l'installation complète est approuvée par la C.S.A.

Ecrivez pour plus de renseignements

EASTERN STEEL PRODUCTS

LIMITED

1335 AVENUE DELORIMIER MONTREAL

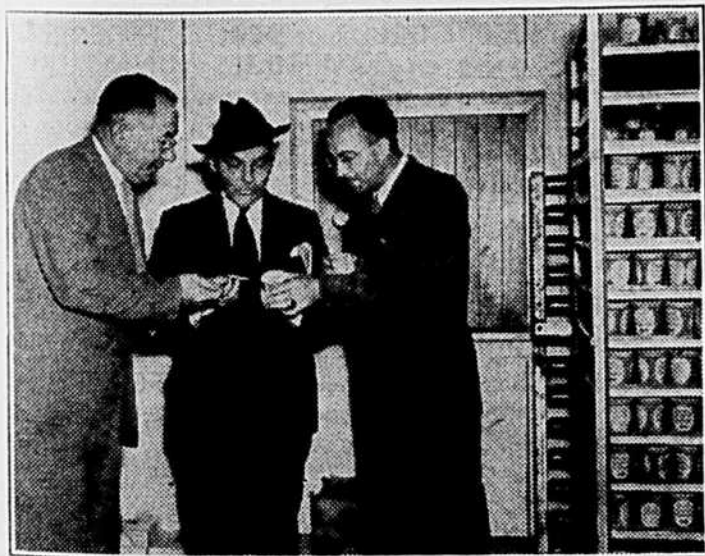


Photo prise au cours de la visite à la ferme La Gruyère, propriété de Mme la comtesse Feltrinelli, à Stanbridge-est, comté de Missisquoi. De gauche à droite, M. Pierre Robadey, d'origine suisse, gérant de la ferme La Gruyère, fait voir à M. Gustave Toupin, (au centre), professeur à l'Institut d'Oka et président de la Corporation des Agronomes, le nouveau Yogourt fabriqué à la ferme La Gruyère. Ce produit est conservé dans une chambre froide attenante à la laiterie. A droite, le professeur Brochu de l'Institut d'Oka.

(Service de Ciné-Photo de Québec)

Succursales:
MONTREAL
QUEBEC
QUEBEC-OUEST

**PRINCEVILLE
VICTORIAVILLE
RIMOUSKI
LA SARRE**

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: 105 est, rue St-Paul • Montréal

Membre de:
CONSEIL DE LA COOPÉRATION
DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE

**FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE LAIT**

CONGRES général des COOPERATIVES

L'EXECUTIF A COMPLETE SA TOURNEE

Finissants en agronomie à la Fédérée

Les 10 et 11 octobre, à Québec

En fin de semaine se tiendra le Congrès général des coopératives du Québec, sous les auspices du Conseil de la Coopération du Québec. On sait que le Conseil de la Coopération groupe plus de 300 coopératives de presque tous les secteurs du mouvement: agricole, mutuelles-vie, consommation, habitation, électricité, téléphone, pêcheurs, étudiants, chantiers, etc., ainsi que plusieurs institutions para-coopératives intéressées au progrès de la coopération, entre autres, le service de l'Economie rurale de Québec, la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, le service social-économique de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, la C.T.C.C., etc.

Le congrès promet d'être un succès sans précédent tant à cause du grand nombre de coopératives qui ont adhéré au Conseil depuis sa réorganisation qu'à cause de l'importance des sujets d'étude au programme. Les congressistes feront une révision définitive du projet de législation coopérative qui est à l'étude depuis trois ans. Il y aura encore présentation et discussion des questions qui ont été abordées au cours des réunions tenues à travers la province au cours de 1952.

Les coopérateurs auront l'avantage d'entendre, à la soirée officielle du congrès, M. Martin Léger, nouveau président du Conseil canadien de la coopération et gérant général de la Fédération des Caisses populaires acadiennes du Nouveau-Brunswick. Il traitera de "la signification économique et sociale du mouvement coopératif au Nouveau-Brunswick".

A l'occasion de ce congrès, nous ne saurions mieux faire que de rappeler les paroles de Me René Paré, président du Conseil de la Coopération du Québec, paroles prononcées à l'ouverture du congrès de l'an dernier à l'Université de Montréal:

"Ce doit être, pour les coopérateurs, une grande source de satisfaction et pour les responsables du mouvement une invitation à un plus grand zèle, de constater qu'en propageant les principes de la coopération, en travaillant à l'organisation et au progrès des activités des coopératives, ils travaillent en communion de pensée avec nos Chefs spirituels, et que leur action s'intègre dans le plan de reconstruction sociale proposé par l'Eglise."

Et ces autres paroles de M. Roméo Martin, vice-président du conseil, en cette même circonstance:

"Le Conseil de la Coopération du Québec a comme mission d'aider les coopératives à former des hommes économiquement plus forts, socialement plus justes, professionnellement plus compétents et civiquement plus éclairés."

Le thème du congrès, "Les relations intercoopératives", n'indiquait-il pas déjà que, par les soins du Conseil de la Coopération, les coopérateurs des différents secteurs feront un pas de plus vers une compréhension plus juste et plus précise de leur responsabilité vis-à-vis de l'idéal commun ainsi que vers des relations de plus en plus étroites entre eux pour le plus grand bien de tous!

Car il ne faut jamais oublier que si le mouvement coopératif a une fin d'ordre économique, il porte en lui, comme l'a dit le Dr Fauquet, "des valeurs humaines et des valeurs morales".

C'est une chose que certains de nos amis, qui se disent pourtant coopérateurs ne semblent pas encore avoir comprise.

T.-E. BOIVIN, agronome.

Mardi de la semaine dernière, le Conseil exécutif de la Coopérative Fédérée complétait son tour de province en rendant visite aux coopérateurs du Lac St-Jean-Saguenay à St-Jérôme.

Le beau temps qui avait succédé à des pluies abondantes avait retenu aux champs pour les travaux de la récolte plusieurs coopérateurs qui projetaient de se rendre à la réunion. Cependant plus d'une cinquantaine de personnes: administrateurs de coopératives, gérants, agronomes, représentants de l'U.C.C. y ont assisté.

La Chaîne coopérative du Saguenay était représentée par son président, M. Jos Bouchard.

Tous les membres du Conseil exécutif et le secrétaire général étaient présents. M. Henri-C. Bois a fait un exposé de la situation financière de la Fédérée. Nous avons donné un résumé de cet exposé la semaine dernière. M. J.-A. Pinsonneault, président de la Coopérative Fédérée, a tiré les conclusions.

Au cours du forum de l'après-midi, sous la direction de M. Roméo Martin, on a donné des explications sur le nouveau plan d'assurance vie-groupe mis sur pied récemment par la Fédérée et dont on trouvera les grandes lignes également dans la page de la Fédérée de la semaine dernière. On sait que ce plan est en vigueur depuis le 1er octobre et que déjà quelques centaines de cultivateurs, membres de coopératives affiliées, en bénéficient. C'est le projet soumis par la mutuelle-vie de l'U.C.C. qui a été accepté par le Conseil d'administration de la Fédérée.

On a aussi rappelé la décision de l'assemblée annuelle à l'effet de permettre aux cultivateurs de prêter leur argent à la Fédérée, soit pour cinq ans à 4% d'intérêt, ou pour huit ans à 4½%. Les coopératives qui ne l'ont pas encore fait ont été invitées à se nommer un solliciteur pour recueillir ces prêts qui, en plus de constituer un très bon placement, contribueront à améliorer la liquidité des capitaux de la centrale. Il y a un nombre de services que la classe agricole réclame depuis longtemps qui pourraient être réalisés si celle-ci voulait souscrire le capital nécessaire dans leurs entreprises coopératives locales d'abord et ensuite à leur Centrale. M. Bois a cité à titre d'exemple, le cas de la fabrication des engrais chimiques.

Souhaitons que la tournée de l'exécutif ait été profitable aux coopérateurs de chaque région de la province. Peut-être serait-elle encore plus fructueuse si les coopérateurs de chaque région se concentraient un peu plus avant la visite des membres de l'exécutif pour soumettre un ou deux problèmes particuliers de coopération sur lesquels une étude préalable aurait été faite systématiquement. Ceci n'est pas un reproche, mais une invitation à employer les heures précieuses passées avec les membres de l'exécutif plutôt à étudier et à régler, si possible, les problèmes d'intérêt général qu'à faire une revue de quelques bobos qui, la plupart du temps, se résolvent d'eux-mêmes.

(Suite à la page 23)

Les finissants en agronomie de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière ont visité, la semaine dernière, quelques établissements de la Coopérative Fédérée à Montréal. Le groupe était dirigé par le Dr Albert Alarie, professeur à Ste-Anne.

Après avoir passé rapidement à la Coopérative canadienne du bétail, aux entrepôts de la machinerie, à l'abattoir à volailles, les finissants ont été reçus dans les locaux du siège social où ils ont pris le souper.

On leur a présenté un film sur l'hyperphosphate RENO dont la Fédérée est le distributeur dans la province de Québec. Après quoi, ils ont entendu de brèves allocutions sur les activités de la Coopérative Fédérée par M. T.-E. Boivin et M. B. Bourgault.

Le président des finissants, M. Paquin, a remercié les autorités de la Fédérée de leur accueil empressé et il a déclaré, au nom de ses confrères, que chacun avait été favorablement impressionné par l'ampleur de l'entreprise coopérative qu'ils avaient eu l'occasion de visiter.

Nous avons été très heureux d'accueillir ce groupe et nous en profitons pour inviter de nouveaux coopérateurs à ne pas se gêner pour organiser une excursion à Montréal en vue de visiter les différents établissements de la Fédérée. Qu'on ait seulement la précaution de nous prévenir quelques jours à l'avance pour nous permettre d'organiser la visite avec plus d'efficacité.

La situation de la chair de volailles

A l'approche de la saison d'abattage et de la mise sur le marché de la chair de volailles, les cultivateurs seront sans doute intéressés à connaître la situation, telle que l'indique "La revue d'actualité" du Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture.

Poussins

Au cours du premier semestre de l'année courante, 7½% de poussins de moins ont éclos dans les couvoirs approuvés que pendant la période correspondante de 1951, et 16.7% de plus que pendant les six premiers mois de 1950. Les éclosions pendant le premier trimestre de 1952 ont dépassé de 15% celles du premier trimestre de 1951; toutefois, les éclosions pendant le deuxième trimestre étaient inférieures de 30% à celles de la période correspondante de 1951.

L'enquête du 1er juin effectuée par le Bureau fédéral de la statistique fait voir que le nombre de pondeuses sur les fermes au cours de la prochaine année culturale 1952-1953 sera moindre que durant la présente campagne agricole. L'enquête révèle qu'il y avait approximativement le même nombre de poulettes entre les âges de six semaines à six mois au 1er juin qu'à la date correspondante de 1951, soit 17.3 millions de sujets comparativement à 17.5 millions. L'enquête a aussi révélé toutefois qu'il y avait sur les fermes 15% de poussins de moins âgés de moins de six semaines qu'au 1er juin 1951, soit 15.8 millions de poussins comparativement à 18.5 millions. Ces données indiquent que les approvisionnements d'œufs frais pour le marché national au cours de l'automne et le début de l'hiver seront approximativement les mêmes que l'an dernier mais qu'ils seront plus faibles pendant la période de production maximum au printemps.

Les ventes de poulets seront moindres cet automne par rapport à 1951. L'enquête du 1er juin fait voir qu'il y avait sur les fermes 7.9 millions moins de coqs âgés de plus de six semaines qu'à la date correspondante de 1951.

La brusque diminution du nombre des éclosions pendant le second trimestre de 1952 se ressent des réactions des cultivateurs aux rapports défavorables qui existent entre le prix des œufs et le prix des moulées. Ce rapport a été beaucoup moins favorable au cours de la saison d'incubation de la présente année que durant la période correspondante de 1950 et 1951.

DINDONNEAUX

La statistique relative aux couvoirs approuvés révèle qu'il y avait 52% plus de dindonneaux qui ont éclos dans les couvoirs approuvés pendant la première moitié de 1952

(suite à la page 15)

Exposition de produits alimentaires

Du 15 octobre au 19 octobre, il y aura à Montréal, dans le Palais du Commerce, une exposition de produits alimentaires.

La Coopérative Fédérée y aura un exhibit des principaux produits alimentaires qu'elle est en état d'offrir aux consommateurs, notamment les volailles, les viandes, telles que jambon, bacon, saucisse, boudin, beurre, fromage, œufs, conserves alimentaires, fruits et légumes.

C'est la première fois qu'à Montréal, la Coopérative Fédérée participe à une exposition de ce genre. Un grand nombre de citoyens, qui ne soupçonnaient même pas l'existence de la plus puissante entreprise coopérative du Québec possédée et contrôlée par nos cultivateurs, ouvriront sans doute les yeux sur la grande variété et la qualité des produits de la ferme qu'ils peuvent se procurer par son entremise. Nous aurons à ce kiosque quelques pancartes qui diront brièvement ce qu'est la Coopérative Fédérée. Et aussi, bien entendu, nous aurons des personnes compétentes prêtes à donner des réponses aux demandes d'information.

Les membres de nos coopératives agricoles se réjouiront d'apprendre cette bonne nouvelle et nul doute que s'il s'en trouve de passage à Montréal pendant la durée de l'exposition, ils aimeront se rendre au Palais du Commerce pour y visiter non seulement le kiosque de la Coopérative Fédérée mais aussi ceux des autres firmes qui y exposeront.

Une visite semblable contribuera certainement à fixer le cultivateur sur les exigences des consommateurs tant au point de vue de la qualité que de la présentation des produits de la ferme. Il lui sera ensuite plus facile de comprendre la raison des lois de classification de ses produits. Il ne sera plus surpris des exigences des coopératives sur la qualité des produits qu'il leur expédie.

T.-E. BOIVIN

LES MOULEES "FEDEREE"

UNE SOURCE DE PROFITS

PRE-DEBUT et DEBUT "FEDEREE"

pour poussins et dindonneaux

OUI, IL Y A DU NOUVEAU!

Ces moulées "FEDEREE" sont chargées de vitamines assorties et de minéraux essentiels variés... mélangés avec des ingrédients spécifiques qui assurent

SUCCES ET PROFITS.

Les moulées PRE-DEBUT et DEBUT "FEDEREE" sont fabriquées en COMPRIMES MINIATURE parce que, servies sous cette forme, elles seront plus profitables à vos poussins et à vos dindonneaux; leur croissance sera plus rapide, plus sûre, plus économique.

EXIGEZ-LES dès aujourd'hui. Votre temps et votre argent sont précieux.

NE RISQUEZ PAS... FAITES UN PLACEMENT SUR.

Ces moulées et d'autres moulées "FEDEREE" sont en vente à votre coopérative locale, membre de

La Coopérative Fédérée de Québec

105 est, rue St-Paul Montréal



Une partie de la foule qui a assisté, le 17 septembre dernier, au pique-nique annuel de l'Association Holstein du Québec, tenu à la ferme Lake Aylmer, de Disraeli, dont M. W.-L. MacLeod est propriétaire. Ici on assiste à la parade du troupeau de M. MacLeod qui a obtenu de beaux succès aux expositions de Sherbrooke et de Québec.

(Photo du ministère de l'Agriculture de Québec)

Perte sur le boeuf de Nouv.-Zélande ?

Officiellement débarrassé de la fièvre aphteuse, le Canada n'a cependant pas fini de payer son lourd tribut à cette maladie du bétail. On se rappelle l'entente survenue entre l'Angleterre, la Nouvelle-Zélande et le Canada, en vertu de laquelle le Canada prendrait la place de la Nouvelle-Zélande sur le marché anglais avec 63,000,000 livres de viande de surplus, quitte à acheter une quantité égale de viande de Nouvelle-Zélande, destinée à l'Angleterre, et à la revendre aux Etats-Unis sans la faire passer par le Canada. Mais on apprend que le Canada risque une quinzaine de millions de dollars à ce jeu. A l'heure actuelle, une baisse dans les prix de la viande aux Etats-Unis a ruiné l'espoir d'un profit immédiat. Le Canada a décidé de cesser les ventes aux Etats-Unis et de garder le boeuf dans les entrepôts américains durant les prochains mois en attendant une hausse de prix. Et comme dit plus haut, si ce plan ne réussit pas, notre pays perdra \$15,000,000 et peut-être davantage.

400,000 poussins vendus à St-Anselme

Le couvoir coopératif de Saint-Anselme, comté de Dorchester, vient de terminer une autre année avec un chiffre d'affaires de \$176,200 et un trop-perçu de \$2,700. Le nombre de poussins vendus durant l'année a été de 411,300 et celui des dindonneaux, de 21,000, le tout représentant une valeur de \$102,000 à laquelle il faut ajouter celle des poulettes âgées pour un montant de \$43,000, ainsi que le produit de la vente des accessoires avicoles, des boîtes à volailles et des oeufs d'incubation.

Les 60 aviculteurs membres de ce progressif couvoir se sont réunis récemment en assemblée générale annuelle dans la salle paroissiale de St-Anselme, sous la présidence de M. Napoléon Audet. La reddition des comptes a été faite par l'auditeur de la Société, M. Raul Cloutier, agronome, en présence de M. l'abbé Eugène Dumas, curé de la paroisse, de MM. J. Ubald Pilon, chef de la division de l'Aviculture, Ulric Gauthier, instructeur avicole, et J.-B. Roy, agronome, secrétaire-général de la Coopérative Avicole du Québec. Le bilan montre un actif de \$32,400 en regard d'un passif de \$6,250. Le capital souscrit à l'entreprise est de \$19,400 et la réserve et le trop-perçu se chiffrent à \$6,750. La valeur immobilisée, déduction faite des dépréciations, est de \$23,800. Les améliorations effectuées durant l'année dans l'aménagement intérieur de la bâtisse en font le couvoir le plus moderne de la province.

A l'unanimité, les sociétaires ont décidé de porter à la réserve générale les bénéfices réalisés avec les non-membres et de verser en ristourne aux membres les profits faits avec les sociétaires, le tout après avoir satisfait aux exigences de l'impôt.

Les officiers suivants ont été élus pour l'année : MM. Jos. Blouin, Napoléon Audet, Gérard Laflamme, Eugène Baillargeon, et Henri Lavallée. Le secrétaire-gérant est M. J.-Ernest Lavallée.

Le Conseil des semences annonce des changements aux mélanges des graines

Modification des mélanges "A" et "D" — L'établissement des prairies et des pâturages — La culture de la luzerne

Le Conseil des semences du Québec annonce certains changements à ses recommandations touchant les mélanges de graines fourragères pour l'établissement de prairies et de pâturages.

Modification des mélanges "A" et "D"

Le Conseil recommande de retrancher à l'avenir le trèfle d'Alsike des mélanges A et D, et d'augmenter proportionnellement les pourcentages de luzerne dans ces deux mélanges. Voici donc ce que devrait être, en 1953, la composition de ces deux mélanges qui ont vendus par le commerce :

Nouveau mélange "A"

Composants	Quantités par 100 lbs
Mil	50 lbs
Trèfle rouge	20 lbs
deux coupes	30 lbs
luzerne	30 lbs
Total :	100 lbs

Nouveau mélange "D"

Composants	Quantités par 100 lbs
Mil	48 lbs
Trèfle rouge	15 lbs
deux coupes	24 lbs
luzerne	24 lbs
Pâturin du Kentucky	13 lbs
Total :	100 lbs

Explication :

L'emploi de la luzerne, dans le Québec, a passé le stade expérimental. Il est maintenant généralement connu que la luzerne ne tient bien que dans les sols profonds et bien équilibrés. De nombreux cultivateurs, sachant que leur sol convient à la luzerne, avaient déjà pris l'habitude d'enrichir, à domicile, le mélange A en ajoutant de la luzerne.

Pour ces raisons, le Conseil des semences recommande de retrancher le trèfle d'Alsike des mélanges A et D, puisque cette plante ne convient pas aux sols qui poussent bien la luzerne et que, dans ces conditions, ce trèfle ne peut apporter qu'une contribution insignifiante à la flore des prairies et des pâturages ensemencés.

L'élimination du trèfle d'Alsike de ces deux mélanges permet de les enrichir en luzerne : le nouveau mélange A contiendra 30% de luzerne ; le nouveau mélange D en contiendra 24%.

Mélange à pâturage à base de lotier corniculé

Le lotier corniculé, légumineuse vivace d'excellente qualité, a fait, depuis quelques années, dans notre province, l'objet d'essais culturels qui se sont révélés fructueux. La plante s'établit lentement, ne donnant son maximum de rendement qu'à partir de la troisième année, mais elle peut durer ensuite très longtemps car elle semble rustique et elle possède, au surplus, pourvu qu'on lui laisse atteindre de temps à autre le stade de la maturité, la faculté de réensemencement par elle-même. Une autre caractéristique très importante du lotier est qu'il peut en-

durer, à l'encontre de la luzerne et du Ladino, une croissance intensive et continue.

On favorise beaucoup l'établissement du lotier corniculé en empochant les mauvaises herbes et les plantes compagnes de lui faire une trop forte compétition l'année même du semis, soit par le brouillage, soit par le broutage.

Le lotier corniculé s'est révélé beaucoup mieux adapté que la luzerne aux sols imparfaitement gommés, où la table d'eau se maintient élevée à certaines époques de l'année.

Le seul lotier recommandé dans le Québec est le lotier à feuille large, de la variété Empire.

Composition du mélange K, à fabriquer à domicile

Mil	8 livres
Trèfle rouge	4 livres
deux coupes	4 livres
lotier corniculé	4 livres
Empire	4 livres
Total :	16 livres à l'acre

Emploi :

Ce mélange se recommande pour l'ensemencement de **pâturages à long terme** en sols qui ne conviennent pas à la luzerne.

L'inoculation du lotier est une précaution nécessaire. On recommande d'ensemencer le mélange avec une plante abri et de le faire pâturer l'année même du semis.

Roland L'Espérance, publiciste, Conseil des semences de Québec.

Un élévateur à grain détruit à Port-Arthur

Un incendie spectaculaire, accompagné d'une violente explosion, a détruit un énorme élévateur à grain de Port-Arthur, Ontario, mercredi de la semaine dernière, entraînant plusieurs pertes de vie et des dégâts évalués à au moins \$3 millions. L'explosion a précipité des blocs de mortier sur un navire en train d'effectuer sa cargaison à même les sept millions

de boisseaux contenus dans l'élévateur. Heureusement, une équipe d'hommes réduite au minimum effectuait le chargement. Autrement une cinquantaine d'hommes auraient péri. Quatre hommes ont été tués, quatorze blessés et deux sont disparus. On attribue l'explosion à une combustion spontanée dans la poussière de grain qui fut à l'origine d'un désastre semblable en 1945 qui avait fait 22 morts.

LE COUVERCLE "SEAL-TITE" CONSERVE LA Fraîcheur!



Un dispositif spécial dont la résilience forme à l'intérieur du couvercle un sceau à l'épreuve de l'air, conserve le Tabac à Cigarettes Vogue bien frais et lui garde son humidité naturelle. Achetez une boîte de Vogue "Seal-Tite" dès aujourd'hui.

Savourez du
TABAC A
CIGARETTES

VOGUE *Frais*

OUI ! C'EST LA MEILLEURE QUE VOUS POUVEZ ACHETER

L'achat des polices flottantes sur les marchandises s'est généralisé et l'on sait que cette police est le plus beau contrat, le plus complet, le plus large qu'il y a sur le marché d'assurance. L'on doit savoir également qu'un très grand nombre de Compagnies d'Assurance se refusent à le vendre parce qu'il est trop avantageux pour l'assuré. C'est pourquoi il arrive que certaines personnes sont obligées de critiquer ce contrat ne pouvant le vendre elles-mêmes.

Pour renseignements, consultez nos courtiers

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

105 est, rue Saint-Paul,

MONTREAL

VOS SOLS ONT BESOIN D'ACIDE PHOSPHORIQUE ET DE CHAUX

Fertilisez maintenant
avec

L'HYPERPHOSPHATE



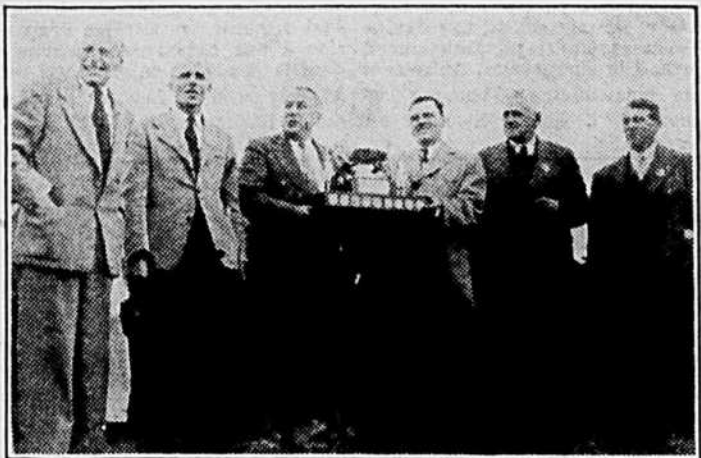
L'engrais phosphaté idéal pour sols décalcifiés.

Pour tous renseignements, écrivez à :

Compagnie Nord Africaine de l'Hyperphosphate Reno

1504, rue de la Montagne,

MONTREAL, P.Q.



Cette photo prise au pique-nique de l'Association Holstein, tenu le 17 septembre à Disraeli, montre M. W.-L. MacLeod (le troisième en partant de la gauche) remettant à M. Armand Laliberté la coupe offerte comme trophée à l'équipe championne du concours d'expertise intercirclers. C'est l'équipe du district de Québec qui a mérité cet honneur cette année. On remarque, de gauche à droite, l'hon. J. Bourque, ministre des Terres et Forêts, M. Lauréat Couture, de Loretteville, M. MacLeod, propriétaire de la ferme Lake Aylmer, M. Armand Laliberté, gérant de la ferme de l'Hôtel-Dieu de Québec, l'hon. Antonio Elie et M. Albert Sansfaçon, de Charlesbourg.

(Photo du ministère de l'Agriculture de Québec)

HORTICULTURE

Congrès maraîcher en Gaspésie

La fédération de l'U.C.C. de Gaspésie a pris l'initiative de convoquer les maraîchers de la péninsule à une journée d'étude qui a eu lieu à Bonaventure lundi dernier, le 7 octobre.

Le but de cette assemblée était de discuter l'opportunité de développer la culture maraîchère en Gaspésie pour répondre aux besoins du marché régional. La discussion devait porter également sur la possibilité d'établir des entrepôts frigorifiques ou des chambres froides pour conserver la récolte de fruits et de légumes. Il est probable qu'on aura en Gaspésie même un excellent marché si l'on parvenait à conserver ces denrées périssables tout l'hiver.

M. Gérard Giroux, secrétaire du comité des cultures maraîchères et spécialisées à l'U.C.C., a été le principal conférencier. On a invité en outre un autre spécialiste en horticulture, M. Bernard Baribeau, inspecteur fédéral de la production des pommes de terre dans la province de Québec.

M. Giroux a traité des possibilités de la culture maraîchère dans la péninsule gaspésienne et de l'organisation des maraîchers au sein de l'U.C.C. Quant à M. Baribeau, il a exposé les divers aspects de la production et de la vente des pommes de terre.

Dimanche des Missions fixé au 19 octobre

C'est le 19 octobre qu'a lieu cette année le dimanche des missions. Rome l'a institué afin de rappeler aux fidèles leurs devoirs envers ceux qui se dévouent pour implanter la foi à travers le monde. Ils peuvent les aider de leurs prières et de leurs aumônes. Ils peuvent susciter dans leurs milieux des vocations missionnaires. Ils peuvent faire connaître les besoins et les souffrances des chrétiens établis en pays païens. On lira avec profit la dernière encyclique du Pape sur ce sujet: "Evangeli praecones" (Actes pontificaux, Editions Bellarmin, Montréal). Elle résume la doctrine de l'Eglise sur les missions et contient de précieuses directives.

L'Union catholique des cultivateurs

Congrès général annuel

Avis est par les présentes donné que le congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs aura lieu à Montréal, au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Papineau, les 22 et 23 octobre 1952.

Le congrès sera appelé à se prononcer sur un projet d'amendement aux règlements de l'Union, selon lequel la contribution serait uniforme pour tous les membres et serait séparée, à toute fin pratique, de l'abonnement à "La Terre de Chez Nous".

Le Secrétaire général,

Thuribe BELZILE

Montréal, le 1er octobre 1952.

Le sphynx du tabac en Ontario

En Ontario. — Pour la première fois cette année, le sphynx du tabac a perdu beaucoup de son importance dans le sud ontarien, apportent les spécialistes du laboratoire fédéral d'entomologie, à Chatham. On trouve tous les ans dans la région une certaine quantité de larves de l'insecte, mais les néfaits en sont maintenant restreints.

Des rapports venus en août de la région de Leamington signalaient que le DDT ordinaire ne parvenait pas à réprimer le sphynx du tabac. Après enquête, on s'est rendu compte qu'il s'agissait du phynx du tabac dans 75 pour cent des cas et, dans l'autre 25 pour cent, du sphynx de la tomate. A cette époque, les larves étaient à leur grosseur et sur le point de changer en chrysalides, dit M. W.-E. Butler, chargé des recherches en entomologie du tabac à Chatham.

Le 2 septembre, on constata que le tabac de la même région était infesté de sphynx. En maints endroits, 75 pour cent des plants se trouvaient atteints et plusieurs hébergeaient plus d'une larve.

Après l'essai de divers insecticides, on découvrit que le DDD constituait un agent efficace de répulsion. On recommande maintenant contre le sphynx l'arrosage à raison de 2 livres à l'acre de DDD à 50%, poudre mouillable, ou pour le saupoudrage, 30 livres à l'acre de la poudre à 7 1/2%.

Le travail forcé dans les pays communistes

La commission spéciale de l'O.N.U., qui a entrepris une enquête sur le travail forcé dans les pays européens satellites de l'U.R.S.S., a établi qu'il y a 45 camps de concentration en Roumanie contenant 250,000 prisonniers astreints au travail forcé. Selon la même commission, il y a 247 camps similaires en Tchécoslovaquie, 25 en Pologne, 30 en Bulgarie et 95 en Hongrie. (S. P.C.)

Une gerbe de petites nouvelles

Jeunes agriculteurs ontariens à Québec

Quarante-cinq jeunes agriculteurs de l'Ontario ont passé par Québec le 1er octobre. Ils sont venus dans le but de visiter la vieille capitale et se renseigner sur l'agriculture du Québec. Le groupe comprenait 25 jeunes gens et 20 jeunes filles. La plupart sont des étudiants des institutions agricoles de l'Ontario. A Québec, ils ont été les invités du ministre de l'Agriculture, l'hon. Laurent Barré.

Il faut l'approbation du gouvernement fédéral

On vient de rappeler à Ottawa que tous les insecticides et autres produits antiparasitaires vendus ou offerts en vente au Canada doivent être enregistrés en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires appliquée par la division des produits végétaux du ministère de l'Agriculture. Il arrive qu'un importateur canadien s'intéresse à un nouveau produit et entreprenne de le distribuer au Canada sans l'avoir étudié suffisamment. C'est contre cette pratique qu'on veut vous mettre en garde à Ottawa.

Congrès de la Société de protection des plantes

A la séance d'ouverture du congrès annuel de la Société de protection des plantes, que présidait M. Champlain Perreault, le Dr V. Pavlanis, chef du laboratoire des virus à l'Institut de microbiologie de l'université de Montréal, le Dr MacLeod, du ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, et le Dr R.-H. Larson, de l'université du Wisconsin, ont traité de diverses maladies des plantes. Ce dernier a parlé sur les maladies du tabac.

Voleurs de bestiaux arrêtés en Ontario

Un homme et une femme, que l'on présume avoir volé 58 vaches, 38 porcs et un cheval, ont été arrêtés à Montréal au cours de la semaine dernière, en vertu d'un mandat émis par la police ontarienne. La valeur des animaux volés est estimée à au moins \$10,000. La police de l'Ontario a envoyé des agents pour ramener les suspects à Perth où ils auraient commis la plupart de leurs méfaits.

773,531 immigrants admis au Canada

Le Canada a admis au pays depuis la fin de la guerre 773,531 migrants. En août dernier, il en est entré 11,285. Au cours des huit premiers mois de l'année, 126,029 immigrants ont été admis au Canada. Depuis 1945, le Canada a accueilli 248,024 immigrants venant de l'Angleterre, 63,915 des Etats-Unis, 185,789 du nord de l'Europe et 275,803 d'originaux d'autres pays. Dans les huit derniers mois, 1 est entré 30,137 immigrants venant de la Grande-Bretagne, soit 51 pour cent du total. En tout, 26,875 immigrants se sont établis dans le Québec au cours des huit derniers mois.

Une association de conserveurs

Les fabricants de conserves de la province de Québec seront bientôt groupés. Un comité a été chargé de rédiger les statuts de la nouvelle association et demander son incorporation. En font partie MM. L. Beaudin, L. Blanchard, J. Ferland, S. Girard, A. Godin, J. Joubert, R. Mathews, et N. McCahill, et M. Paul Bertrand, du ministère de l'Agriculture, à titre de secrétaire temporaire.

L'assemblée où a été discutée l'opportunité de cette fondation a eu lieu à Montréal, récemment. MM. J.-H. Lavoie, Bruno Landry et Paul Bertrand, respectivement directeur, directeur adjoint du Service de l'Horticulture, et instructeur de la division des Conserves, ont assisté les fabricants au cours de cette journée d'étude.

Gratis!

30% de COMMISSION ou de MAGNIFIQUES PRIMES



(CHOIX PARMIS 50)
Montre-bracelet, couvrelit, coutellerie, fer à repasser, grille-pain, caméra, stylo, etc., en vendant nos SUPERBES CARTES DE NOEL.
Commandez immédiatement un assortiment de \$7.50 et payez après la vente.

L'UNION DES JARDINIERS Enrg.

Dépt. F

5, RUE VICTORIA, LEVIS, P.Q.

PROFITEZ TOUTE L'ANNEE

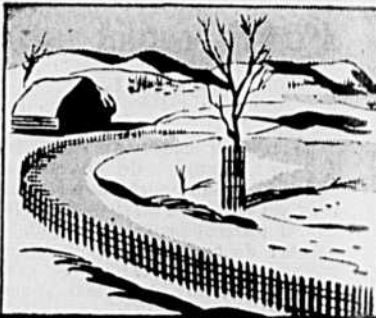
D'UNE

CLOTURE A NEIGE Rosco



EN HIVER

La clôture à neige ROSCO maintient l'entrée de votre ferme libre, les routes ouvertes. Avec l'argent dépensé pour ouvrir une seule route après une tempête, vous pouvez acheter assez de clôture à neige ROSCO pour protéger bien des milles de cette route.



EN ETE

La clôture à neige ROSCO vous rend service toute l'année. Facile à ériger et à enlever, la clôture à neige ROSCO sert très bien comme enclos temporaire, comme silo portatif, pour protéger les jeunes arbres et pour l'entreposage supplémentaire du grain.



ROSCO VOUS DONNE TOUS CES AVANTAGES:

LATTES de première qualité, 1 1/2" x 3/8" x 4", espacées de deux pouces. Enduites d'un préservatif rouge à base d'oxyde pour une plus longue durée.

FIL métallique en acier, fortement galvanisé à base de cuivre, ayant une grande résistance à la tension. Chaque fil est tordu quatre fois entre les lattes, en sens inverse à chaque deuxième rang, pour empêcher la clôture de fléchir une fois qu'elle est posée.

POTEAUX d'acier pour la clôture à neige—choix de trois modèles: en forme de "T", à sommet rouge et en forme de "U".

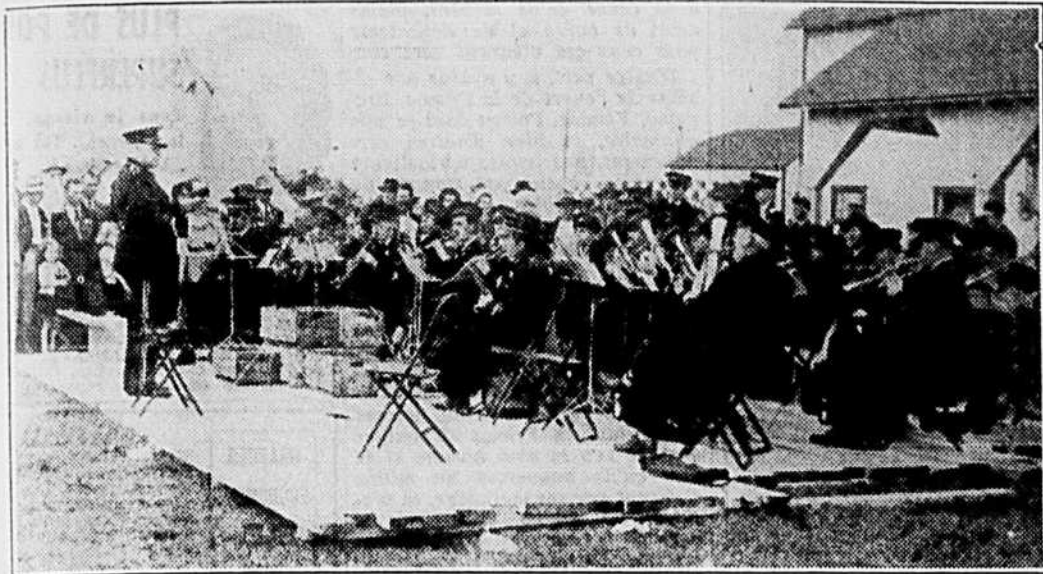
Informez-vous dès maintenant auprès de votre marchand ROSCO au sujet de tous les produits ROSCO éprouvés sur la ferme. Demandez-nous votre livret gratuit indiquant les maints usages de la clôture à neige ROSCO sur la ferme.



Exigez la Marque ROSCO—
Votre garantie de
toutes les qualités mentionnées!

ROSCO METAL & ROOFING PRODUCTS LTD.

*Autrefois: The Roofers Supply Co. Limited
3200, chemin de la Canadienne, Québec, P.Q. • 355, rue Guy, Montréal, P.Q. • 16, rue Duke, Ottawa, Ont.



L'Harmonie de Thetford a ajouté la note gaie et entraînante au pique-nique annuel de l'Association Holstein tenu le 17 septembre à la ferme Lake Aylmer dont le propriétaire est M. W.-L. MacLeod, de Disraeli. (Photo du ministère de l'Agriculture de Québec)

FEDERATION DE QUEBEC-NORD

Résolutions adoptées au congrès de Cap-Santé

La fédération régionale de l'U.C. de Québec-Nord a tenu son congrès annuel à Cap-Santé le 17 septembre. On a adopté les résolutions dont voici le texte: La fédération de Québec-Nord demande:

AU GOUVERNEMENT FEDERAL:

- Que le prix de soutien du porc soit maintenu à 28 cents la livre.
- Que soient augmentés les subsides actuels sur le transport du grain et que cette politique soit maintenue en permanence.
- Que le prix de soutien du beurre soit fixé à 63 cents la livre.
- Que l'on fasse pression pour faire abolir au plus tôt l'embargo américain sur le bétail canadien.
- Que des prix minimums soient fixés pour les produits suivants: chair de volailles, dindes et moutons.
- Que le gouvernement s'occupe activement de trouver des marchés pour les produits agricoles.
- Que les traverses de chemins de fer reliant deux parties de la terre d'un cultivateur soient mieux entretenues.
- Que la boîte de bois contenant le beurre soit de 56 livres net de non pas 56½ livres.
- Qu'il soit permis de mettre 3% de sel dans le beurre fait à la fabrique.
- Que les permis des brasseurs de beurre soient annulés.
- Que l'on adopte le plus tôt possible un drapeau canadien, l'hymne national "O Canada" et qu'un ambassadeur soit nommé à Rome.

AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL:

- Que l'Office du crédit agricole porte de \$6,000 à \$12,000 le montant maximum prêté au cultivateur.
- Que l'on porte de \$300 à \$600 l'octroi fourni aux fils de cultivateurs désirant s'établir sur une ferme.
- Que l'on vote une loi de convention collective applicable à la vente des produits agricoles et une loi de mise sur le marché des produits agricoles.
- Que le gouvernement défraie complètement le coût de transport de la chaux et des engrais chimiques et qu'il organise une certaine surveillance dans le prix de vente de ces produits.
- Que l'on accorde un octroi sur l'achat d'engrais chimiques ainsi qu'un octroi sur la pierre à chaux de \$1.50.
- Que la taxe sur la gasoline soit remboursée dans les 30 jours.
- Que le nombre d'heures du "bull-dozer" soit porté de 10 à 20 par ferme et que l'octroi accordé pour l'utilisation de cette machine soit porté de \$4 à \$5.
- Que l'assurance-automobile devienne obligatoire par une loi adéquate; que la loi des véhicules-moteurs soit rigoureusement observée et que le maximum de vitesse soit fixé à 50 milles à l'heure.
- Que l'on amende la loi du Crédit agricole de façon à permettre, moyennant certaines garanties, l'achat de machines agricoles.
- Que tous les troupeaux de la province soient soumis à l'épreuve du sang comme ils le sont

NOUVEAU CONCOURS DE FERME INAUGURE A LA DIVISION AGRONOMIQUE DE NICOLET-EST

Trente adhérents dans la seule paroisse de Ste-Sophie
Conseils donnés par M. N. Parent

Un nouveau concours de fermes proposé aux cultivateurs de la division agronomique de Nicolet-est, sous la direction technique de M. l'agronome Louis Baribeau, de Gentilly, recrute 30 adhérents dans la seule paroisse de Ste-Sophie de Lévis.

Cette adhésion en masse de l'élite des cultivateurs de cette paroisse, au plan quinquennal d'amélioration des fermes qui leur est proposé, est due au grand zèle

présentement pour la tuberculose. — Qu'un prix minimum soit fixé pour la vente du bois de pulpe.

— Que la prime sur l'abattage des ours soit fixée à \$20 et qu'une autre prime de \$5 soit versée pour l'abattage des renards.

— Que l'on mette à la raison les compagnies de téléphone qui refusent de donner un service satisfaisant, qui imposent des conditions inabornables pour la construction de lignes nouvelles, qui ne comptent pas les mêmes circuits, qui chargent des taux exorbitants pour les gens de la campagne et qui, souvent, refusent d'installer les lignes aux cultivateurs qui en ont la demande.

— Qu'il soit permis de poser des rails et pour les excavations.

— Que des subsides soient accordés pour le posage manuel des rails et pour les excavations.

— Que l'on accorde une demi-licence pour les véhicules des cultivateurs qui ne fonctionnent que six mois par an, tels que voitures de promenade, "jeeps", "pick-up" et tracteurs.

— Que la zone sous le contrôle de la Commission de l'Industrie laitière soit étendue à 25 milles les villes afin de contrôler le prix de la vente du lait en nature.

— Que le centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe soit développé en vue de rendre service à un plus grand nombre de cultivateurs.

— Que l'on fasse observer dans toute sa rigueur la loi interdisant la fabrication et la vente de la margarine dans la province.

— Que l'on établisse sur les grandes routes des zones avec affiches spéciales où les cultivateurs doivent faire traverser les animaux.

— Que le coût de la licence du tracteur soit abolie.

— Que les conseils municipaux des villages et paroisses soient avisés de faire respecter la loi des mauvaises herbes et qu'un surveillant d'expérience soit nommé.

A L'U.C.C. CENTRALE:

— Que la "Terre de Chez Nous" publie plus souvent des articles expliquant la loi des conventions collectives et de mise sur le marché.

— Que l'abonnement à la "Terre de Chez Nous" et la cotisation à l'U.C.C. soient séparés.

— Que la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C. assure les autos et camions des bûcherons au même titre que ceux des cultivateurs.

A LA FEDERATION DE L'U.C.C.:

— Que la fédération organise des cultivateurs, producteurs de bois de pulpe, en vue d'obtenir de meilleurs prix en vendant directement aux compagnies.

d'un infatigable apôtre agricole, M. l'abbé Albert Dumas, nommé curé de cette paroisse il y a un an, et qui a fortement encouragé ses paroissiens à donner dans ce mouvement général de relèvement de l'agriculture.

Le concours a été officiellement inauguré le 25 septembre, lors d'une assemblée tenue en la salle municipale pour remettre à chaque concurrent son plan de ferme et le programme de culture à exécuter l'an prochain.

M. Louis Baribeau a présidé la réunion et présenté les conférenciers qui, en plus de l'animateur du concours, M. l'abbé Albert Dumas, ont été MM. Nazaire Parent, directeur-adjoint du Service de la Grande Culture; M. Ed. Brisebois, officier du Service de la Propagande; Henri Verville, agronome spécial qui a présidé à l'arpentage et à la préparation des plans de fermes; Armand Joubert, agronome de Nicolet-ouest; M. Martel, propagandiste des cercles de Jeunes Agriculteurs; J.-E. Chevalier, instructeur horticole régional; J.-N. Ricard, gérant de la S.C.A., de Nicolet; Roger Reeves, assistant-agronome, préposé à la comptabilité des concours de fermes, et L. Gravel, agronome représentant de la meunerie Gaudet, et M. Roland Laplante, cultivateur de Ste-Perpétue.

Dans son allocution, M. le curé Dumas dit qu'il attend des résultats merveilleux de ce beau mouvement d'ensemble de ses paroissiens.

M. Ed. Brisebois voit dans les concours de fermes un très bon moyen de doubler non seulement le rendement des récoltes, mais également le nombre de vaches et leur production.

M. Nazaire Parent, de son côté, déclare que le concours de fermes est une école d'agriculture vivante pour les jeunes et les voisins des concurrents qui ne tardent pas à réaliser l'efficacité des méthodes d'exploitation recommandées.

"Vous devrez d'abord reconstituer la fertilité de vos terres, les égoutter, en corriger l'acidité par les amendements calcaires, les engraisser par des applications générales de fumier bien conservé et surtout riche en purin puis, par l'apport de fertilisants commerciaux appropriés, combler les éléments chimiques déficitaires et indispensables à la nourriture des plantes."

Le conférencier appuie sur l'emploi de semences de qualité pures et propres, la nécessité des silos pour emmagasiner les récoltes de céréales. Deux années sur cinq, nous es récoltons en mauvaise condition par suite d'une température généralement inclemente à l'époque de la fenaison.

M. Parent soutient qu'il est généralement plus facile d'accroître les productions végétales de la ferme que d'améliorer le troupeau. Aussi conseille-t-il aux débutants de s'intéresser le plus vite possible à ce département de leur entreprise agricole. Il souligne l'importance de la comptabilité agricole. Elle est exigée chez tous les membres des concours de fermes, parce que sans chiffres on ne peut se rendre compte exactement de la marche de l'entreprise.



Attention Aviculteurs

Très beau choix de poulettes P.R.B. New-Hampshires, Sussex, Leghorn, Hybrides 4 mois et plus, pour livraison immédiate.

Demandez notre liste de prix

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ET APPROUVE

B.P. 477, St-Raymond,

Tél. 16

Co. Portneuf



Une autre chose qui permet
de "juger d'un homme"
(et qui fait beaucoup plus pour lui)

On juge souvent d'un homme d'après son apparence, et il n'y a pas de doute qu'un homme bien mis produit une bonne impression.

Mais des hommes de plus en plus nombreux apprennent aujourd'hui qu'il y a un autre moyen de se faire valoir aux yeux de certaines gens. Et c'est de posséder de l'assurance-vie.

Prenez les patrons, par exemple. Ils voient dans un homme qui possède de l'assurance-vie un homme prévoyant, économe et d'esprit pratique. Ils constatent surtout qu'un tel homme n'hésite pas à assumer des responsabilités — une attitude qui impressionne tout patron.

De fait, quiconque apprend qu'un homme possède de l'assurance-vie est porté à le considérer davantage. Elle représente un des biens les plus importants qu'un homme puisse avoir — un bien que possèdent presque tous ceux qui réussissent, à tous les niveaux de la société.

Mais, pour le détenteur lui-même, le fait de posséder de l'assurance-vie lui donne l'impression d'avoir accompli quelque chose. Il n'a en réalité aucun autre moyen de se créer un avoir aussi considérable, en aussi peu de temps et à aussi bon compte. Et cela a aussi pour effet de lui inspirer plus de confiance en lui-même.

L'assurance-vie peut donc faire plus que d'assurer la sécurité financière de votre famille et la vôtre durant votre vieillesse. Elle favorise votre succès!



A VOTRE SERVICE

Un assureur compétent représentant une des compagnies d'assurance-vie canadiennes, anglaises ou américaines, dont le nombre dépasse 50 au Canada, vous aidera volontiers à préparer la sécurité de votre famille et à pourvoir à vos propres besoins quand sonnera l'heure de votre retraite. Comptez sur lui.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

"TOUT BON CITOYEN POSSÈDE DE L'ASSURANCE-VIE"



Un paysan français devient cultivateur chez nous

Paysan de France, mais non propriétaire, père de deux garçons, dont l'aîné me paraissait avoir une réelle vocation pour la terre, je désirais ardemment l'accession au bien de famille, à la petite exploitation familiale qui passe de père en fils et permet, bien conduite, l'épanouissement du terrien.

Du fait des conditions économiques anormales faites à l'agriculture en France, cela se révélait difficilement réalisable et, dans l'ordre social si troublé de notre pauvre pays, l'accession à la propriété était-elle désirable? Cette angossante question a été publiquement posée dans les colonnes du "Journal de la France Agricole" par un père de famille qui voyait celle-ci désavantagée de ce qu'il avait acheté sa ferme et regrettrait de n'être pas resté fermier.

J'ai donc tourné les yeux vers le Canada où, semble-t-il, cette forme de l'activité agricole paraissait favorisée. Cela rentre tellement dans les vœux de Notre Saint-Père Pie XII, et dans les lignes de conduite de l'ordre social chrétien, que cela ne me semblait pouvoir être autrement dans un pays si profondément imprégné de catholicisme comme l'est le Canada.

J'ai donc demandé conseil à un vieil ami de ma famille qui fût 17 ans au Canada, un bon prêtre qui professait dans un séminaire en ce pays. Celui-ci me confia, par l'entremise toute bienveillante d'un compatriote habitant Montréal, à M. C. E. Couture, directeur au C.N.R. des services d'agriculture et de colonisation.

Le 24 décembre dernier, nous arrivions à Montréal, ma femme, mes deux garçons (18 et 15 ans) et moi-même. L'accueil cordial que nous fit à la gare un adjoint de M. Couture alors que nous sortions fourbus d'une traversée bien pénible, nous fit bien augurer de l'avenir. Deux jours après, M. Couture me recevait et, tout en me faisant judicieusement remarquer que nous arrivions dans une bien mauvaise saison, semblait déjà bien savoir ce qu'il ferait de nous si nous nous y préitions, bien entendu.

Le 31 décembre, conduits par l'un de ses adjoints, M. Villandré, nous venions nous installer pour l'heure dans une famille de braves gens, à St-Cyr, où l'on nous donnait le vivre et l'abri et une tâche de bois à partage de produit.

Le but était surtout d'examiner sur place les possibilités d'un établissement éventuel sur une terre des environs. St-Cyr nous plut, dans un site charmant, d'un charme si nouveau pour nous avec cette abondance de blancheur. Le milieu "habitant" également, bien que nous trouvions en eux un monde tellement différent de celui que nous avions connu jusqu'alors, dans ses façons de vivre, et cependant bien près de nous quant à ses petits travers et ses grandes qualités. Pas de doute, ce sont des Français qui les ont plantés là!

Ici, d'abord, M. Villandré nous présenta la possibilité de nous établir sur une terre de St-Cyr non habitée par le propriétaire depuis cinq ans et dont celui-ci voulait se défaire. Mais nos moyens financiers ne semblaient pas nous le permettre. Pauvreté n'est pas vice, dit-on. Mais cela est bien gênant lorsque l'on vous met l'eau à la bouche, comme le faisaient nos guides.

Cependant, le 22 mars, après un hiver passé allègrement grâce à nos braves hôtes, je signais un acte notarié d'acquisition de ladite terre, que payait pour la plus grosse partie, quasi la totalité, "La Société canadienne d'Etablissement rural", à charge pour nous de rembourser dans des délais et des conditions nous laissant grande liberté d'action et possibilités très sûres de nous acquitter de notre dette-argent. Il en est une



M. et Mme Henri Jouis, avec leur fils, Jacques. Arrivés de France l'an dernier, les Jouis sont devenus propriétaires d'une ferme à Saint-Cyr. L'article ci-joint où nous lisons leurs impressions et leurs sentiments à l'égard de leur nouvelle patrie, devrait être d'une lecture profitable à leurs compatriotes qui songent à venir s'établir au Canada.

autre qui sera plus longue à rembourser, celle de la reconnaissance.

Le 24 mars, nous prenions possession de notre "chez nous".

C'est ici qu'il convient de souligner jusqu'où va le désir des dirigeants de la Société canadienne d'Etablissement rural d'être utiles à leurs protégés. Ils ne leur conviennent pas seulement de trouver une terre disponible et d'y conduire quelques candidats. La tâche qu'ils s'imposent est bien plus complète. Préalablement à toute décision de fixer une famille en un lieu quelconque, il est procédé à une enquête minutieuse des possibilités pour une famille d'y vivre et de s'y épanouir dans le milieu, le climat qui lui convient. Les débouchés sont connus, les productions, les activités possibles et, éventuellement, les possibilités d'un emploi de travail supplémentaire dans l'attente du stade de pleine production de la terre, tout y est étudié.

Le candidat est donc placé sur son lieu futur d'activité avec le maximum de sécurité et de judicieux conseils qui lui permettront généralement d'éviter les écueils

inhérents à toute incursion en domaine trop peu connu. Mieux est, la Société canadienne s'attache un réseau de correspondants sur tout le territoire et parmi eux certains hommes peuvent être considérés comme de véritables pilotes qui, parce que doués d'une profonde charité et de foi inébranlable pour la cause qu'ils servent, seront souvent mis à contribution par le nouvel habitant, lequel trouvera près d'eux aide, encouragement, conseils, etc. Cela est bon!

Voici trois mois que nous sommes "chez nous". Les fils travaillent sur les fermes environnantes pour faire vivre la maison, les parents débute l'exploitation. Des ensemencements ont été faits, un commencement de troupeau est constitué. Dieu aidant, tout doit bien aller.

Que cette relation contribue à remettre sur un plan mieux éclairé la question de l'immigration française au Canada, je le souhaite de tout coeur.

D'une part, il existe ici de la place et des hommes d'un dévouement et d'un désintéressement admirables, pleins d'une foi ardente

à la cause qu'ils servent, pleins aussi de bonté et de délicatesse pour ceux qui viennent vers eux.

D'autre part, il y a dans nos régions de l'ouest de la France, Bretagne, Vendée, Poitou dont je suis originaire, et bien d'autres certainement, des jeunes agriculteurs à l'avenir bouché par manque de fermes disponibles.

Mais pour ces derniers, il faut avant tout qu'ils sachent ce qu'ils veulent, ne se laissent pas attirer au débarquement ou au début de leur séjour par les gros salaires de l'industrie (d'abondance toute relative qui ne crée pas forcément la richesse et encore moins le bonheur), qui aussi, sans abdiquer de leur personnalité, doivent en quittant la France dépouiller quelque peu le vieil homme et se dire qu'ils trouveront un milieu différent par ses méthodes, sa pratique de la vie courante, qu'ils ne devront point systématiquement critiquer comme font si facilement les Français, ni chercher à modifier (Suite à la page 15)



PLUS DE POILS SUPERFLUS

dans le visage, sur les lèvres... les bras... les jambes

Je suis heureuse! Après avoir essayé plusieurs choses, j'ai enfin trouvé une méthode simple et peu coûteuse de faire disparaître les poils superflus. Son emploi régulier rend service à des milliers de personnes. Notre brochure GRATUITE explique la méthode, démontre le succès. Postée dans une enveloppe discrète. Aussi OFFRE D'ESSAI. Ecrivez à: ANNETTE LANZETTE, P.O. Box 600, Dépt C-614, Toronto, Ont. Inclure timbre .04 pour la réponse.

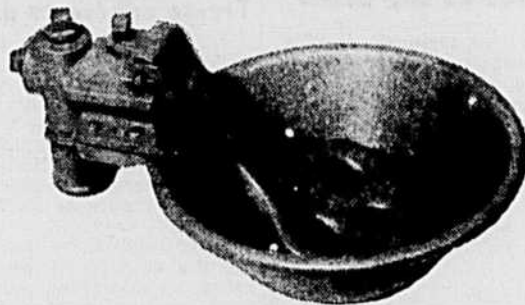
GRANDES
ECONOMIES
POUR
VOUS

GRATIS

Notre catalogue automne-hiver. Aubaines sur pneus, outils et accessoires. Faites venir votre copie GRATUITE aujourd'hui.

United Tire Sales
395 King W., Toronto

Quand l'eau est GLACEE les vaches en boivent MOINS!



En hiver, une vache ne boira pas son plein d'eau glacée. Une vache laitière demande de l'eau en quantité, en tout temps. Les abreuvoirs automatiques PEDLAR offrent de l'eau tempérée JOUR et NUIT!

Ces abreuvoirs efficaces font parti de la série d'équipement d'étable et de grange PEDLAR; des stalles d'acier, des étagères, des charriots à litière, des charriots à foin et autres accessoires.

Demandez les détails et les prix en écrivant à:

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED

555-A SIMCOE ST. SOUTH, OSHAWA, ONTARIO
MONTREAL: 24 rue Nazareth



32-F



Brioche Robin Hood au lait de beurre

1 enveloppe de levure granulée ou
1 gâteau de levure comprimée
1/2 tasse d'eau tiède
1 1/2 tasse de lait de beurre
1/4 tasse de sucre

2 c. à thé de sel
1/4 tasse de shortening fondu
1/2 c. à thé de soda
4 1/2 tasses de farine Robin Hood tamisée (environ)

Dissoudre la levure dans l'eau tiède. Si on utilise la levure granulée, ajouter 1 c. à thé de sucre et laisser reposer 10 minutes. Faire frémir le lait, ajouter le sucre, le sel, le shortening et le soda. Tiédir, ajouter la levure dissoute, bien mélanger. Ajouter juste assez de farine pour obtenir une pâte molle qui se manipule facilement.

Pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle soit lisse et façonner en petits pains. Déposer dans des tôleuses ou sur des tôles à biscuits graissées. Badigeonner le dessus de shortening fondu. Couvrir et laisser lever au chaud jusqu'à ce que les brioches aient doublé de volume. Faire cuire à four chaud, à 425° F., de 15 à 20 minutes. Donner 2 douzaines de brioches.

Bien sûr, il y a
des farines moins
chères - mais

aucune
de meilleure qualité!

Savourez au déjeuner cet appétissant
régal... vous verrez que seule
la farine Robin Hood vous donne une
qualité supérieure,
toujours uniforme.

VOTRE ARGENT REMIS, PLUS 10%
si, après deux essais, vous
n'êtes pas parfaitement satis-
faite de la farine Robin Hood.

Écoutez
"Je vous ai tant aimé"
10 h. 45 (matin)
du lundi au vendredi
Radio-Canada, réseau français



La Farine Robin Hood
le meilleur gage de succès.



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Son Exc. Mgr Rhéaume encourage les membres de l'U.C.F. au congrès de Lorrainville

Le 10 septembre 1952, l'Union catholique des Fermières tenait à Lorrainville son cinquième congrès diocésain. Comme toujours l'union professionnelle demande au Seigneur de bénir cette journée d'études fraternelles par l'offrande du saint sacrifice de la messe. Son Exc. Mgr Rhéaume nous fait encore cette année l'honneur de nous encourager de sa présence, de ses conseils et de ses lumières. Nous honorons également Mgr Moreau, fondateur de l'U.C.F. du Témiscamingue, le Rév. Père Martineau, aumônier diocésain de l'U.C.F., ainsi qu'un grand nombre de prêtres du diocèse. La sainte messe est offerte par M. l'abbé Noël Gauthier, nouvel aumônier de l'U.C.F. Après la messe le sermon nous fut donné par le Rév. Père Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général adjoint de l'U.C.C.

LE SERMON

Le Rév. Père Lacasse remercie d'abord Monseigneur qui, malgré son grand âge, ses nombreuses occupations, se penche toujours avec tant de sollicitude sur la classe agricole pour l'aider à étudier ses problèmes. Le prédicateur nous présente l'union professionnelle agricole comme planche de salut et sauvegarde de la société. L'U.C.F. nous offre trois grands moyens de mettre de l'ordre dans la famille, la paroisse et la société. Premier moyen, l'instruction par l'étude en groupe, deuxième moyen, développer la fierté de la profession et du rôle de la classe agricole en prenant conscience de nos devoirs, troisième, renforcer les cadres de l'association professionnelle pour l'aider à réaliser ce qu'elle demande. La situation est grave, peut-être plus grave qu'en 1937. La classe agricole, classe de base, élément stable de la société, diminue. Les gens ne voient plus la vraie valeur de l'agriculture, mode de vie qui favorise l'esprit religieux, la vie familiale. On se désaffectionne de la terre parce qu'elle ne donne

pas l'argent à profusion. Les femmes et les jeunes filles ne veulent plus vivre sur la terre; nous devenons matérialistes, jouisseurs; on pense de moins en moins à l'éternité, on tend à oublier cette parole de l'Evangile: "Cherchez d'abord le royaume de Dieu." Le Père Lacasse nous parle de l'oeuvre destructive qui se poursuit dans les chantiers où des groupes de jeunes dévoyés sont préparés spécialement à ce travail diabolique et sèment des idées de haine, de lutte de classes, d'esprit de vengeance. Le communisme est plus près de nous qu'on le pense, prenons garde! L'Eglise recommande aux hommes de se grouper en association professionnelle pour travailler en esprit de charité, aider l'Eglise à maintenir l'ordre dans la société. Le prédicateur nous rappelle ces paroles du Pape: "Devant ce qui vient, nous jetons un cri d'alarme. Il faut que chaque catholique réalise ce qu'il peut, ce qu'il doit faire pour aider Dieu, aider l'Eglise." Pour aider l'Eglise, serons les rangs dans nos associations professionnelles. Soyons des ardents propagateurs des idées évangéliques dans nos groupements pour protéger les individus et les peuples. Eclairés par l'Eglise, nous marchons vers la paix.

SON EXC. MGR RHEAUME

Son Exc. Mgr Rhéaume, à la demande de l'aumônier diocésain, bénit le drapeau de l'U.C.C. Ensuite, il développe la pensée suivante: "Nul ne peut servir deux maîtres." A l'heure présente, l'ennemi de Dieu se présente à nous sous le nom du dieu argent. Certes nous avons besoin d'argent pour vivre, aimer Dieu, éduquer les enfants, faire grandir la terre, mais avant tout soyons des soldats du Christ capables de défendre les intérêts du Christ. "Gardez vos fils à la terre, ils y trouveront le bonheur. Courage! le courage!" répète Monseigneur, "pour votre âme, pour l'âme de vos

(suite à la page 19)

L'aide intellectuelle aux missionnaires

Une organisation qui date de 20 ans, pour subvenir aux besoins intellectuels des missionnaires

UN MISSIONNAIRE EPROUVE

"En rentrant d'un voyage en Asie à chiens, j'ai trouvé ma mission complètement détruite par le feu... Je suis sans bréviaire. Je n'ai rien confié mon cas à la charité de l'A.I.M.". C'est en ces termes que nous écrivait, il y a quelque temps, un missionnaire du Nord. Combien d'appels de ce genre n'avons-nous pas reçus et ne recevons-nous pas encore! Dans notre courrier voisinent des lettres arrivant des quatre coins du monde missionnaire. L'A.I.M. (L'Aide Intellectuelle Missionnaire) est devenue un carrefour de bienfaisance où se rencontrent tous les besoins intellectuels des missionnaires.

UNE ORGANISATION QUI VEUT RAYONNER

L'Aide Intellectuelle Missionnaire est une organisation étudiante scolastique oblate ayant pour but de favoriser la vie intellectuelle des missionnaires de toutes congrégations et de toutes les nationalités, par l'envoi de livres et de revues en pays de mission. Elle a pris naissance au scolasticat St-Joseph d'Ottawa et s'y est développée. C'est une organisation missionnaire et intellectuelle: missionnaire, puisqu'elle a pour but exclusif l'aide aux missionnaires en pays de mission, et intellectuelle, puisque cette aide consiste à fournir aux ouvriers évangéliques des livres et revues propres à perfectionner leur apostolat et à pousser plus avant leur culture. Enfin c'est une organisation qui, selon les limites de ses ressources, se veut universelle. L'A.I.M. désire aider tous les missionnaires, et en aide un grand nombre de fait, religieux et religieuses de congrégations et nationalités différentes. Comme il convient cependant, les missionnaires oblates et les missionnaires canadiens en sont les premiers bénéficiaires. L'oeuvre est placée sous le patronage de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

VINGT ANNEES DE SERVICE (1932-1952)

Des deux futurs missionnaires qui, en 1932, jetèrent les fondements de l'A.I.M., l'un, le Père Henri-Paul Dionne, O.M.I., fondateur de l'oeuvre, trouva la mort en octobre 1949, victime de son dévouement chez les Esquimaux de la Baie d'Hudson; le second, co-fondateur, le Père Jean-Louis Benoit, O.M.I., missionnaire présentement parmi les Noirs du Basoutoland, en Afrique du Sud. Encouragé par les autorités du scolasticat, puis approuvé par Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, l'A.I.M. ne tarda pas à se mettre activement au service des missionnaires.

Au début, les moyens d'action sont très simples. Les étudiants scolastiques intéressent leurs parents et amis à la cause des missions, obtiennent d'eux certains livres et font parvenir ces livres aux missionnaires. Durant l'année 1932-33, 600 volumes sont expédiés ainsi; et l'année suivante, le nombre est doublé, soit 1,202 volumes. Jusque-là, il n'était question que de livres usagés. Durant l'année 1934-35, les responsables de l'oeuvre étaient de ramasser en plus quelque argent pour l'achat de livres neufs. De cette manière, ils espèrent répondre plus adéquatement aux besoins formulés par les missionnaires. Et c'est ainsi que peu à peu naissent les différents services qui feront grandir l'oeuvre.

En 1936, c'est la philatélie, puis la propagande, puis la comptabilité, puis enfin, en 1944, le service

(suite à la page 12)

La sécurité sociale

Le 25 septembre, s'ouvrait à Saint-Jean-de-Québec la 29ème Semaine Sociale. Elle a mis à l'étude le grand et très actuel problème de la sécurité sociale.

Les Semaines Sociales du Canada (la même institution se retrouve en d'autres pays) ont été fondées en 1920 par le R. P. Papin Archambault, s.j., qui en est toujours le président. Leur formule est la suivante: on établit un plan devant couvrir les principaux aspects de la question à l'étude. Puis on invite des hommes compétents et spécialisés à donner des cours et à faire part au public de leur expérience.

Les principes qui doivent servir de guides dans la solution des problèmes sociaux sont ainsi exposés au grand jour et mis à la portée de toute personne de bonne volonté qui veut travailler au bien général.

Cette année, on a voulu projeter un peu de lumière sur la sécurité sociale. On en a beaucoup parlé, depuis une quinzaine d'années. Des lois ont été établies pour la réaliser. Ces lois sont-elles fondées sur la justice? Respectent-elles la liberté de l'individu? Viennent-elles consolider la famille ou la désintéresser? Et puis, qu'est-ce au juste que la sécurité sociale?

Ces points, entre plusieurs autres, ont été analysés à Saint-Jean. Voici quelques définitions de la sécurité sociale données par le R. P. Richard Arès, s.j.

Le philosophe nous dit: "La sécurité sociale est un ordre de choses qui, au sein de la société, garantit à chacun une suffisante stabilité dans la jouissance des biens humains et sociaux". Ou si on considère la personne elle-même, "c'est un état de confiance et de tranquillité de la population, et particulièrement des masses travailleuses, relativement à l'avenir, par suite de la présence de certaines mesures sociales garantissant les moyens d'existence". De son côté, le technicien des mesures sociales, désigne par sécurité sociale, "l'ensemble des mesures adoptées dans un pays en vue de protéger une partie ou la totalité de la population contre les principaux risques de la vie et tout particulièrement du travail".

Ces définitions ne diffèrent que dans la forme. Elles contiennent les mêmes idées. On y relève d'abord la confiance nécessaire à l'individu, qui doit pouvoir compter, où et dans quelques circonstances qu'il soit, sur un minimum vital.

Il y a bien des risques qui menacent le travail; la maladie, les accidents, le chômage, le salaire insuffisant; d'autres qui entravent la vie normale de l'individu ou de la famille: manque d'instruction, de moyens de culture, crise du logement, coût de la vie, etc.

Comment parer à ces risques? Qui doit prendre l'initiative? Doit-elle être laissée complètement à l'Etat? L'individu ou les groupements d'individus comme les associations ou les professions ont-elles une responsabilité dans l'organisation sociale?

Dans sa déclaration d'ouverture, le R. P. Papin Archambault cite la réponse du Pape à cette question. Elle a été faite dans son discours à la Hiérarchie catholique, le 2 novembre 1950. Il dénonce la mainmise de l'Etat sur la sécurité sociale, c'est-à-dire le monopole d'Etat qui "porterait préjudice aux familles et aux professions, en faveur et par le moyen desquelles elle doit tout s'exercer".

C'est là, croyons-nous, une invitation directe faite aux professions, et à la profession agricole n'est pas exclue, de s'intéresser à la sécurité sociale et aux mesures qui doivent la promouvoir.

Marie-Ange BOUCHARD

GRATIS

GAGNEZ DE L'ARGENT OU LA PRIME DE VOTRE CHOIX EN VENDANT NOS SUPERBES CARTES DE NOEL ET BONNE ANNEE

C'est facile pour tous et payant. Nos cartes sont si attrayantes que vous n'avez qu'à les montrer à vos amis pour les vendre. En un rien de temps vous gagnez une ou plusieurs belles primes de valeur. Aucune expérience nécessaire. Rien à déboursier. Postez le coupon pour recevoir vos cartes.

POSTEZ CE COUPON

Veuillez m'expédier un assortiment de \$7.90 de cartes Noël et catalogue de cadeaux. Je retournerai l'argent après la vente pour recevoir la prime que je choisirai.

NOM _____

ADRESSE _____

Adressez à PRIMES DE LUXE ENR. NEUVILLE, P. QUÉ.



Le R.P. Henri-Paul Dionne, O.M.I., attelant ses chiens esquimaux à son départ pour un poste éloigné. C'est dans une de ces randonnées apostoliques qu'il trouva la mort, en octobre 1949, victime de son dévouement. Il fonda, avec le R.P. Jean-Louis Benoit, O.M.I., l'Aide Intellectuelle Missionnaire. (Photo O.N.F.)

LE COURRIER DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

RENSEIGNEMENTS

CONSEILS et SOLUTIONS

CONFIDENCES

Directrice: Marie-Luce

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressés par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal (24) P.Q.

Mme G. L., Mme C. L., Mme A. B., Mme G. S., Mme A. L., Mme A. G., Mme E. K., Mme G.-H. V., Mme A. A., Mme P. B., Mme A. C., Mme J. L. L., Mme L. S., Mme J. E. C., Mme R. P. J'ai transmis vos noms et adresses à la correspondante qui signait "Angèle" dans le courrier du 17 septembre, comme vous me le demandez.

Q. — Quelle année du cours d'étude faut-il avoir terminé pour devenir technicienne? Je suis en 7^e année et j'ai 14 ans.

Une abonnée
R. — Vous désirez devenir techniciennes ménagères ou dans un laboratoire ne, mais en quelle branche? En sciences ou quel? Si vous me spécifiez cela, il me fera plaisir de vous répondre. — Lucille signifie brillante; Téléphone, pure; Raymond, bon conseiller; Reina, porteur de bonnes nouvelles; Blanche, dominatrice; Jacques, qui prend la place d'un autre; Gabriel, force de Dieu.

Q. — Qu'est-ce que certaines gens entendent par cette expression: une jeune fille est menacée de tuberculose. Quel devrait être le poids normal d'une jeune fille de 21 ans qui mesure 5 pi. 2 po.?

R. — Cela veut dire que la jeune fille a souffert d'une maladie qui aurait pu la conduire à la tuberculose, comme une pleurésie, par exemple, si elle n'avait pas eu les soins voulus. — Ce poids se situe aux environs de 120 livres.

Mlle IMELDA. — Je vous remercie au nom de Violette pour l'envoi de la recette du beurre d'érable que voici: Mélangez les ingrédients suivants: 2 tasses de sucre brun, 1/2 tasse de farine, 1/4 tasse de lait, une cuillerée à soupe d'essence d'érable, gros comme un jaune d'oeuf de beurre. Faites bouillir jusqu'à ce que ce soit assez épais.

UNE QUI SUIT VOTRE COURRIER. — Il n'y a que des extraits de glandes qui pourraient vous donner le résultat désiré, si votre croissance est terminée.

Q. — J'ai 12 enfants en bas âge dont 7 d'âge scolaire. Mon mari est seul à travailler. Mais il est devenu infirme à la suite d'un accident survenu sur notre terre. Nous avons demandé l'aide du gouvernement, mais nous attendons encore. Les enfants qui vont à la classe n'ont pas de chaussures pour les froids d'hiver et je n'ai pas un écheveau de laine pour leur tricoter des bas et des mitaines, ce que je serais capable de

faire ainsi que de refaire des vêtements dans du vieux. Notre maison est froide et nous manquons de couvertures. Quelle lectrice pourrait-elle me venir en aide?

Mme A. S.
R. — Je l'espère et serai heureuse de communiquer votre adresse à qui la demandera.

Q. — Comment employer l'alcool pour empêcher les cheveux blancs de brunir? Faut-il le faire chauffer?

Une fidèle lectrice
R. — Non, l'alcool ne s'emploie pas chaud. Prenez une onte à l'aide de laquelle vous imbibe vos cheveux. Prenez le shampoing une couple d'heures plus tard.

Q. — J'ai la peau jaune et des boutons dans la figure. Que me conseillez-vous?

R. — Vos boutons sont causés par une diète défectueuse. Voyez par des essais ce que vous devriez ajouter ou retrancher. Mangez-vous régulièrement des fruits et des légumes? Pourriez-vous supprimer les liqueurs douces, ou les bonbons, ou les épices et le vinaigre, ou les sauces, ou les pâtisseries? Si vous mangez de ces différentes choses, cessez quelque temps et constatez si vos boutons disparaissent. L'alimentation appropriée éclaircira aussi votre teint.

Q. — J'ai des cheveux dont le bout se fend. Que devrais-je faire? Je voudrais aussi les faire allonger.

Blonde aux yeux
R. — Vous êtes sans doute de ces gens dont les cheveux poussent lentement. C'est un trait héréditaire et vous n'y pouvez rien. Pour le bout, il faut les griller pour les empêcher de fendre.

Mme A. L., Beauce. — Je vous remercie pour l'envoi de la recette du beurre d'érable. Comme elle est la même que celle qui apparaît plus haut, je ne la reproduis pas. Mais je profite de l'occasion pour vous remercier de l'intérêt que vous portez au courrier et à ses correspondants.

Q. — J'ai 16 ans. Suis-je trop jeune pour être courtisée? J'ai un ami qui me demande souvent pour l'embrasser. Dois-je consentir. Il est parti pour le bois. Devrais-je répondre à ses lettres? Une qui a hâte de savoir

R. — Je vous réfère à la réponse que je faisais dans le courrier du 17 septembre à une jeune fille de 15 ans. Vous n'êtes guère plus âgée. Pour vous renseigner sur le baiser je ne connais rien de mieux que les pages 125, 126 et 127 de "Jeunesse moderne et chastes" par Gérard Kelly. Vous pouvez vous procurer ce volume chez Fidès, Montréal, au prix de 25 sous plus les frais de poste. Dites à votre ami que cette marque d'affection est sans doute douce à donner et à recevoir, mais elle a une si grande signification que vous la réservez à celui qui sera pour la vie votre compagnon de route. Ainsi éviterez-vous bien des inquiétudes et peut-être des faux pas. — Pour la correspondance, prenez l'avis de vos parents. S'ils vous la permettent, veillez à ne rien écrire que vous puissiez regretter plus tard. Que vos lettres soutiennent chez votre ami un bel idéal durant son séjour au bois. — Pour votre manteau d'hiver, je crois que n'importe laquelle des couleurs à la mode actuellement conviendra à votre teint. Voyez ce qui est offert dans les magasins. — Gaoriel, signifie force de Dieu; Jean, charmant; Marie, qui illumine; Médéric, très respecté; Colette, qui remporte la victoire; Béatrice, bienheureuse.

Mlle A.-M. J. — J'ai adressé votre lettre à "Une mère bien pauvre et découragée. Je ne doute pas qu'elle lui apporte du réconfort.

L'aide intellectuelle...

(suite de la page 11)

de librairie. Ces quatre services fonctionnent présentement et assurent la bonne organisation interne de l'oeuvre. Les sources qui apportent à l'A.I.M. son revenu propre — un revenu annuel de 2,000 dollars — sont la philatélie, les dons ordinaires, les aumônes de carême et le service de librairie. Un grand nombre de missionnaires reçoivent donc gratuitement chaque année des livres et des revues pour près de 2,000 dollars. Ajoutons que l'A.I.M. en aide un plus grand nombre dans le choix et l'achat d'autres livres, les guidant vers les meilleurs ouvrages et leur obtenant des conditions de paiement très avantageuses.

QUE SERA L'AVENIR?

Les réalisations que nous permettent nos humbles ressources restent bien inférieures aux demandes incessantes qui nous arrivent de partout. L'A.I.M. veut rayonner davantage. En elle, les missionnaires mettent leur confiance; ils en attendent l'inappréciable consolation d'un aliment intellectuel. Et l'A.I.M. veut se faire l'appui constant et abondant de nos ouvriers apostoliques. Dans cette oeuvre d'apostolat l'A.I.M. fait appel à toutes les âmes généreuses, qui assureront par leurs prières et leurs aumônes le but qu'elle s'est proposé. Tous les missionnaires ont droit à notre aide, les plus éloignés et les plus pauvres surtout. A vous chers bienfaiteurs de leur apporter ce secours. Comment faire? C'est très simple. D'abord par l'envoi de livres qui intéresseront nos missionnaires: des livres de théologie, de philosophie, de science; des Bibles, des dictionnaires; des missels, des vies de saints, etc. Si de tels volumes vous font défaut, des dons en argent nous permettront de leur acheter les livres neufs et de leur payer les abonnements aux revues.

MERCI D'UN MISSIONNAIRE

St. Augustine's Seminary,
P.O. Roma, via Maseru,
Basutoland, South Africa.

Le sept août 1952.
"J'écris aujourd'hui même à tous es bienfaiteurs dont vous m'avez envoyé les noms et adresses. Ceres, vos bienfaiteurs sont très généreux. Ils sont aussi missionnaires d'esprit. Que le bon Dieu les bénisse tous! Puissent-ils à la fin de leur vie recevoir la récompense même du missionnaire! Cher Père, soyez assuré que je n'oublierai pas l'A.I.M. et ses bienfaiteurs dans mes prières quotidiennes. Si plus d'un missionnaire ne se rouille pas intellectuellement, c'est dû surtout à votre générosité. Encore une fois, je vous remercie beaucoup. Que Dieu vous bénisse toujours, vous et votre oeuvre.

Fraternellement vôtre en J.-C. et M.I.
Johannes NGUBANE, o.m.i.
Pour tout renseignement, s'adresser à:
Aide Intellectuelle Missionnaire,
Avenue des Oblats,
Ottawa, Ont.

Rôle du sucre dans la cigarette

C'est lorsque les manufacturiers ont commencé à ajouter 10% de sucre au tabac que la cigarette devint populaire. On sait que le sucre naturel de la feuille disparaît au cours du séchage.

Dans le tabac, le sucre contribue à retenir l'humidité et sert aussi comme combustible. Il adoucit les protéines et composants chimiques alors qu'ils brûlent, produisant une fumée douce et agréablement acide pour la bouche. Mais, à l'extrémité allumée, la fumée est alcaline, âcre et irritante.

Rapport des couvoirs pour le mois d'août

Pendant le mois d'août, les couvoirs ont tous produit moins de poussins que durant le même mois l'année dernière. Seulement un couvoirier prévoit produire plus de poussins en septembre cette année qu'au cours du même mois l'an dernier. Par contre, un certain nombre de couvoiriers ont reçu des commandes pour octobre; c'est ce que confirme une augmentation légère mais graduelle des mises en incubation chaque semaine depuis le 23 août.

PATRONS

par ALICE BROOKS



PATRON No 7036. — Deux modèles très gais que la fillette aimera porter pour protéger sa petite robe. Ils sont tout à fait différents et pourtant, nous pouvons les fabriquer avec un seul patron. Quelle économie!

PATRON No 7279. — C'est si facile à faire, si peu dispendieux que vous devriez confectionner plusieurs de ces parures pour vous-même et en offrir à vos amies, elles en seront émerveillées.



PATRON No 7147. — Faites plaisir à la bambine en lui tricotant ce set comprenant mitaines et bonnet. Les fleurs servant de garniture sont crochétées à part et vous pouvez les disposer ensuite selon votre goût. Grandeurs offertes: 4, 6, 8, 10.

PATRON No 7251. — Les fleurs des parterres se fanent, faites les revivre dans votre maison. Pas de broderie, simple impression au fer chaud, et vous obtiendrez ces belles pensées aux couleurs variées. Grandeurs différentes: 2 x 2 1/2 — 3 x 9 1/2 pouces.

Prix: \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

Libéré pour toujours de la CONSTIPATION

Orillia, Ontario. "Je suis venu d'Angleterre il y a 4 ans. Jusqu'alors j'avais toujours souffert de constipation. J'ai commencé à prendre du ALL-BRAN Kellogg et depuis je me porte à merveille." M. Percy E. Gray, 10 Olive Crescent.

Si vous souffrez de constipation due au manque de "volume" dans votre régime, essayez le ALL-BRAN Kellogg. Si dans 10 jours vous n'obtenez pas satisfaction, le DOUBLE DU PRIX D'ACHAT VOUS SERA REMIS. Adressez la boîte vide à Kellogg's, London, Ont.

Gagnez facilement des belles primes en vendant nos Superbes CARTES NOËL BONNE ANNÉE

GRATIS

C'EST FACILE RIEN DÉBOURSER

NOS CARTES DE NOËL SONT SI NOUVELLES ET ATTRAYANTES QU'IL VOUS SUFFIT DE LES MONTRER À VOS AMIS POUR LES VENDRE. C'EST FACILE POUR TOUS.

RIEN À DÉBOURSER. Écrivez pour nous demander un assortiment spécial de \$7.90 de cartes et catalogue de cadeaux gratuits. Vous nous les payez seulement après les avoir vendues et nous vous retournons alors la prime du catalogue que vous choisissez. Écrivez immédiatement.

adrez à PRIMES DE LUXE ENR. NEUVILLE QUÉ.

PATRONS

par ANNE ADAMS

4803
12-20 40

4659

PATRON No 4803

Voici un patron de double valeur. C'est un jumper et c'est un couvre-tout. Aucun problème pour l'ajustement et pour le repassage. Vous le trouverez pratique et facile à coudre. Grandeurs offertes: 12, 14, 16, 18, 20; 40. — La grandeur 16 requiert 3 1/2 verges de tissu de 35 pouces.

PATRON No 4659

Ravissant patron d'ensemble pour garçonnets. Vous pouvez faire le gilet et les pantalons en laine, en velours côtelé ou en tweed de coton et votre petit garçon est prêt pour la saison automnale. Grandeurs offertes: 4, 6, 8, 10. Le complet long requiert 2 verges de 54 pouces et le complet court, 1 1/4 verge de tissu de 35 pouces.

PATRON No 4668

La nouvelle ligne d'épaule et les poches en quadrillé vous feront apprécier ce nouveau genre de robe. Fabriquez-la et vous en découvrirez ensuite les multiples avantages. Grandeurs offertes: 10, 12, 14, 16. La grandeur 12 requiert 3 1/2 verges de tissu de 35 pouces et 3/4 de tissu contrastant.

Prix: \$0.40 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

4668 SIZES
10-14

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS
313, avenue Viger Montréal, (14)

Vingt et une finissantes diplômées des cours d'enseignement ménager à Nicolet

par Henri Lacoursière, agronome, Service de l'enseignement agricole

L'Ecole d'Agriculture de Nicolet maintient sa renommée acquise depuis sa fondation en 1938, en continuant de former des fermières idéales et des cultivateurs progressifs. A l'issue du cours d'enseignement ménager qui a eu lieu du début de juin à la fin de septembre, 21 finissantes obtinrent, le 24 septembre, leur diplôme. Sur ce nombre, 1 a reçu son parchemin avec très grande distinction, 14 le conquièrent avec grande distinction, 2 avec distinction et 3 avec succès. Les 56 élèves de la pittoresque région des Bois-Francs qui suivirent les cours ménagers agricoles, eurent comme professeurs M. l'abbé Paul Roy, directeur de l'école, la Révérende Soeur Jean-Dominique, directrice des cours ménagers, M. l'abbé Isidore Lauzière, préfet des études, MM. les abbés Oscar Lupin et Jean-Marie Martel, et M. Gérard Rivard, agronome.

Dans un mois, 86 fils de cultivateurs viendront d'eux-mêmes suivre le cours agricole. Qui les a convaincus de cette sage décision, sinon les anciens élèves dont les succès sur leurs fermes respectives sont patents? Lors de la séance de clôture du cours aux jeunes filles rurales, marquée par la distribution des prix, dont le palmarès a été lu par M. Oscar Lupin et la remise des diplômes a été faite par M. l'abbé Isidore Lauzière, des allocutions ont été prononcées par M. l'abbé Paul Roy, M. Camille Roy, député de Nicolet,

M. J.-P. Lettre, assistant-directeur du Service de l'enseignement agricole et M. le chanoine Georges Dubuc, supérieur du Séminaire de Nicolet.

Après avoir remercié tous ceux qui l'ont aidé dans la tâche de former les fermières de demain, M. l'abbé Roy présente le député de Nicolet, heureux de proclamer sa fierté envers la terre qu'il cultive lui-même. Rappelant ses souvenirs d'étudiant au séminaire de Nicolet, il dit: "Mes professeurs m'ont appris que la terre du Québec est le réservoir de la race canadienne-française. J'ai connu les villes pour y avoir travaillé et j'ai vu le malheur des jeunes ayant abandonné la terre pour venir grossir le nombre des chômeurs. Nous sommes assurés, mesdemoiselles, que lorsque vous retournerez dans vos paroisses, vous donnerez du courage aux fils de cultivateurs et saurez les convaincre que la terre ne meurt pas. N'oubliez jamais ce que vous avez appris à l'école et ayez à cœur d'être dans nos campagnes des porte-étendards de la civilisation française."

Enumérant les bienfaits qu'une école d'agriculture procure aux cultivateurs en herbe, M. Lettre déclare que si les bras manquent à la terre, c'est parce que le cœur n'y est plus. L'orateur détruisant l'opinion exprimée, même en haut lieu, que les cours d'école aux jeunes filles rurales étaient rabaisés à un simple niveau matériel, soutient avec preuves à l'appui que ce cours qui a donné des résultats tangibles vise à la formation complète de l'individu en tant que personne humaine. "La formation que reçoivent les élèves englobe, ajoute-t-il, l'art de tenir une maison et celui de jouer un rôle de premier plan dans les activités sociales." M. Lettre conclut ainsi: "Je vous souhaite, mesdemoiselles, beaucoup de bonheur. Je vous encourage à tenir votre promesse de semer de la joie et de la bonté autour de vous. Vous représentez la plus belle chose au monde, puisque vous êtes l'avenir. Cette culture que vous avez acquise au prix des sacrifices de vos parents, du dévouement des bonnes religieuses et de votre bonne volonté, nous vous exhortons à la partager avec vos semblables, en rendant le plus de services possible pour prouver que vous appréciez la solide éducation que l'on vous a donnée."

Invité à tirer les conclusions de la soirée, M. le chanoine Dubuc apporte les hommages de Mgr J.-Albertus Martin, évêque de Nicolet, qu'il représente et révèle qu'elles rempliront efficacement leur rôle social, pourvu

qu'elles prennent comme modèle, la femme forte décrite de façon si réaliste dans les Saintes Ecritures. L'orateur soutenant que les futures fermières réussiront si elles ont un amour véritable de la profession agricole, sont industrieuses et peuvent tenir une comptabilité. Il les exhorte à pratiquer la générosité et la pitié, afin d'aider l'Eglise à compter sur la campagne pour avoir des vôtres. M. le chanoine conclut ainsi: "Pratiquez la charité afin de faire des heureux autour de vous et invoquez la Sainte Vierge et elle vous protégera durant votre vie."

Au cours de la soirée, les élèves interprétèrent avec brio une comédie intitulée "Clientèle difficile". Outre les personnes déjà nommées, on remarquait dans la salle Mgr Charland, vice-supérieur du séminaire de Nicolet, M. l'abbé Théobald Tessier, principal de l'école normale, M. L.-Ph. Paquet, chef de la division des Jeunes agriculteurs, M. l'abbé Martin Malouin, professeur au grand séminaire, M. l'abbé Edgard Foucault, préfet des études du séminaire de Nicolet, et MM. Gérard Leblanc, Bruno Houle, André Paradis et Fernand Martel, agronomes.

Henri LACOURSIÈRE,
agronome,
Rédacteur au Service
de l'enseignement agricole.

Ouverture des cours à l'Ecole de laiterie

L'année scolaire de l'Ecole de laiterie de St-Hyacinthe est commencée depuis le 29 septembre, monde un communiqué du préfet des études, M. P.-E. Bégin, agronome. Voici le calendrier des cours variés que l'on peut suivre cette institution.

Du 29 septembre au 31 mars 1952, cours de technologie laitière.

Du 29 septembre au 11 octobre, du 12 au 24 janvier 1953, du 28 février au 7 mars 1953, cours français d'essais de produits laitiers; du 23 février au 7 mars 1953, cours identiques en langue anglaise.

Les cours en industrie du lait nature sont donnés du 13 octobre au 8 novembre prochain.

Les 17 et 18 février 1953 seront donnés des cours spéciaux sur la fabrication de la caséine.

Du 26 janvier au 21 février 1953 se donneront les cours d'industrie beurrière et, du 9 mars au 2 avril, les cours d'industrie fromagère.

Il y aura aussi des cours spéciaux sur la fabrication de crème glacée que l'on pourra suivre du 9 au 21 mars 1953.

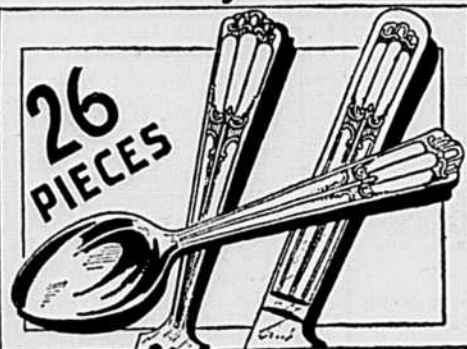
Pour détails concernant les cours abrégés et réguliers, dates d'inscription, cotisation, etc., on peut obtenir le prospectus de l'Institution en communiquant avec le directeur, le Dr H.-L. Bérard, Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe.

DISTRIBUTION

DE 10,000 COUTELLERIES EN PLAQUÉ ARGENT

AU PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS

DE \$9.95



Chaque lecteur qui nous enverra la solution exacte à ce problème,

recevra à son domicile une coustellerie de 26 morceaux en plaqué argent (6 cuillères à soupe, 6 cuillères à thé, 6 fourchettes, 6 couteaux, 1 petit cuillier à sucre et 1 couteau à beurre) avec certificat de garantie au prix exceptionnellement bas de \$9.95 plus les frais d'expédition.

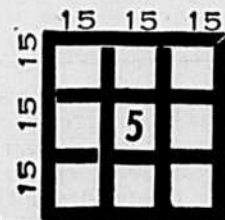
MAIL TO

GREAT
SAVINGS SALES
1541 CRESCENT STREET
MONTREAL, P. Q.

La somme est remboursée
immédiatement et sans
quais-que.

Problème

Placer les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 dans les carreaux vides de telle façon qu'en additionnant les chiffres dans les 3 sens horizontaux et verticaux on obtienne pour somme 15.



INDIQUEZ ICI VOTRE ADRESSE:
Nom
Adresse



Cette photo, prise à Joliette, à l'occasion du congrès général de l'Union Catholique des Fermières, le 18 septembre dernier, groupe, outre les invités, les membres du Bureau de direction. De gauche à droite, sur la première rangée: Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale; Mme Ernest Desautels, de Sherbrooke; Mme Philippe Lapointe, de Chicoutimi; Mme Omer Côté, de Nicolet, présidente générale; Son Excellence Mgr J.-A. Papineau; Mme Victor Marchessault, de St-Hyacinthe; Mme Albert Caumartin, de Joliette; Mme Raoul Tremblay, de Chicoutimi; M. l'abbé Luc Marsolais, aumônier diocésain. Debout, de gauche à droite: Mlle Angèle Patenaude, de la J.A.C.F. nationale; Mlle Marguerite Allard, sténographe; Mme Louis Beauchemin, de St-Jean; Mme Zénon Gauthier, de St-Jérôme; Mme B. René de Collet, d'Ottawa; Mlle Marthe Blain, assistante-secrétaire générale; Mme L. Routhier, de Timmins; Mme Hector Doucet, de Rimouski; Mlle Marie-Anne Caron, première secrétaire générale; Mlle Hervé Bélanger, de Mont-Laurier; Mme Dominique Gaudreault, de Nicolet; M. C.-E. Couture, conférencier; Mme Raoul Provencher, des Trois-Rivières; M. Léopold Paquin, directeur du Centre de Formation rurale de l'U.C.C.; Mme Wildor Desrosiers, de St-Hyacinthe, et M. Gérard Gauthier, président diocésain de l'U.C.C. de Joliette. Cette photo est en vente au Secrétariat de l'U.C.F.

L'Union Catholique des Fermières

Résolutions adoptées par le congrès général de l'U.C.C. tenu à Joliette

1. L'Union Catholique des Fermières témoigne sa profonde gratitude envers le R.P. Léon Lebel, S.J., pour le dévouement avec lequel il a servi la classe agricole. Elle remercie aussi le R.P. G. Dallaire, S.J., de sa sollicitude envers l'U.C.F.
2. L'U.C.F. remercie tout particulièrement Leurs Excellences, les évêques de la province de Québec, de l'encouragement qu'ils lui ont accordé, en les assurant que les membres apprécient de plus en plus les services que leur rend l'Union.
3. Que l'U.C.F. continue de publier un cours à domicile dans la

"Terre de Chez Nous"; que le sujet du prochain cours fasse suite à celui du précédent et porte sur le syndicalisme agricole féminin.

4. Qu'une commission d'étude soit nommée pour "repenser" l'U.C.F., c'est-à-dire pour voir s'il y aurait lieu de changer quelques points des statuts, à cause de l'expansion prise par l'association.

5. Que l'U.C.F. étudie une fois sur toutes et à fond le problème des loisirs.

6. Que l'U.C.F. étudie, en collaboration avec la J.A.C.F., les moyens d'établir des centres d'accueil pour les jeunes filles qui doivent aller gagner leur vie à

la ville; que l'on s'inspire, mutatis mutandis, de la formule de "La Maison du Bûcheron".

7. Qu'on étudie les moyens à prendre pour enrayer, ou du moins neutraliser dans nos campagnes la vague d'immoralité, de gaspillage et d'ivrognerie qui déferle actuellement sur notre province; que l'on fasse pression auprès des autorités civiles afin qu'elles fassent respecter la Loi des liqueurs dans certaines paroisses et qu'on fasse disparaître en particulier les débits de boissons ouverts même le dimanche.

8. Que l'artisanat soit mieux compris et mieux pratiqué par les femmes de chez nous; que des experts donnent des conférences à cette fin.

9. Que le programme de l'exposition annuelle change de thème chaque année; que le guide mensuel traite d'un item du programme; que tout le programme de l'exposition ne soit pas publié d'avance, mais à tous les mois, dans le Guide.

10. Que le montant maximum du prêt agricole provincial passe de \$6,000 à \$10,000 et soit accordé à tous les cultivateurs qui en ont besoin; que l'aide aux fils de cultivateurs qui s'établissent sur une ferme soit portée de \$300 à \$600; que le règlement soit amendé de telle sorte qu'il permette aux garçons qui achètent la terre paternelle de jouir des mêmes avantages que celui qui s'établit sur une ferme; que l'U.C.F. adopte ces résolutions dans le but d'appuyer le travail de l'U.C.C. dans ce domaine.

11. Que les directrices de l'U.C.C. prennent les mesures nécessaires pour encourager l'achat chez nous; que les fermières, en tant que catholiques, n'encouragent pas les grands magasins qui ouvrent leurs portes les jours de fête obligatoire (en achetant sur catalogue).

12. Que l'U.C.F. incite ses membres à transiger avec les caisses populaires ou, s'il n'y en a pas dans leur paroisse, à étudier pour aider à en fonder.

13. L'U.C.F. demande au gouvernement fédéral la nomination d'un représentant au Vatican, l'adoption d'un drapeau essentiellement canadien; elle s'oppose à la conscription et à l'autorisation du divorce dans la province de Québec.

14. Que l'on continue de faire comprendre aux jeunes rurales que le service domestique n'a rien d'humiliant mais qu'il les prépare à leur mission de charité et de dévouement.

15. Que l'U.C.F. continue d'appuyer la campagne en faveur d'une fête des parents au lieu de fêtes séparées pour le père et la mère de famille.

16. Que l'U.C.F., en raison de son expansion rapide, forme un comité d'étude pour la révision des statuts, et un comité de propagande. Ces comités seront constitués de la majorité absolue des membres du bureau de direction.

17. Vu le salaire inférieur des diplômés de l'Ecole Normale dans l'enseignement par rapport aux salaires du Service civil ou des employés de bureau, l'U.C.F. demande au gouvernement de por-

ter à 80 pour cent l'octroi de 60 pour cent fourni aux commissions scolaires pour aider à défrayer le salaire des institutrices.

A la direction de l'U.C.F.

En marge du dernier congrès général de l'U.C.F., le secrétariat général annonce que Mme Omer Côté, de la Baie du Febvre, présidente de la Fédération de l'U.C.F. de Nicolet, a été élue présidente générale, remplaçant à ce poste Mme Victor Marchessault, démissionnaire. Les vice-présidentes de l'association sont Mme Philippe Lapointe, de la Fédération de Chicoutimi, et Mme Albert Caumartin, de la Fédération de Joliette.

Si vous avez des douleurs RHUMATISMALES



Découpez ceci, une boîte de 90 c. Grátis à tous ceux qui souffrent

A Syracuse, New-York, il a été développée une préparation pour usage domestique et des milliers de gens au Canada, aux Etats-Unis et autres pays disent que cette préparation leur a été très bénéficiant. D'autres rapportent avoir été bien soulagés après seulement quelques jours d'usage.

Monsieur Delano écrit: "Pour ceux qui souffrent, si vous n'avez jamais essayé notre méthode, c'est un plaisir que je vous enverrai gratuitement une boîte de grandeur régulière de 90 cts. Ceci sans obligation. L'essai est gratuit et cet essai devrait vous aider à le démontrer. Et si cet essai vous aide, comme il l'a fait pour tant d'autres qui le disent vous en serez certainement heureux. Découpez simplement cette annonce et envoyez-la avec votre nom et votre adresse, incluez 25 sous en timbres ou en argent pour couvrir les frais de poste et de distribution."

Adresse — La Cie DELANO Ltd 417, rue St-Pierre, Montréal, P.Q.

Dépt. 1965-L
GRATIS
DELANO'S - Spécialisme pour douleurs rhumatismales.

Notes: Ceci est une offre gratuite, honnête qui devrait intéresser tous ceux qui ont de telles douleurs.

GRATIS

Montre pour homme ou dame, gratuite à celui qui vend pour \$15 de nos belles cartes de Noël.

RIEN A DEBOURSER

Ecrivez pour demander un prospectus de \$15.00 de cartes et catalogue de cadeaux. Incluez cette annonce.

PRIMES DE LUXE ENR NEUVILLE P.Q.

Le Centre Maria - Goretti



le seul foyer de la dévotion à la petite Sainte au Canada, et maison d'accueil pour jeunes filles et jeunes gens sans foyer à Montréal, vous invite

A inscrire vos intentions pour la neuvaine perpétuelle qui a lieu chaque jour, à 8 heures p.m.

Remerciements Conversions
Vocations Emplois
Guérisons Bonheur au foyer

A souscrire pour la construction du Centre Maria-Goretti
Une brique: \$1.00 5 briques: \$5.00
Un prêt à fonds perdu

A mettre dans votre maison
la splendide image en couleur de sainte Maria Goretti, 8 1/2 x 11 1/2 pouces avec cadre fini velours; 50 sous; sa statue, avec niche en plastique blanc; 6 1/2 pces de hauteur: \$1.25.

A porter sur vous
sa médaille argentée: 15 sous; sa médaille avec chaîne argentée incassable: 40 sous; sa médaille en émail bleu avec chaîne en argent: \$1.00.

1 — Sur réception d'une enveloppe adressée et affranchie, une image lithographiée de sainte Maria Goretti vous sera gracieusement envoyée. Veuillez remplir, découper et envoyer ce coupon dès aujourd'hui au Centre Maria-Goretti, 3351, chemin Sainte-Catherine, Montréal 26.

2 — Les jeunes filles qui viendront à Montréal au mois de septembre sont invitées à se présenter au Centre Maria-Goretti, où elles trouveront chambre, emploi, loisirs, etc.

PETITS PAINS CHAUDS en vitesse!

avec la merveilleuse LEVURE SÈCHE qui lève vite!

PETITS PAINS PARKER HOUSE

Mesurez dans un grand bol 1/2 tasse eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé; brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu d'une enveloppe de Levure Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 minutes, PUIS brassez bien.

Portez au point d'ébullition 1 tasse lait et incorporez-y en brassant 5 c. à soupe sucre granulé, 1/2 c. à thé sel et laissez tiédir. Ajoutez au mélange de levure 1/2 tasse eau tiède, puis brassez. Incorporez en battant bien 3 tasses farine à pain tamisée une fois, puis 4 c. à soupe shortening fondu et encore 3 tasses farine à pain tamisée une fois. Pétrissez jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique; déposez dans un bol graissé et badigeonnez le dessus avec beurre ou shortening fondu. Couvrez et placez au chaud, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume, applatissez-la dans le bol, graissez et laissez lever de nouveau. Abaissez encore une fois la pâte, puis roulez-la à 1/2" d'épaisseur. Découpez en rondelles avec un coupe-pâte de 3"; badigeonnez avec beurre ou shortening fondu. Faites un pli profond dans les rondelles, un peu à côté du centre, avec le dos d'un couteau. Repliez la grande partie sur la petite et pressez le long du pli. Placez les petits pains se touchant les uns les autres dans des tasses graissées, et graissez-en le dessus. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez à four vif (400°F.) environ 15 minutes.

Finis les anciens gâteaux de levure qui se gâtent! Cette nouvelle Levure SÈCHE Fleischmann se conserve fraîche dans votre garde-manger. Son action est très rapide. Une enveloppe égale un gâteau de Levure fraîche dans toute recette.

Faites-en provision pour un mois!



Résolutions adoptées par l'assemblée générale de l'U.C.C. de Joliette

Au gouvernement provincial

- 1.— Que le gouvernement de la province soit remercié et félicité pour la loi interdisant la vente et la fabrication de la margarine dans la province. On lui demande d'en surveiller étroitement l'application.
- 2.— Les cultivateurs remercient le gouvernement provincial pour la réduction accordée sur le prix de la licence du tracteur de ferme.
- 3.— Que la loi d'aide à l'établissement des fils de cultivateurs soit amendée de manière à permettre à un jeune qui veut s'établir de bénéficier de l'octroi, même si la terre qu'il achète a déjà été octroyée et même s'il achète la terre de son père.
- 4.— Que l'aide de \$300 accordée pour l'établissement des fils de cultivateurs soit portée à \$600.
- 5.— Que le gouvernement de la province donne aux cultivateurs l'autorisation de signer entre eux des ententes collectives légales, puis entre eux et les manipulateurs de produits agricoles.
- 6.— Que le remboursement de la taxe sur la gazoline utilisée pour fins agricoles par les tracteurs de ferme soit effectué dans un délai ne dépassant pas un mois, à compter de la date de la demande.
- 7.— Que l'Office du crédit agricole soit autorisé à prêter aux cultivateurs un maximum de \$10,000.
- 8.— Que le gouvernement provincial prenne les mesures nécessaires pour faire respecter scrupuleusement la loi des liqueurs relativement à la fermeture des débits de boissons les dimanches et fêtes religieuses.
- 9.— Que l'assurance-automobile soit rendue obligatoire pour tous les propriétaires de véhicules-moteurs.
- 10.— Que la loi de la circulation soit appliquée dans toute sa rigueur.
- 11.— Que l'octroi accordé pour le travail de bull-dozer soit porté à 50% du prix réclamé pour l'heure de travail et que le nombre des pelles mécaniques soit augmenté.
- 12.— Qu'on établisse des zones spécifiques pour la traversée d'un chemin public des animaux de ferme avec des affiches appropriées et qu'un seul conducteur soit requis pour la conduite du troupeau.
- 13.— Qu'une prime soit accordée pour chaque renard et mouffette abattus.
- 14.— Que le gouvernement provincial prenne les mesures nécessaires pour que toutes les traverses à niveau soient munies de signaux lumineux.
- 15.— Que le nombre d'heures accordées à chaque cultivateur utilisant un bull-dozer soit porté à 20.
- 16.— Que le gouvernement provincial accorde aux cultivateurs une loi de mise sur le marché des produits de la ferme.
- 17.— Que le gouvernement de la province amende la loi des relations ouvrières de façon à la rendre applicable dans le milieu rural, et tout spécialement pour les bûcherons.
- 18.— Que la loi de la circulation soit amendée de façon que chaque fois qu'il se produit un accident entre un véhicule-moteur et un animal de ferme, une enquête sérieuse soit faite par la police provinciale afin d'établir clairement la responsabilité de l'accident.
- 19.— Qu'un octroi soit accordé

pour le travail effectué sur la ferme par une niveleuse, ou une pelle mécanique, lorsque ces instruments sont requis.

21.— Que le gouvernement provincial paye aux cultivateurs du Québec le même prix que les cultivateurs des autres provinces reçoivent pour la tonne de betterave à sucre.

22.— Que tout bull-dozer travaillant sur une ferme reçoive l'octroi régulier pourvu que le travail soit dirigé par l'agronome du comté.

23.— Qu'un ingénieur forestier soit nommé et payé par le gouvernement et qu'il soit exclusivement au service des cultivateurs de la région.

24.— Que le code municipal, en ce qui regarde les clôtures, soit amendé de manière à ce qu'un cultivateur puisse faire sa demande de réfection entre les mois d'avril et novembre, lorsque la dite clôture est jugée insuffisante, et que la demande soit exécutée dans les 15 jours qui suivent.

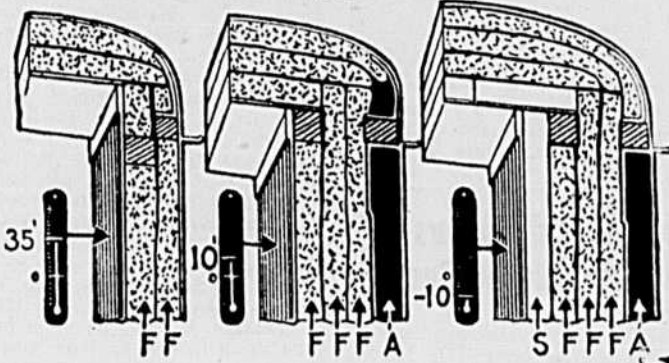
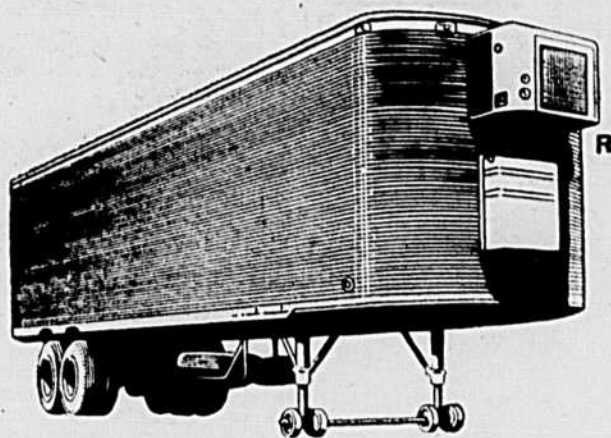
Au gouvernement fédéral

- 1.— Que le gouvernement fédéral soit remercié pour le maintien du subside sur le transport des grains et que demande soit faite pour que le subside couvre partiellement les hausses des taux de transport.
- 2.— Que le gouvernement canadien entreprenne des négociations avec les autorités américaines pour faire disparaître l'embargo sur nos produits, particulièrement sur le foin et les produits animaux.
- 3.— Que le gouvernement fédéral prenne les moyens de régler la question du porc le plus tôt possible.
- 4.— Que le prix minimum du beurre soit fixé à 63 cents la livre.
- 5.— Que le ministère fédéral de l'Agriculture soit prié d'absorber à un prix raisonnable, d'une manière ou d'une autre, les surplus de foin qui existent présentement dans la province de Québec.
- 6.— Que le gouvernement fédéral donne au peuple canadien le plus tôt possible un drapeau absolument distinctif.
- 7.— Qu'il nomme un ambassadeur canadien auprès du Saint-Siège.
- 8.— Que le gouvernement canadien prenne les mesures nécessaires afin d'assurer la consommation de nos produits laitiers avant d'en permettre l'importation, et si le besoin s'en fait sentir, que l'on consulte la F.C.A. avant d'agir.
- 9.— Que la taxe sur le tabac soit réduite de façon à encourager la consommation du tabac canadien.
- 10.— Que l'on amende la loi de l'impôt sur le revenu de façon à porter l'exemption de base pour l'impôt sur les dons à \$8,000.

A la Confédération

- 1.— Que les dirigeants de l'Union publient dans la "Terre de Chez Nous" la photographie des personnes responsables de la perception des abonnements.
- 2.— Que la Confédération de l'U.C.C. amende les règlements de l'Union de façon à séparer complètement la cotisation de l'abonnement à la "Terre de Chez Nous" et que la cotisation de membre soit uniforme à \$6. Le prix de l'abonnement à la "Terre de Chez Nous" reste à \$2.

Le transport des denrées périssables



Il n'est pas facile de toujours faire en sorte que les produits de la ferme soient frais et attrayants lorsqu'ils atteignent la table du consommateur. La technique est sans cesse à l'œuvre, cependant. Ce dessin montre comment les camions-remorques peuvent effectuer le transport des vivres à des températures très basses. Les parois de la boîte sont isolées avec de la laine de verre (F), qui est légère, durable, à l'épreuve de la vermine et qui ne s'endommage pas sous la vibration. Pour conserver des températures plus basses, on utilise la colonne d'air immobile (A) et le coupe-vapeur (S). Le dessin supérieur fait voir l'unité réfrigérante (R) attachée à la remorque.

La situation de la...

(suite de la page 6)

que durant la période correspondante de 1951, soit 4.0 millions de sujets contre 2.7 en 1951. Par suite de cet accroissement, l'enquête du 1er juin effectuée par le Bureau fédéral de la statistique indique que la récolte de dindons en 1952 dépassera de 25% celle de 1951. Le Bureau signalait 3.2 millions de dindons sur les fermes le 1er juin 1952 comparativement à 2.5 millions à la date correspondante de 1951.

Les méthodes d'élevage de dindons au Canada passent par une période de transition, les petits troupeaux de ferme étant rapidement remplacés par les gros troupeaux provenant des couvoirs commerciaux. Les données du recensement révèlent une variation considérable dans la grosseur moyenne des troupeaux de dindons au Canada en 1951, la grosseur moyenne, en 1951, était de 60 sujets avec un écart de 297 dindons par troupeau en Colombie-Britannique et de 29 par troupeau en Saskatchewan. La grosseur moyenne des troupeaux dans les provinces des Prairies, où à peu près 40 à 45% de tous les dindons sont normalement élevés, s'établit ainsi qu'il suit : Manitoba, 41 par ferme; Saskatchewan, 29 et Alberta, 34 par ferme. La plus forte augmentation relative dans les éclosions commerciales de dindons en 1952 a été notée dans cette région, soit 77%. Dans l'Ontario et le Québec, le nombre de dindons sur les fermes est approximativement le même que dans les provinces des Prairies, la grosseur moyenne des troupeaux étant de 159 et 150 dindons par ferme respectivement. L'augmentation relative des éclosions de dindons en 1952 par rapport à 1951 était de 49, et de 23%. Cela indique qu'à peu près la moitié de l'augmentation des éclosions de dindons en 1952 par rapport à 1951 peut être attribuée aux changements apportés aux techniques de la production.

Votre avenir...

(suite de la page 10)

fier leur entourage nouveau. Mais bien plutôt à comprendre et savoir aimer ces Canadiens français qui leur ressemblent tant, quand on veut bien s'en apercevoir, et dont, pour notre part, nous n'avons reçu que service, entraide et courtoisie.

Henri JOUIS

L'Ouest exporte en grandes quantités

Les provinces des prairies, au Canada, ont fourni 90% des exportations agricoles de la nation depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Ne Gâchez Pas Le Bonheur De L'Enfance



ENFANTS LIBERES DE L'HABITUDE DE MOUILLER LEUR LIT

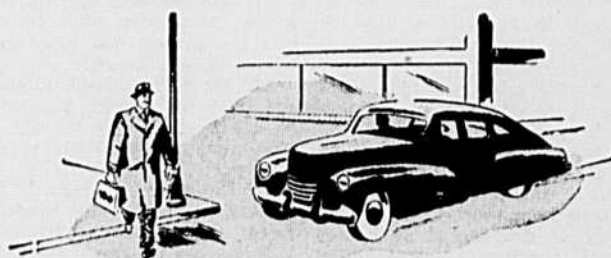
Je vous envoie \$1.25 pour une boîte de votre remède contre l'habitude de mouiller son lit. J'ai essayé le traitement d'essai et il a aidé mon fils beaucoup. J'ai essayé tant d'autres traitements sans résultats. Je suis très satisfaite des résultats de votre remède. Mme Elmer Rydall, Warton, Ontario.

Essayez le traitement VANDERHOOF à la maison, il renforcera les organes et aide à corriger cet état nerveux qui cause cette habitude.

\$1.25 la boîte ou 15c pour un traitement d'essai
VANDERHOOF & CIE LTD.
Boîte No 247 Dépt. 71-A-2
WINDSOR - ONTARIO
Établi 1910

Regardez bien des deux côtés de la rue !

Que vous marchiez ou que vous conduisiez, regardez toujours des deux côtés de la rue avant de traverser une intersection. Les statistiques démontrent que c'est là que plus de la moitié des accidents se produisent. Arrêtez, regardez et vous vivrez plus longtemps.



Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Vie — Incendie — Automobile

515 avenue Viger,

Montréal 24

Souffrez - Vous

DE

**Maux de Tête
Nervosité
Dérangements
d'Estomac
Gas et Gonflements
Perte de Sommeil
Indigestion**

**Causés par la
Constipation?**

**Prenez le Novoro du Dr. Pierre
Ce Soir—Voyez Comment
Vous Vous Sentirez
Mieux Demain**

Ne souffrez pas sans nécessité un autre jour. Prenez le Novoro Du Dr. Pierre prouvé par le temps. Plus qu'un laxatif, le tonique stomacal et carminatif composé de (pas seulement un ou deux) mais 18 des herbes de la Nature, racines et botaniques. Une formule exclusive. Le Novoro fait travailler les intestins non-chalants et les aide à rejeter les déchets embarrassants, chasse les gaz de la constipation et gonflement, et fait une sensation confortable de chaleur dans l'estomac. Prenez le Novoro du Dr. Pierre dans votre quartier aujourd'hui ou bien faites chercher l'offre spéciale "pour faire connaissance."



Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ C1 - Inclut \$1.00. Envoyez moi franco de port une bouteille régulière de 11 onces de NOVORO.

Nom

Adresse

Bureau de Poste

DR. PETER FAHNEY & SONS CO.

Dépt. C476-52-2
4541-45 N. Ravenswood Ave., Chicago
10, Ill. 256 Stanley St., Winnipeg,
Man., Can.

La Société mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C.

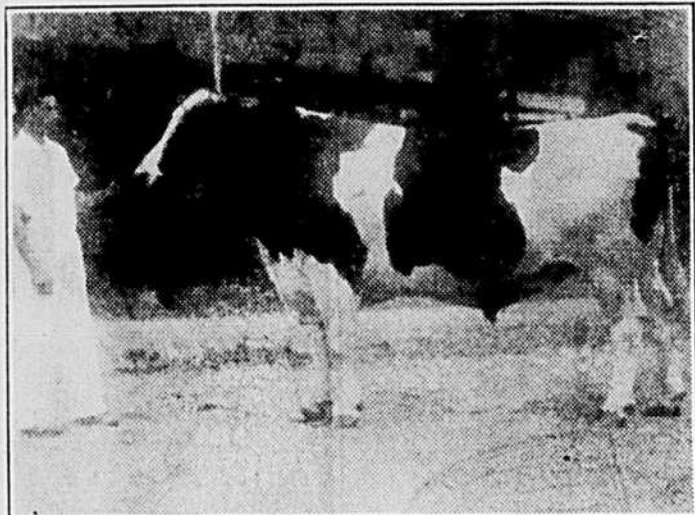
Avis d'assemblée générale

Avis est par les présentes donné que la neuvième assemblée générale annuelle des membres de la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C. aura lieu le jeudi 23 octobre, à 9 heures du matin, à Montréal, au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Papineau.

Le secrétaire:
Roger BRISSON

Montréal, 2 octobre 1952.

Grand champion à Trois-Rivières



Voici le taureau Holstein, proclamé grand champion à l'Exposition régionale de Trois-Rivières, cette année. "Plessisval Pitou", est la propriété de M. Joseph Blanchette, de Parisville, comté de Lotbinière; il mérite nos félicitations.

Résolutions adoptées par les cultivateurs au congrès de la fédération de Québec-Ouest

La fédération régionale de l'U.C.C. de Québec-Ouest a tenu son congrès annuel, le 9 septembre dernier, à St-Ferdinand d'Halifax. Le compte rendu de ce congrès a paru dans un récent numéro. Voici l'essentiel des résolutions adoptées à ce congrès:

La fédération de l'U.C.C. de Québec-Ouest demande:

Au gouvernement fédéral:

1. Que le prix de soutien du porc soit maintenu à 26 cents la livre;
2. Que l'on maintienne en permanence les subsides actuels sur le transport des grains de l'Ouest;
3. Que l'on accorde une protection efficace à l'industrie laitière du pays contre l'entrée des huiles végétales servant à la fabrication de substituts du beurre, au moyen de tarifs et taxes d'accise;
4. Que le ministère fédéral de l'Agriculture trouve des débouchés pour le foin et qu'un prix raisonnable soit fixé;
5. Que le prix de soutien du beurre soit fixé à 63 cents la livre;
6. Que le ministère fédéral de l'Agriculture trouve un marché pour le porc;
7. Que l'on fasse pression pour faire abolir au plus tôt l'embarco américain sur le bétail canadien;
8. Que l'on adopte le plus tôt possible un drapeau et un hymne national franchement canadien et qu'un ambassadeur soit nommé à Rome.

Au gouvernement provincial:

1. Que l'Office du Crédit agricole porte de \$6,000 à \$10,000 le montant maximum prêté aux cultivateurs;
2. Que l'on porte de \$300 à \$800 le montant fourni aux fils de cultivateurs qui veulent s'établir sur une terre et que cet octroi soit attaché au jeune cultivateur et non à la terre;
3. Que l'on accorde une loi de convention collective applicable à la vente des produits agricoles ainsi qu'une loi de mise sur le marché des produits agricoles;
4. Que le gouvernement défraie complètement le coût du transport de la chaux et des engrais chimiques et qu'il organise une certaine surveillance sur le prix de vente de ces produits;

5. Que le gouvernement soit remercié d'avoir interdit la fabrication et la vente de la margarine et qu'il soit très sévère dans l'application de la loi;
6. Que la taxe sur la gazoline soit remboursée dans les 30 jours;
7. Que le Centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe soit développé de façon à faire bénéficier plus de cultivateurs de ce service;
8. Que le gouvernement soit remercié pour la baisse du coût des licences de tracteur;
9. Que le nombre d'heures de travail du "bulldozer" soit porté de 10 à 20 par ferme, que l'octroi accordé pour l'utilisation de cette machine soit porté de \$4 à \$5, que les cultivateurs puissent utiliser celui de leur choix et que plus de tracteurs soient mis à leur disposition;
10. Qu'une prime soit accordée sur l'abattage des renards;
11. Que le beurre soit soumis à un classement plus sévère et que les permis des brasseurs de beurre soient annulés;
12. Que l'assurance-automobile devienne obligatoire par une loi adéquate et que la loi des véhicules-moteurs soit rigoureusement observée;
13. Qu'en ce qui regarde l'électrification rurale les compagnies soient obligées de rendre les fils à la maison de leurs abonnés;
14. Que le gouvernement laisse abattre les outardes qui ravagent les récoltes des cultivateurs;
15. Que la loi de la Commission des Liqueurs soit observée dans toute sa rigueur.

A l'U.C.C. Centrale

1. Que le taux de la cotisation des fils de cultivateurs soit porté de \$2 à \$5;
2. Que le service des assurances de la Société d'Assurances générales de l'U.C.C. accorde une récompense aux assurés qui n'ont pas eu d'accident dans une période de 5 ans.

A la fédération de l'U.C.C.

Qu'une étude soit faite concernant la séparation de la cotisation de l'U.C.C. et de l'abonnement à "La Terre de Chez Nous" et que la décision soit communiquée au bureau central de l'U.C.C. au nom de la fédération.

En terre ontarienne

Saint-Albert

Trente-sept membres et une visiteuse assistaient à la réunion du cercle de St-Albert, le 8 septembre, sous la présidence de Mme Adélard Lauzon.

La présidente donna lecture des règlements du cercle. Elle invita les dames présentes à apporter des patrons de couvre-pieds à la prochaine assemblée. Elle distribua les prix accordés aux membres lors de l'exposition et donna en détail les recettes recueillies. En l'absence de Mme M. Thomas, Mme Euclide Racine agissait comme secrétaire.

Les travaux manuels apportés étaient les suivants: pyjama d'enfant, par Mme Emile Laplante; chemise d'enfant, faite dans du vieux, par Mme Euclide Racine; bonnet de laine angora, par Mme Fernand Rochon; recette de glâçage de gâteau, par Mme Omer Guertin; cornichons marinés, par Mme Roméo Sanche.

Le prix de présence, don de Mlle S. Racine, fut gagné par Mlle D. Goddard. Le prix pour les travaux manuels, don de Mme Albert Bissonnette, fut gagné par Mme Euclide Racine.

On demanda d'assister en grand nombre à une conférence donnée par Mme Alice Ber, à Embrun, le 9 septembre.

Mme Moïse THOMAS, secrétaire.

Une excursion en Ontario-nord

A sa dernière réunion générale, le syndicat de l'U.C.C. du Petit-Saguenay prenait deux décisions importantes, l'une se rapportant à la fondation d'un comité d'établissement rural au sein même du syndicat, et l'autre à l'organisation, dès cet automne, d'un voyage en Ontario-Nord. La première décision était mise à exécution séance tenante. Les membres de ce comité étaient nommés immédiatement. La seconde vient de se réaliser.

En effet, une excursion organisée par le syndicat du Petit-Saguenay, en collaboration avec le Service d'Etablissement rural de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay, quittait le Centre social rural de Chicoutimi, dimanche, le 7 septembre, à destination du Nord-Ontario. Faisaient partie de cette excursion, MM. William Houde, Julien Lavoie, Fidèle Fortin, Maurice et Léonard Houde. Ces personnes avaient été recrutées par le Comité d'Etablissement rural du syndicat. M. Joseph-Henri Desbiens, directeur du Service d'Etablissement rural de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay, accompagnait les excursionnistes.

Les visiteurs ont parcouru tout le diocèse de Hearst, mais ils ont visité davantage les paroisses de Fauquier, Moonbeam, Val-Rita et Harthay. Tous ont été émerveillés à la vue des possibilités qu'offre le diocèse de Hearst et ont été vivement intéressés.

Dimanche, le 14 septembre, les visiteurs étaient de retour dans leur paroisse. Le Comité d'Etablissement rural du syndicat a alors décidé d'inviter un représentant du Service d'Etablissement rural de la fédération du Saguenay à tenir dans la paroisse un forum portant sur l'établissement rural.

Le représentant de ce service a profité de son passage au Petit-Saguenay pour visiter quelques familles, plus particulièrement celles des personnes qui ont participé à l'excursion.

A la suite de ce forum, on a élaboré un plan de travail qui devra être réalisé dans la paroisse. Ce plan comporte des enquêtes, des soirées d'étude, etc.

Le syndicat de l'U.C.C. du Petit-Saguenay est le seul de la région à avoir un Comité d'Etablissement rural. Il est également le seul à s'occuper aussi résolument de la question de l'établissement. Souhaitons qu'il rencontre nombre d'imitateurs.

Opasatika

Le 3 septembre avait lieu l'assemblée du cercle de l'U.C.F. d'O-

pasatika, à laquelle 21 membres assistaient.

On décida de transporter le métier chez Mme Isabelle avant de le ramener au village. Mlle Bélaire accepta la charge de Mme Migneault, qui était de donner du linge à une famille.

Les travaux manuels apportés étaient les suivants: nappe au fil tiré, par Mme Migneault; centre au crochet, par Mme Marier, couvre-pieds piqué à la main, par Mme Guindon; nappe, par Mme G. Isabelle; centre au crochet, par Mme H. Sigouin; robe tricotée pour fillette de 2 ans, par Mme Berthiaume; catalogue, par Mme Vachon; taie d'oreiller brodée au Richelieu, par Suzanne Guindon; recette de gâteau, par Mlle Lucille Roy. A la prochaine assemblée, Mme Berthiaume doit donner la recette de carré aux dattes. Le prix de présence, don de Mme Laurent Migneault, fut gagné par Mlle Bibiane Bélaire.

Suzanne GUINDON, secrétaire.

Chénéville

Le 11 septembre avait lieu la réunion mensuelle du cercle de l'U.C.F. de Chénéville sous la présidence de Mme Georges Proulx. Vingt-quatre membres y assistaient.

M. l'aumônier fit la lecture de l'Evangile et en donna l'explication.

La présidente parla de la nécessité de tracer un programme détaillé des activités du cercle et de mieux faire à l'avenir dans le travail déjà entrepris pour l'embellissement des abords de nos fermes.

A l'exposition locale il y eut 20 exposants et le nombre d'exhibits se chiffra à 140.

On donna le rapport du con-

grès et de l'exposition locale. Il y eut élection des nouvelles dirigeantes et on a ébauché un programme d'activité qui sera mis au point à une réunion du bureau de direction.

On a demandé de se réabonner à "L'U.C.F. en Marche" pour l'étude en groupe et d'organiser des équipes.

La prochaine réunion aura lieu le 9 octobre.

Mme Armand DINEI, secrétaire.

Chute-à-Blondeau

Le 8 septembre, avait lieu l'assemblée du cercle de Chute-à-Blondeau, sous la présidence de Mme Arthur Lachaine, à laquelle assistaient 23 membres.

Le nouvel aumônier, M. l'abbé Bernier, affirme qu'il a beaucoup plus à apprendre qu'à enseigner pour le moment. Il désire nous connaître davantage afin de mieux nous diriger vers l'idéal qu'il s'est proposé, celui de faire connaître, aimer et vivre l'Evangile.

La présidente souhaita la bienvenue à M. l'abbé Bernier, à Mme Legault, présidente générale.

M. l'abbé Gélinas remercia pour le cadeau qu'on lui a offert à l'occasion de son départ.

On a rédigé les résolutions qui doivent être étudiées par un comité au prochain congrès.

On a discuté du voyage à Alfred à l'occasion d'une soirée en l'honneur de Mgr Croteau. On déplore le départ de Mme Proulx et on souhaite son retour prochain.

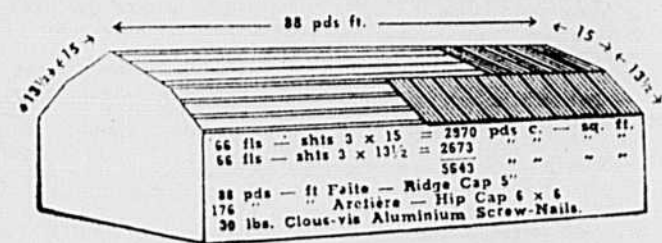
On a ensuite offert des félicitations à M. et Mme A. Berlinguet qui ont célébré leurs noces d'argent récemment.

Les prix de présence furent gagnés par Mmes Jean Daoust, Emile Vachon, et Mlle Lucie Cousineau.

La présidente générale souhaita la plus cordiale bienvenue à M. l'abbé Bernier et dit que tout marche bien dans nos cercles lorsqu'on peut compter sur la direction d'un aumônier. Elle formule des vœux à l'adresse de Mgr Croteau.

Ada TITLEY, secrétaire.

TÔLE GAUFREE "ROYAL"



Voici un bâtiment à comble français en voie d'être recouvert avec de l'aluminium gaufree "Royal". A remarquer qu'il y a avantage à employer des longueurs de feuilles appropriées à la longueur des chevrons.

LA TOLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières, par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Voici comment:

1—Nous sommes les seuls manufacturiers au Canada à vous offrir des longueurs de tole gaufree d'aluminium allant jusqu'à 15 pieds, ce qui vous permet d'économiser aussi bien sur la main-d'oeuvre que sur le nombre de feuilles de matériel à acheter. AUCUNE PERTE

2—Vous économisez également sur la largeur quand vous achetez la Tole Gaufree d'Aluminium "Royal". Nous nous spécialisons dans la tole de 36 pouces couvrant 32 pouces de largeur net ce qui représente encore un autre avantage appréciable aussi bien qu'une économie de main-d'oeuvre par comparaison avec des matériaux de moindre largeur.

3—L'épaisseur de la Tole Gaufree d'Aluminium "Royal" est dans le 24 ga., absolument le plus épais qui soit offert par aucun fabricant. Tous ces avantages, dont plusieurs sont exclusifs à la Tole Gaufree d'Aluminium "Royal", représentent une économie pour vous, une meilleure apparence pour vos constructions et une plus longue durée.

Nous pouvons aussi fournir de la tole gaufree galvanisée "Royal" en longueurs allant jusqu'à 15 pieds.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter!

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — SERVEZ-VOUS DU COUPON CI-DESSOUS. DEMANDEZ NOS ESTIMES AUJOURD'HUI ET BENEFICIEZ DE L'OFFRE SPECIALE!

A. L. GONNEVILLE

Dépt. T. CHARETTE CO., ST-AURICE, P.Q.

A.-L. Gonneville, manufacturier, Charette Co., St-Maurice, Qué.

B.V.P. m'envoyer estimé pour couvrir ma bâtisse qui mesure pieds de longueur; les chevrons mesurent pieds. Je désire couvrir un ou deux côtés.

NOM

PAROISSE COMTE

Téléphone

LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C.

Avis d'assemblée générale annuelle

"Avis est par les présentes donné que la dix-septième assemblée générale annuelle des membres de LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C. aura lieu le jeudi, 23 octobre 1952, à dix heures et trente de l'avant-midi, au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Papineau, Montréal, P.Q.

L'assemblée générale annuelle sera appelée à se prononcer sur un projet de modification des articles 58, 59, 62, 63 et 64 des règlements de la Société. Les amendements projetés ont trait à la constitution des caisses d'assurance et d'administration ainsi qu'aux contrats d'assurance à être émis par la Société."

Le Secrétaire,
Pierre-Eug. PROULX

Montréal, le 2 octobre 1952.



AU CONGRES DE TROIS-RIVIERES. — La fédération de l'U.C.C. de Trois-Rivières a tenu son congrès annuel le 16 septembre dernier à St-Séverin de Proulxville. Plus de cinq cents délégués de syndicats, cultivateurs, agronomes et aumôniers de l'U.C.C. ont rempli à pleine

capacité la nouvelle salle paroissiale de St-Séverin. La Photo prise à cette occasion fait voir une partie de l'assistance qui a pris une part active à la discussion.

Résolutions adoptées au récent congrès diocésain de l'U.C.C. tenu à Victoriaville

I — Au Fédéral

1. Que :

- a) le Canada ait au plus tôt son ambassadeur auprès du Vatican;
- b) le peuple canadien ait au plus tôt un drapeau officiel et distinctif;
- c) dans tout le pays des chèques bilingues soient émis pour payer la pension de vieillesse.

2. Que le gouvernement fédéral soit remercié pour avoir maintenu le subside sur le transport des grains de l'Ouest à l'Est et que demande ferme lui soit faite d'établir cette politique en permanence en tenant compte de l'augmentation des taux de transport.

3. Que le gouvernement fédéral légifère afin qu'une taxe d'accise soit imposée sur la margarine afin que le prix de ce produit ne concurrence pas celui du beurre.

4. Que le gouvernement fédéral soit félicité pour sa loi du soutien des prix et que demande lui soit faite que cette loi opère de telle sorte que les prix des produits agricoles deviennent en équilibre avec les prix de revient de ces produits.

5. Que le congrès diocésain approuve les démarches de l'exécutif de la fédération auprès des députés fédéraux du diocèse concernant l'obtention des prix minima suivants :

- 1) beurre : \$0.63 la livre;
- 2) fromage : \$0.30 la livre;
- 3) porc : \$0.30 la livre;
- 4) bœuf : \$0.25 la livre (bétail vivant);
- 5) oeufs : \$0.40 la douzaine;
- 6) les sous-produits laitiers en accord avec les prix du beurre et du fromage.

Que l'exécutif de la fédération soit prié de continuer ses démarches en vue de la tenue d'un caucus des députés fédéraux du Québec avec les dirigeants de l'U.C.C. à cette fin.

6. Que demande soit faite au gouvernement fédéral de consentir à nos jeunes Canadiens qui veulent s'établir sur des terres les mêmes montants qu'il consent aux immigrants.

7. Que la prime de \$0.03 la livre sur le fromage soit rétablie.

8. Que le gouvernement fédéral soit prié de bien s'assurer de l'insuffisance de nos stocks de beurre au pays avant d'en permettre l'importation de quelque pays que ce soit.

9. Que le gouvernement fédéral soit prié d'échanger nos surplus de viande contre d'autres produits de pays étrangers.

10. Que l'on augmente le nombre d'inspecteurs afin qu'une surveillance plus étroite soit exercée sur les moulées balancées.

11. Que les grains de semence soient soumis à une classification plus rigoureuse.

II — Au Provincial

12. Que le gouvernement provincial fasse connaître au plus tôt les résultats du travail de sa commission d'enquête et que des lois d'ententes collectives et de mise

sur le marché soient adoptées aussitôt.

13. Que le gouvernement provincial soit prié d'établir des limites de vitesse selon l'état des routes et que des sanctions sévères frappent ceux qui les enfreignent, surtout les récidivistes.

Que la loi des véhicules-moteurs soit appliquée avec sévérité et qu'on enlève le permis de conduire à ceux qui conduisent sous l'influence de la boisson.

Que la loi des véhicules-moteurs soit amendée de telle sorte qu'elle puisse prévoir l'obligation de munir les camions de gardes-roues arrière.

14. a) Que des pressions soient faites afin que le Trésor provincial mette plus de diligence dans le remboursement de la taxe sur l'essence dépensée pour les travaux de la ferme.

b) Que la taxe sur l'essence dépensée par des "jeeps" effectuant des travaux de tracteur soit remboursée.

15. Que le gouvernement provincial fasse en sorte que l'assurance-automobile devienne obligatoire ou bien que le gouvernement provincial exige de quiconque demande l'enregistrement d'un véhicule automobile un fonds de réserve couvrant toute perte causée par un accident.

16. a) Que le gouvernement provincial soit remercié pour les octrois accordés sur les "bulldozers" et que demande lui soit faite afin que ces octrois soient accordés sur l'emploi de toute machine disponible à condition que le travail ait été accepté par qui de droit.

b) Que le gouvernement provincial organise le budget de telle sorte que soit accordé vingt heures de travail au "bulldozer" par ferme et que cet octroi soit porté de \$4 à \$5 l'heure.

c) Que l'octroi accordé aux "bulldozers" le soit aussi sur les pelles mécaniques et qu'un plus grand nombre de pelles mécaniques soient mises à la disposition des cultivateurs afin de résoudre le problème d'égouttement qui est très pressant.

17. Que le gouvernement provincial soit félicité pour la Loi du crédit agricole et que demande lui soit faite de porter le maximum prêté aux cultivateurs de \$6,000 à \$10,000.

18. a) Que demande soit faite aux autorités concernées afin que l'on interdise la circulation de camions chargés, le dimanche.

b) Que le transport du lait, dans les rangs, le dimanche, soit interdit dans toute la province.

c) Qu'une réglementation sévère soit appliquée au transport du lait dans les rangs, afin que ce produit ne souffre pas d'une trop longue exposition au soleil.

19. Que le gouvernement provincial soit prié de maintenir la loi interdisant la fabrication et la vente de la margarine dans la province et que l'application sévère de cette loi régisse même la fabrication et la vente de certains "spreads" dans la province.

20. Que demande soit faite aux autorités concernées pour étudier

la possibilité de mettre sur pieds une usine d'engrais chimiques qui bénéficierait de l'aide du gouvernement provincial et qui serait la propriété des cultivateurs du Québec.

21. Que le gouvernement provincial soit prié de donner à la Commission d'Industrie laitière de la province de Québec le droit d'exercer un certain contrôle sur les usines de lait concentré.

22. Que demande soit faite au gouvernement provincial que la loi soit amendée de telle sorte qu'un cultivateur dont les animaux errants dans le chemin sont la cause d'un accident ne soit tenu responsable que si l'on peut prouver qu'il y a eu négligence de sa part.

23. Que le gouvernement accorde une prime de \$5 sur chaque renard abattu.

24. Que l'octroi de \$125 du mille pour l'entretien des chemins d'hiver soit porté à \$225.

25. Que demande soit faite au gouvernement provincial afin que l'épreuve du sang pour déceler la brucellose devienne obligatoire.

26. a) Que demande soit faite au gouvernement provincial pour l'adoption d'une politique définie, faisant en sorte que l'octroi de \$300 soit accordé à tous les jeunes qui s'établissent sur une terre et qui en font la demande, indépendamment des octrois qui auraient pu être consentis précédemment sur une terre donnée; ainsi chaque individu pourra bénéficier de cet octroi mais une seule fois.

b) Que cet octroi accordé aux jeunes qui s'établissent sur une terre soit porté de \$300 à \$600 et que cet argent soit donné pour des besoins spécifiques : achat d'animaux, d'engrais chimiques, etc.

27. a) Que le gouvernement provincial encourage la construction de silos en fournissant des moules d'acier pour les constructions en béton.

b) Que le gouvernement provincial étudie les moyens de favoriser la construction d'entrepôts frigorifiques pour les denrées périssables.

28. Qu'un amendement soit apporté à la législation concernant les relations ouvrières, afin de les adapter aux conditions spéciales du travail en forêt.

29. Que le gouvernement provincial prenne des mesures afin que les "grattes" circulent plus souvent sur les routes rurales et que ces mêmes routes soient débarrassées des mauvaises herbes sur leur accotement.

30. Que demande soit faite aux autorités concernées que les peaux de bœuf soient payées à la pesant.

31. Que demande soit faite à la Fédération canadienne des producteurs de lait qu'une partie de l'argent recueilli par le prélèvement du mois de juin soit dépensé en cadeau d'échantillon de produits laitiers.

III — A nos Sociétés d'assurances

32. a) Que l'assurance automobile soit accordée à tout cultivateur propriétaire, membre de l'U.C.C., qui travaille en dehors de sa ferme temporairement.

b) Que la Société mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C. accorde une réduction de prime à

ses assurés en automobile qui ont une expérience de 5 ou 10 ans sans accident.

IV — A l'U.C.C.

33. Que demande soit faite par la fédération aux sociétés d'agriculture du diocèse afin que les expositions se tiennent sur semaine.

34. Considérant qu'il faudrait connaître les possibilités du marché pour ne pas l'encombrer et amener une chute des prix comme cela s'est produit pour le porc et les volailles, le congrès demande à l'U.C.C. d'établir des statistiques de production et de consommation.

35. Pour obvier à toute une série d'inconvénients, le congrès demande à l'U.C.C. :

a) que l'abonnement à "La Terre de Chez Nous" soit séparé, à toutes fins pratiques, de la contribution à l'U.C.C.;

b) que la contribution à l'U.C.C. soit établie à \$5 par année et l'abonnement au journal à \$2 pour un an ou \$5 par trois ans;

c) que soit abolie la contribution à \$2 pour les fils de membre;

d) que les vendeurs d'abonnements soient engagés et dirigés par le secrétariat général en collaboration avec les fédérations et, dans la mesure du possible, assignés en permanence à des territoires déterminés.

Congrès des vétérinaires à St-André, N.-Brunswick

L'Association nationale des vétérinaires, qui groupe tous les vétérinaires du Canada, vient de tenir son 4e congrès annuel à St-André-sur-Mer, Nouveau-Brunswick.

Quelque deux cent délégués y ont pris part, venant de toutes les provinces du Canada et des Etats-Unis.

Parmi les allocutions prononcées, signalons les discours de bienvenue du sous-ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, M. J.-K. King, et celui du Dr A. Leblanc, vétérinaire provincial de cette province. Les représentants des Ecoles vétérinaires de Guelph, le Dr T.-Lloyd Jones, principal, et le Dr Joseph Dufresne, directeur des études, à l'Ecole de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe, ont apporté les hommages et les souhaits aux congressistes, des deux seules écoles vétérinaires du Canada. Le délégué de St-Hyacinthe, le Dr Dufresne, en a profité pour annoncer à l'assistance la construction de l'édifice principal de l'Ecole.

Le congrès s'est terminé par les élections avec le résultat suivant : président, le Dr J. A. Charlton; vice-président, le Dr Joseph Dufresne, de St-Hyacinthe; secrétaire-trésorier, le Dr Orlan Hall, d'Ottawa; représentant de l'est, le Dr A.-E. Cameron, d'Ottawa; représentant de l'ouest, le Dr Barton, de la Colombie Canadienne.

POURQUOI PAS VOUS?

Nos vendeurs réalisent plus que \$100 en UNE SEULE VENTE. Pourquoi pas vous? Demandez tous détails sur la vente de nos superbes bijoux.

Service d'Achats
Montréal Enr.
C.P. 75 — Station Rosemont
Montréal

Notre magnifique catalogue adressé aux candidats sérieux, moyennant .50 argent ou timbre.

DANS COMBIEN D'ANNÉES AUREZ-VOUS 65 ANS?

Il faut y songer! À 65 ANS VOUS AUREZ BESOIN D'UN REVENU ASSURÉ.

Toujours retarder... c'est une attitude très répandue, mais il vous en coûtera moins si vous préparez votre retraite dès aujourd'hui! Une rente sur l'Etat est le meilleur système d'économie. A partir de 65 ans et jusqu'à la fin de vos jours, vous pouvez recevoir un revenu mensuel garanti par le gouvernement canadien. Aucun examen médical n'est nécessaire. Si vous passez un versement, votre contrat ne sera pas annulé.

UN PLACEMENT SÛR... DE TOUT REPOS... UNE RENTE SUR L'ÉTAT!

APPRENEZ COMBIEN PEU IL VOUS EN CÔUTE AUJOURD'HUI!

À ADRESSER AU: Directeur, Service des rentes sur l'Etat, Ministère du travail, Ottawa. (France.)

Veuillez me faire parvenir tous détails sur la protection économique que peuvent me procurer les rentes sur l'Etat.

Mon nom est (M./Mme/Mlle) _____

Je demeure à _____

Date de naissance _____

Age où la rente doit entrer en vigueur _____ Téléphone _____

Il est entendu que ces renseignements sont confidentiels.



MINISTÈRE
DU TRAVAIL

"FP"

Convocations

DIMANCHE, LE 12 OCTOBRE

Albertville
Amos
Barrabé (Abitibi)
Beaudry (Témiscamingue)
Compton
Davangue
Huberdeau
Lac-aux-Sables
L'Annonciation
Les Etroits
Notre-Dame-des-Bois (Frontenac)
Rivière-Turgeon (Abitibi)
St-André de Matapédia
St-Athanase (Iberville)
St-Benoît Labre
St-Bruno
St-Gertrude de Pontiac
St-Martin
St-Tharcisius (Matapédia)
St-Vincent (Matapédia)
Stoke Centre
Ville-Marie

LUNDI, LE 13 OCTOBRE

Albanel (Roberval)
Angers (Papineau)
Arthabaska
Arthabaska
Beauharnois
Cookshire
Fortierville (Lotbinière)
Kawale
La Rédemption
Montebello
Notre-Dame du Lac
Oka
St-Barthélemy
St-Cécile
St-Eusèbe (Témiscouata)
St-Justin
St-Valère
Thurso (Papineau)

MARDI, LE 14 OCTOBRE

Broughton ouest (Beauce)
Contrecoeur (Verchères)
Lac-au-Saumon (Matapédia)
La Patrie (Compton)
St-Adrien de Ham
St-Claude (Richmond)
St-Henri (Lévis)
St-Louis (L'Islet)
St-Pierre les Bequets
St-Robert (Richelieu)
St-Théophile
St-Cécile de Lévis (Nicolet)
Dans l'après-midi
St-Timothee (Beauharnois)
Stanstead
Waterloo (Compton)

MERCREDI, LE 15 OCTOBRE

Ancienne Lorette
Arthabaska
Danville
St-Augustin (Portneuf)
St-Charles (Bellechasse)
St-Isidore (Compton)
St-Cécile (Frontenac)
St-Magloire (Bellechasse)

JEUDI, LE 16 OCTOBRE

St-Eleuthère (Kamouraska)

Notre-Dame du Rosaire

Le syndicat de l'U.C.C. de Notre-Dame du Rosaire tenait son assemblée annuelle dimanche, le 21 septembre. M. l'abbé Robert Hudon, assistant aumônier de la fédération de Ste-Anne, donna le sermon à la messe paroissiale. Il exhorta les cultivateurs à se grouper dans leur association professionnelle et à s'unir pour la défense de leurs intérêts moraux, sociaux et économiques.

A une heure et demie, l'assemblée débuta sous la présidence de M. J.-B. Cloutier, qui souhaita la bienvenue aux cultivateurs et aux dames qui avaient bien voulu se rendre nombreux à cette assemblée. Il demanda au président de la fédération, M. Félix Bélanger, de s'adresser à l'auditoire. Ce dernier traita de la rénovation sociale de l'agriculture comme défense contre les idées subversives qui tentent de s'infiltrer dans le milieu rural surtout par un travail qui se fait dans les chantiers. Il montra la nécessité d'unir nos énergies pour la préparation de l'avenir de nos fils et la sauvegarde de l'agriculture, de nos traditions et de nos droits.

Le propagandiste donna un aperçu de ce que l'U.C.C. a obtenu pour les cultivateurs de la province et expliqua la façon dont le Service forestier défend les intérêts des bûcherons par le chantier coopératif et les conventions collectives. M. Raymond Blais, directeur de secteur, commenta la façon dont certaines unions prétendent faire plus pour les bûcherons que l'U.C.C.

Le secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et le rapport financier de l'année. Suivit l'élection des directeurs pour la nouvelle année et le mot de la fin par M. le curé Alfred Thiboutot qui suggéra l'organisation d'équipes d'étude dans la paroisse et, à cette fin, il a demandé quarante brochures de "Syndicalisme agricole" qui serviront à l'étude au cours de l'hiver.

Camille DUBE,
secrétaire.



"Par la croix et la charrue"

Deux heures à la...

(suite de la page 5)

matiquement la pesée, puis directement au posteurisateur sans contact avec l'air ou la main du surveillant de la traite.

Outre le lait nature, on fabrique à la ferme La Gruyère le Yami Yogourt dont on a pu apprécier la saveur. Le troupeau de la ferme est pour l'instant de 130 vaches, dont 68 sont en lactation. M. Robadey nourrit de plus grandes ambitions. Il compte doubler le troupeau actuel d'ici deux ans pour en venir à garder 300 vaches en lactation continue.

On a pour principe de tout produire sur la ferme ce qu'il faut pour alimenter le troupeau. L'hiver dernier, par exemple, on n'a pas acheté une seule livre de moules. Il faut dire que M. Robadey, qui est un spécialiste en préparation des moules, a fait tous les mélanges lui-même. A son avis, pour que l'industrie laitière soit payante, il faut acheter le moins possible et produire le plus possible sur la ferme. On a produit 1,000 tonnes d'ensilage de trèfle, de brome et de Ladino et un peu de mil qui suffiraient à alimenter deux cents vaches cet hiver. On songe en outre à installer la stabulation libre à la ferme La Gruyère. La question est à l'étude. Selon M. Robadey, on économiserait le temps de deux employés.

Actuellement, l'attention se porte surtout sur la fabrication du Yami Yogourt. Ce produit, nous dit M. Robadey, est déjà fort apprécié dans certaines villes des Cantons de l'Est. La demande va en augmentant constamment. Selon M. Robadey, ce produit tiré du lait, connu depuis très longtemps, surtout en Europe, notamment en Yougoslavie — Yogourt est d'ailleurs un mot slave — est un aliment très riche et très nutritif. Ce serait même un remède aux maux d'estomac et d'intestin. On en produit de 1,000 à 1,500 bocaux par jour à la ferme La Gruyère. Cent livres de lait donnent 75 livres de Yogourt.

En remerciant la comtesse Feltrinelli et M. Robadey de leur hospitalité et de leurs explications, M. Auguste Toupin, président de la Corporation des agronomes, s'est fait l'interprète des visiteurs pour remercier la comtesse de sa bonne hospitalité et M. Robadey des explications qu'il a bien voulu fournir au groupe.

M. Toupin a fait remarquer que ce serait déplorable si, dans un grand pays comme le nôtre, on allait manquer de lait. Notre producteur aura la vie dure s'il n'évolue pas. La grande industrie laitière, a dit M. Toupin, donne une garantie que ne peut offrir la petite exploitation, à cause du volume. Les grandes installations modernes de production n'auront, selon M. Toupin, aucune difficulté à trouver preneur, car il y a un déficit de production.

M. Toupin fait reposer le succès de l'industrie laitière sur les trois facteurs suivants: la ferme doit être organisée pour fournir en abondance la matière première nécessaire à l'alimentation du bétail, une bonne sélection du bétail de

C'est l'affaire des cultivateurs!

"La Terre de Chez Nous", parce que propriété de l'U.C.C., défend avant tout les intérêts les plus précieux de la classe agricole. Elle ne peut avoir d'autres maîtres que les cultivateurs dont elle relève. Le bon sens, la solidarité, la gratitude, l'intérêt personnel même commandent que les cultivateurs accordent leur appui à une publication qui est leur plutôt qu'à d'autres périodiques préoccupés avant tout de faire des affaires."

(Extrait de "L'U.C.C. d'aujourd'hui", par Dominique Beaudin)

façon à ne garder que du bétail racé et enfin une bonne administration. Il ne doute pas que ces conditions on les trouve réunies à la ferme La Gruyère. Et voilà pourquoi il se dit convaincu qu'on en fera non seulement un succès, mais qu'elle deviendra peut-être le réservoir de cheptel racé où iront puiser nos éleveurs, contribuant ainsi à renouveler l'élevage dans la province de Québec.

Tournée d'établissement dans le Saguenay

Il y a quelques semaines, le Service d'Etablissement rural de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay entreprenait la visite de quelques paroisses de la région. Les paroisses suivantes furent visitées: St-Bruno, St-Jérôme, St-Prime, Notre-Dame-de-la-Doré et Normandin. La visite consistait en une réunion convoquée à la salle paroissiale par le syndicat de l'U.C.C. et en des visites à domicile.

M. Joseph-Henri Desbiens, directeur du Service d'Etablissement rural, fit un exposé sur l'importance de l'établissement rural aux points de vue social, religieux et national et des possibilités qu'offre actuellement l'Ontario-Nord.

Mlle Françoise Fortin, secrétaire de l'Action rurale de l'Alberta, accompagnait M. Desbiens dans ces visites. Elle adressa la parole à chaque réunion pour démontrer les nombreuses possibilités d'établissement qu'offre également l'Alberta pour les Canadiens français, plus particulièrement les diocèses de St-Paul et de Grouard.

Plus de 200 personnes prirent part à ces réunions et manifestèrent beaucoup d'intérêt, si l'on en juge par les nombreuses questions posées aux conférenciers.

La réunion terminée, M. Desbiens et Mlle Fortin acceptèrent de se rendre discuter, dès le lendemain, dans les familles qui le

Une visite au Mont...

(suite de la page 4)

(3) Une mère de famille à la campagne donne à sa fille une toison de 5 livres. Les opérations que la laine doit subir lui font perdre 4% de son poids primitif. On demande combien de paires de bas la jeune fille fera avec la laine obtenue, si chaque paire en prend 2/5 de livre?

Réponse: 12 paires.

(4) Une ménagère a 40 livres de fraises qu'elle désire mettre en conserves. Elle y ajoute une quantité de sucre égale au 3/4 du poids des fraises et 1 1/2 pinte d'eau. Combien de bocaux de 2 1/2 livres pourra-t-elle remplir s'il y a une diminution de 1/6 du poids total par l'ébullition? (Une pinte d'eau pèse 2 1/2 livres).

Réponse: 26 1/2 bocaux.

(5) Madame D. a fabriqué une toile écru de 56 verges qui lui revient à \$23.52. Après l'avoir fait blanchir, elle la vend 60 cents la verge. Combien gagne-t-elle si la pièce a raccourci de 12 1/2% dans l'opération du blanchiment?

Réponse: 25%.

Ces chiffres donnent une idée de l'atmosphère essentiellement pratique dans laquelle baigne l'enseignement au Mont Saint-Irénée. Nous concluons ces impressions de voyage dans un cinquième et dernier article.

Armand LETOURNEAU.

L'Exécutif de

L'Union catholique des cultivateurs

PRESIDENT GENERAL: M. Abel MARION, Sainte-Edwige, Compton.
AUMONIER général adjoint de l'U.C.C. et aumônier général des bûcherons: le Rév. Père Engelbert LACASSE, S.J., 14 rue Dauphine, Québec.

VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, St-Robert (Richelieu), P.Q.

VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel Audette, 319 rue St-Paul, Québec.

DIRECTEURS GENERAUX: Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319 rue St-Paul, Québec, P.Q.

M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet;
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.

M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac-St-Jean;
M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.

SECRETAIRE GENERAL: M. Thérèse BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Remerciements à saint Isidore

Un abonné à la "Terre de Chez Nous" et membre de l'U.C.C. de l'Ange-Gardien de Rouville, a obtenu la guérison d'un animal par l'intercession de saint Isidore et désire le remercier publiquement de cette faveur. Une abonnée de St-Laurent a obtenu également la guérison d'un animal et a fait dire deux messes d'actions de grâce en l'honneur de saint Isidore.

Lac Bouchette

(Gatineau)

L'assemblée annuelle de notre syndicat eut lieu le 7 septembre. On a élu à cette occasion un nouveau bureau de direction qui se compose comme suit: président, M. Jos. Dessureault; vice-président, M. Léo Patry; directeurs, MM. Odilon Caron, Célinor St-Jacques, J.-David Mathieu et Emile Saumur. M. Raymond Mathieu a été nommé secrétaire et M. Jean-Yves Roy, secrétaire-adjoint. MM. Baptiste Caron et Georges Paul ont été choisis comme délégués officiels du syndicat au congrès de Mont-Laurier.

R. MATHIEU,
secrétaire.

Brevets d'invention

MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays.

MARION & MARION
Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
1510, rue Drummond
MONTREAL

Tél. HARBOR 2141

Jean-Paul VERSCHOLDEN
Maurice-D. GODBOUT

VERSCOLDEN & GODBOUT
AVOCATS.

conseillers juridiques de l'U.C.C.

132 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, P.Q.

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom

Paroisse

Bureau de Poste

Comté

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de \$2.00 par année ou de \$5.00 pour trois ans.

RADIO

CKAC a trente ans

Le poste CKAC, de Montréal, célèbre cette semaine le trentième anniversaire de sa fondation. On a préparé un nombre considérable d'émissions spéciales au cours desquelles les auditeurs peuvent entendre à nouveau plusieurs des vedettes qui se sont succédé au micro du "Pionnier des postes français d'Amérique" depuis 1922.

Le Réveil Rural

Lundi, le 13 octobre — Conseils aux consommateurs.
Mardi, le 14 — Hélène Baillargeon et ses chansons.
Mercredi, le 15 — Stephen Vincent : "La préparation du sol à l'automne".
Jeudi, le 16 — "L'élevage du cheval", causerie par M. Louis-Gonzague Fortin.
Vendredi, le 17 — Albert Viau et ses chansons.
Samedi, le 18 — "Comment augmenter les revenus de la fraisière", causerie par M. C.-E. Ste-Marie.

L'U.C.C. au micro

La Confédération de l'U.C.C.

Poste CKAC, Montréal — Les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, au cours de l'émission "Le Réveil Provincial" (6 h. 30 à 7 h. 00). Réalisation du Bureau central de l'U.C.C. Nouvelles et commentaires donnés par M. Georges-Noël Fortin.

Le Service Forestier de l'U.C.C.

Poste CHRC, Québec — Tous les samedis soirs, de 8 h. 00 à 8 h. 15. Causerie par M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C. et directeur du Service Forestier.

Fédération de Chicoutimi

Poste CHJ, Chicoutimi — Émission hebdomadaire, le dimanche midi, de 12 h. à 12 h. 30.

Fédération de

Ste-Anne-de-la-Pocatière

Poste CHBG, Ste-Anne-de-la-Pocatière. Tous les jeudis soirs, à 8 h. 15.

Fédération de Rimouski

Poste CHBR, Rimouski — "Jeunesse, ton avenir" : une série d'interviews sur l'établissement rural, réalisation de M. Alexandre Dufort. Tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, de 5 h. 55 à 6 h. 00.

Fédération de Gaspé

Poste CHNC, New-Carlisle — Programme régulier, le samedi soir. Annonces-éclaircies deux fois par jour.

Son Exc. Mgr Rhéaume...

(suite de la page 11)

enfants. Soyez apôtres de votre association, seul moyen de sauver votre patrie du ciel et votre patrie de la terre.

Après la messe, l'abbé Louis-C. Côté, curé de Lorrainville, souhaite la bienvenue aux dames de l'U.C.F. et leur ouvre bien grande les portes de son église pour leurs assises. Il félicite les dames de leurs nombreuses présences, fait des vœux pour que l'U.C.F. devienne de plus en plus florissante.

Mme la maîtresse de Lorrainville souhaite aussi la bienvenue aux dames congressistes.

Après le dîner, Mgr Rhéaume nous revient dans une instruction spéciale aux dames. Il encourage les mères à rester entièrement mères chrétiennes : "Gardez l'état de grâce, base de la paix des familles, de la vie chrétienne, parce qu'on y trouve patience et charité. Cette paix, mères de familles, vous la transporterez dans vos cercles par votre expérience parce que vous comptez sur la grâce, science du ciel. Soyez économes, l'Eglise compte sur vos enfants pour lui donner des prêtres, des religieuses qui seront votre gloire et votre consolation par leurs prières et leurs sacrifices. L'Eglise demande toute votre activité pour développer un seul groupe, celui de Monseigneur, le vôtre. Le contentement ne viendra pas de l'argent mais de la charité. Vous jouerez d'autant mieux votre rôle que vous l'aurez préparé pleinement." M. Desjardins offre aux dames ses services, son désir de collaborer pleinement avec l'union professionnelle des dames.



Le groupe de bûcherons, photographié à l'occasion des cours de militants ucécistes donnés récemment en la salle paroissiale de St-Jean-Port-Joli, appartient au diocèse de Ste-Anne de la Pocatière. On remarque au premier rang (au centre) le R. P. Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général des bûcherons, et M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C. et directeur du Service forestier.

l'année, recommande de ne pas se laisser écraser par le travail à faire. "Songez à faire du bien à tous, membres ou non. C'est un devoir professionnel de vous mêler de votre association. Vous devez de remplir votre devoir syndical. Sachez donner, pardonner, soutenir sans songer aux sacrifices que cela comporte. Donnez sans espoir de retour vos fatigues, votre temps, votre cœur. Vos enfants récolteront le fruit de vos sacrifices. Notre Seigneur a dit : "Autre est le semeur, autre sera le moissonneur." Pardonnez, oubliez de cœur même si la mémoire n'oublie pas. Recommencez à neuf, le sourire aux lèvres. Soutenez de vos paroles, de vos actes l'âme écrasée par l'épreuve."

L'AGRONOME DESJARDINS

M. l'agronome Paul-Emile Desjardins traite du rôle de l'union professionnelle et de l'agronome. Rôles identiques. "Je vois, dit-il, dans l'agronome comme dans l'association professionnelle, un triple rôle : technique, économique et sociale. Le rôle technique de l'agronome est de diriger, aider le producteur afin de rendre son agriculture plus payante, de diminuer le coût de production, il va à la découverte des marchés. Son rôle social est de travailler à faire mieux comprendre la grandeur de l'agriculture, la beauté de la vie aux champs, il encourage les organisations sociales qui tendent à améliorer la vie morale dans la société. Je vois chez vous une association professionnelle de femmes fondée dans le but de devenir des compétentes, d'améliorer votre sort. J'y trouve également trois grands rôles : technique, économique et social. Dans vos cercles, vous complétez votre formation par l'acquisition de connaissances nouvelles, de principes solides et, connaissant bien votre devoir, vous jouerez un rôle économique important dans votre famille par l'apport que vous apporterez au budget familial. La femme cultivée doit savoir équilibrer son budget à la grosseur de son porte-monnaie. Au point de vue social, le rôle de la femme est immense : encourager et soutenir les organisations paroissiales, rendre le foyer attrayant, faire aimer la terre, l'agriculture qui rapproche du Créateur, organiser les loisirs des jeunes, les cercles éducatifs qui rendront la maison intéressante pour tous. On compte sur vous, les femmes, pour transmettre ce feu sacré qui s'attache à la terre. Nous poursuivons les mêmes buts, notre perfectionnement moral par l'union professionnelle qui grandira en autant qu'on s'en occupera davantage. Vous jouerez d'autant mieux votre rôle que vous l'aurez préparé pleinement." M. Desjardins offre aux dames ses services, son désir de collaborer pleinement avec l'union professionnelle des dames.

M. AUDETTE

M. Samuel Audette se fait un devoir de venir dire aux dames combien il apprécie le travail de l'U.C.F., combien, de tout cœur, il forme des vœux pour le succès, la grandeur, le plein épanouissement de nos cercles. Le conférencier met les mères en garde contre la bataille démoralisante qui se livre présentement dans les chanciers. Depuis deux ans, les communistes ont décidé de se lancer à l'assaut du problème rural par le chancier. On s'empare des pires dévotés, on les éduque puis on les envoie dans les chanciers avec mission de travailler à détruire l'autorité sous toutes ses formes : famille, clergé, union. L'U.C.C. pro-

pose aux bûcherons deux formules pour s'opposer d'une façon pacifique à cette œuvre destructive. Ce sont les chantiers coopératifs ou les contrats collectifs. Faisons notre part dans cette bataille nécessaire, sinon demain nous aurons à la faire dans nos familles, dans nos paroisses. Ce que nous craignons le plus ce n'est pas la bataille, mais l'apathie des gens. Acceptons le mot d'ordre : "Pour une U.C.C. et une U.C.F. mieux comprises" qui deviendront la planche de salut de la société. Nous avons la masse, il faut que chacun fasse sa petite part pour mettre la population en éveil.

Mlle DUPUIS

Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale, déplore la triste trinité : boisson, argent et femmes, qui contribuent à la déchéance de nos jeunes. Comment voulez-vous que la femme, qui a pour mission de façonner des âmes, soit à la hauteur de sa tâche si ces sentiments ne sont pas à la hauteur du christianisme. Pas de réforme possible si la réforme ne part du cœur des femmes. "Je voudrais que le modernisme de notre temps nous porte à étudier, à réfléchir. Soyons fidèles à nos obligations de femmes, de mères. Votre association professionnelle est le seul moyen mis à votre disposition pour travailler à votre formation, pour étudier les problèmes de vos enfants, elle vous aidera à leur inculquer des principes solides qui les feront choisir entre ce qui est bon et ce qui est moins bon. Votre association professionnelle vous apprendra encore à aimer Dieu davantage et vous achèvera plus sûrement vers l'éternité. Comme résolutions, soyons apôtres pour la diffusion de la doctrine sociale de l'Eglise. Mettons-nous en garde contre les idées perverses qui nous menacent. L'U.C.F. est une œuvre de charité, mettons Dieu dans nos âmes, dans nos familles, dans nos paroisses. Collaborons dans un commun effort pour l'amélioration de la société par le don de Dieu et de soi, puis marchons fièrement à la suite de notre drapeau "Pour la terre et la famille."

LE R.P. LACASSE

Le R.P. Lacasse nous rappelle que les enseignements de l'Evangile restent toujours vrais. Rappelez-le à vos jeunes, parlez-leur de bonne heure des souffrances de Jésus, inculquez-leur l'esprit de sacrifice qui fait accepter les règlements du milieu où ils vivent pour le bien commun. Le désordre existe partout parce qu'on ne respecte plus l'autorité. Pour travailler au bien commun l'Eglise vous propose l'association professionnelle, l'U.C.F. Vous avez la bonne formule, celle de l'Evangile. Le problème le plus grave de l'heure est celui du bûcheron. Le communisme entre chez nous par le chantier. Prions Dieu d'éclairer les responsables. Aidons les bûcherons à se grouper sous la bannière de l'U.C.C. Que l'U.C.C. et l'U.C.F. réalisent le travail à faire. Ecrivez aux hommes de chantiers, femmes et jeunes filles, pour leur garder le cadre protecteur de la famille, envoyez-leur de la bonne littérature. On lit souvent plus au chantier qu'à la maison. Vous ferez ainsi la charité, vous mettrez du bonheur dans le cœur de ces travailleurs, vous leur donnerez de la force chrétienne pour résister. Groupez-vous dans votre association professionnelle de l'U.C.F., l'Eglise vous le demande. Guidés par elle, travaillez dans la charité à l'expansion des idées évangéliques pour la sauvegarde de la société."



Les cultivateurs ont participé nombreux aux expositions de Chatham, Bathurst et Campbellton

CHATHAM

L'exposition tenue pour la 29e fois à Chatham, pour les comtés de Kent et Northumberland, fut couronnée de succès quant au nombre d'exhibits et leur qualité.

Malheureusement, un petit nombre de Canadiens français seulement avaient apporté des exhibits. Parmi les gagnants on remarquait Mme W. Guimond et Mlle Béatrice Légère, de St-Louis, qui remportèrent de nombreux prix. L'assistance a été plus nombreuse que par les années passées.

BATHURST

L'exposition du comté de Gloucester a attiré à Bathurst un plus grand nombre de personnes que jamais auparavant. Quoique la température fut inclemente, on estime que plus de 8,000 spectateurs sont venus admirer les nombreux exhibits. Le sous-ministre de l'Agriculture, M. J.-K. King, inaugura l'exposition et M. Irving Scott, secrétaire de l'exposition, présenta les orateurs. Le maire Lorenzo Frenette souhaita la bienvenue au nom de la ville de Bathurst, MM. J. Connelly, Michel Fournier et Camille Chiasson, agronome, parlèrent de l'importance de l'agriculture.

Les clubs 4-H suivants figuraient par leurs magnifiques exhibits agricoles : Beresford, Notre-Dame-des-Érables, Belledune, Bertrand, Pointe-Verte, Pokemouche, Sheila, St-Isidore, Paquetville, Haut-Caraquet et Lamèche.

Le cercle de jeunes filles du couvent de Caraquet remporta de nombreux prix pour le tissage, le tricot, la couture, le crochet et la mise en conserves.

C'est la paroisse de St-Isidore qui a présenté le plus grand nombre d'animaux. M. Pierre Robichaud y avait 85 exhibits divers.

Le concours de chevaux de trait intéressa vivement les spectateurs. Les gagnants furent M. Henry Gillis, de Center-Napan, dans la classe des chevaux légers, et Bud Kenny, dans la classe des chevaux de trait.

De nombreux kiosques ornaient le nouvel édifice sur un terrain appartenant à la Société d'Agriculture de Bathurst.

CAMPBELLTON

Le service forestier du Nouveau-Brunswick, conjointement avec les compagnies International Paper et Restigouche, présentèrent un magnifique exhibit comprenant de nombreux échantillons, dont des larves de la tordeuse de l'épinette, et les dommages causés par cet insecte. Des photographies des forêts où elle s'est attaquée et des résultats de l'arrosage du printemps dernier intéressèrent beaucoup les visiteurs.

Les kiosques étaient nombreux et les clubs sociaux ont présenté leurs œuvres et le but de leur organisation.

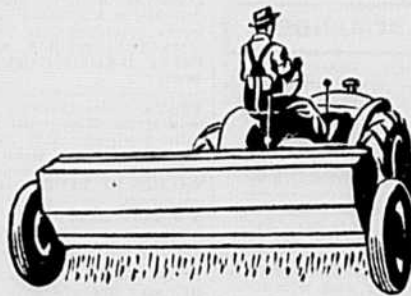
Chaque soir, les amusements, les feux d'artifices, le vaudeville et les acrobates ont contribué à rendre cette exposition des plus intéressantes.

Cette exposition avait lieu au Memorial Garden, de Campbellton.

GRATIS ARGENT OU PRIMES

Caméra gratuite pour la vente de seulement \$7.90 de nos belles cartes de Noël.
RIEN A DEBOURSER
Ecrivez pour demander un assortiment de \$7.90 de cartes et catalogue de cadeaux. (Incluez cette annonce) T. C.

PRIMES DE LUXE ENR. NEUVILLE P. QUE.



RÉCOLTEZ PLUS ET MIEUX...

Traitez votre sol avec de la

CHAUX AGRICOLE MOULUE DE QUALITÉ ALCAN

Voici un placement avantageux pour tout cultivateur. La chaux agricole moulue de qualité Alcan — contenant du magnésium de haute qualité — est toute désignée pour corriger l'acidité du sol. Elle améliore et accroît la production. Elle coûte peu, mais donne beaucoup. Exigez la chaux agricole moulue de qualité Alcan.

SUBVENTION POUR LE TRANSPORT

Comme la chaux agricole moulue de qualité Alcan est approuvée par les ministères de l'agriculture de Québec et d'Ontario comme amendement satisfaisant des sols, son transport s'effectue à tarif réduit grâce au paiement d'une subvention. Vous obtenez cette subvention au moyen d'un permis que vous demandez à votre agronome.

Division des produits chimiques

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD.

1700, immeuble Sun Life, Montréal

AUSSI FABRICANTS DE LA CHAUX À PULVÉRISATION ALCAN

AIGUISAGE

CULTIVATEURS



Confiez-nous l'aiguisage de vos lames de tondeuses à vaches, chevaux, moutons, (barbier), etc. Prix 75c la paire. Nous réparons tondeuses brisées ou défectueuses, faites-nous en l'envoi par colis postal, c'est notre spécialité: tout travail est garanti. Service rapide. Vendons tondeuses neuves Stewart telle que photo pour tondre vaches, etc. Prix \$37.50 garantie deux ans, écrivez-nous.

L'USINE D'AIGUISAGE STEWART LIMITEE
Dépt 104, Pierreville, Qué.
Co. Yamaska, Qué.

AIGUISONS lames, clippeurs, vaches, moutons, barbiers, émetri 35, hulle 50. Ouvrage garanti, retournons 24 heures. L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

MESSIEURS LES CULTIVATEURS, confiez-nous l'aiguisage de vos plaques de "clippeurs" toutes marques, ouvrage garanti, aiguisage à l'hulle, 75c le set. C.O.D. accepté. EMILE BOLDUC, barbier, Château-de-Blois, Trois-Rivières, P.Q.

ATTENTION CULTIVATEURS! Nous aiguisons lames de clippeurs, moutons, barbiers à l'hulle, 75c le set. Satisfaction garantie. Service rapide. S'adresser à REAL BEAUDOIN, LA BAIE DU FLEURY, R.R. No 2, CO. YAMASKA, TEL. LA Baie.

AIGUISAGE GARANTIE lames de tondeuses de toutes sortes à l'hulle et au carbure. Coupe durable comme neuve. Prix, 0.75 set. Ajoutez frais de retour. CIE D'AIGUISAGE ST-OURS, CO. DE RICHELIEU, P. Q.

CULTIVATEURS, nous aiguisons lames, clippeurs, vaches, moutons, barbiers, émetri 35; hulle 50. L'ouvrage est garanti. Retourné le même jour. S'adresser à L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, 232, rue Prince, Sorel, P.Q.

AIGUISAGE, aiguisons lames de tondeuses. 75c le set. Ouvrage garanti. Prompt service. Nous réparons les mains et clippeurs électriques. Adressez-vous à J.-B. FONTAINE FILS, PIERREVILLE, CO. YAMASKA.

AIGUISAGE de lames, aiguisons lames clippeurs toutes marques, aiguisage à l'hulle, 75c la paire. Aiguisage garanti. Adressez-vous à NAPOLEON FONTAINE & FILS, AIGUISERIE, PIERREVILLE, CO. YAMASKA, P.Q.

ATTENTION CULTIVATEURS! Confiez-nous l'aiguisage de lames tondeuses (clippeurs) affilées à l'hulle, 75c la paire. Garantissons notre travail. Service prompt. Adressez-vous à L'USINE D'AIGUISAGE DRUMMOND, PIERREVILLE, CO. YAMASKA, P.Q.

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES! Faites \$50 à \$75 par semaine. Vendez à domicile, articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc. GROS PROFIT. Expérience pas nécessaire. Territoire de votre choix. Ecrire à LOUIS BERUBE, St-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.

REPRESENTANTS dans la vente de vêtements sur mesures, de la manufacture à la clientèle. En partie ou plein temps, bas prix, commissions intéressantes. Bel assortiment d'échantillons tout laine. Expérience non nécessaire, nous vous enseignons. Occasion splendide. DAVENRY TAILORS, Dept. T., B. P. 515, Montréal.

SI VOUS ETES UN VENDEUR à domicile, voici votre chance de tripler votre revenu. L'opportunité d'une vie. Territoire exclusif pour cette nouvelle ligne. Ecrire C.P. 1354, PLACE D'ARMES, MONTREAL, P.Q.

VENDEURS DEMANDES avec automobile, vente facile à terme, ligne très payante, même incroyable. Salaire et commission. Ecrire C.P. 163, PLACES D'ARMES, MONTREAL, P.Q.

A TOUT HOMME AMBITIEUX et travailleur offrons la chance d'établir son propre commerce bien profitable. La vente de nos 250 nécessaires domestiques peut vous rapporter de \$50 à \$75 par semaine. Travail facile et agréable dans votre entourage. Ecrivez pour détails et catalogue gratuit à FAMILIX, Dept. 4, 1600 Delorimier, Montréal, P.Q.

EXTINCTEURS CHIMIQUES tout début d'incendie, même électrique ou foudre en trois à cinq secondes. Produits exclusifs de guerre. Maintenant disponibles. S'adresser à A.-R. DEZIEL, 5011 MENTANA, MONTREAL, P.Q.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES et TAURES "Holstein" de choix à vendre en tout temps, fraîches vélées ou devant vêler sous peu. Bétail pur sang Holstein enregistré de toutes catégories. S'adresser à Paul Adam, Beloeil, P.Q. Tél.: 4305.

DECORNEGE

Produit pour décorer les veaux. Traitement pour 12 veaux, \$1.00, transport payé. Aussi tous accessoires d'usage courant chez l'éleveur: écorneur, castre, etc. Paul Boutet, 319, avenue Walnut, St-Lambert, Cte Chamblay, P.Q.

A VENDRE jument 10 ans, 1500 livres, bonne pour charretier. S'adresser à CHARLES-EDOUARD TAILLON, Rang bas de L'Acadian, L'Épiphaie, Co. L'Assomption, P.Q.

Les petites annonces

Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger?

Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: \$1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS,
515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

GRANDE REDUCTION AUX CULTIVATEURS SEULEMENT, 100 collies Écosais de race pure. Dix sous pour détails complets. ROLAND PILON, RIGAUD, P.Q.

TRES BEAU VEAU mâle bonne conformation pour cultivateur qui veut faire l'amélioration dans son troupeau, belle genisse, bétail pur sang, race Shorthorn, type laitier. THOMAS TREPANIER, ST-LUDGER, CO. FRONTENAC, P.Q.

ATTENTION ELEVEURS D'ANIMAUX

Jeunes taureaux Ayrshire pur-sang avec cornes et sans cornes. Pères et mères hautement qualifiés. Troupeau sain. Les taureaux ont d'une semaine à 8 mois. Prix: \$50.00 et plus. S'adresser à M. M. J. H. et W. McCONNELL, MONT-ROUPEL, CO. TERREBONNE, P.Q.

TROUPEAU HOLSTEIN comprenant 3 vaches, 2 génisses, 1 taureau, une vache 5 ans amenant 25 août, les deux autres âgées respectivement de 6 et 9 ans amèneront XX vers le 20 novembre. Prière de venir si intéressé. Garantie aucune maladie, ni avortement. S'adresser à JEAN-BAPTISTE BEDARD, 51 AVE DES CASCADES, BEAUPORT VILLE, P.Q.

A VENDRE 2 mâles "Retriever", Chiens, \$5. St-Bernard X Collie mâles, \$6.50, Chiennes, \$3. Policier X Collie, même prix que ci-dessus. Chien Collie entraîné, \$12. Chiens pour vaches, \$10. Chiennes, -10. Femelle accouplée à Chien Collie Écosais, \$15. Mâle entraîné pour chasse "Deer Hound", \$25. Mâle 8 mois, \$8. Femelle 1 an pour chasse au renard, \$12. Réponse avec timbre affranchi. THOS PETTEM, LYN, ONT.

A VENDRE en tout temps et toutes quantités à prix avantageux vaches fraîches et à la veille de vêler Holstein pures et croisées de provenance d'Ontario. S'adresser à A. SCHNEIDER, ST-PAUL, ILE-AUX-NOIX, TEL. 3113 St-Jean.

VEAUX mâles Ayrshire pur sang, nés du printemps. Mères qualifiées. Troupeau sain. S'adresser RR. PP. TRAPPISTES, La Trappe, Qué, Dépt Vacheries.

VACHES ET TAURES Holstein pur sang enregistré, un très beau choix de 4 ans à 6 mois, aussi sujets croisés Holstein, à un prix raisonnable. S'adresser à LEOPOLD TROTIER, St-Casimir, Co. Portneuf. Tél. 31.

BETAIL Holstein pur sang enregistré de tout âge à vendre en tout temps. Troupeau contrôlé, accredité et vacciné. Aussi pure Yorkshire, Ferme St-Thomas, Lucien Gauthier, éleveur, St-Thomas d'Aquin.

DEUX CHIENS COLLIE, 1½ an, garantis pour aller chercher les vaches, \$14.00 chacun. Petits chiens Collie 3 mois, \$5.00 chacun, seront bons pour vaches. ALEX ARGUE, LYN, ONT.

VERRATS ET TRUIES YORSHIRE enregistrés, classés XXX et XX. S'adresser à THEODORE PIERRE, ST-PHILIPPE, RANG ST-MARC, CO. LAPRAIRIE.

A VENDRE mâles Yorkshire classés XXX prêt pour le service. EPHREM FORCIER, Ste-Elisabeth, Co. Arthabaska.

A VENDRE 1 boeuf de 6 mois, Jersey, taureau du même âge, non enregistrés aux prix de \$75.00 chacun ou \$125.00 pour le couple. Toutes de bonnes vaches laitières à prendre ici sur ma ferme. S'adresser à J.-BTE THIBAUT, CAUSAPSCAL, CO. MATAPEDIA.

HOLSTEIN A VENDRE. Jeunes taureaux et génisses très bonne conformation, un à 5½ mois descend d'une mère classée très bonne, record de 15,000 pourcentage moyen 3.67%. Tous sont de haute lignée et descendant de mère au livre d'or. Troupeau accredité, contrôlé, négatif. FERME DES VALLEES, PAUL-EMILE CORDEAU, ST-CHARLES SUR RICHELIEU, P.Q.

A VENDRE

COUPONS EN GROS

Aux magasins et aux "jobbers" seulement. Nous avons le plus grand choix de coupons de tissus aux plus bas prix. Soieries, lainages, cotonnades, nylons. Venez nous voir ou écrivez pour avoir notre catalogue gratuit. LA COMPAGNIE ABERTON LTEE, 3682 Blvd St-Laurent, Montréal.

3 CHIENS A VENDRE "race Labrador" noir, Agé 6 mois. S'adresser à S. DESROCHERS, Rang Salva, St-Jude, Co. St-Hyacinthe.

COUPONS DE LAINE - 95c LB.

Coupons de laine toutes couleurs, 1½ lb. verge. 95c la livre, de 1/3 vgs \$1.60 la livre. Lainage à la verge 56" large pour manteaux d'hiver \$2.25-\$2.95 la verge, excellente qualité. GABARDINE tout laine, noire (prix régulier \$6.00) avec des manches \$2.50, serge bleu aussi heringbone, tout laine 56" large, \$2.95 vgs. MORCEAUX DE LAINE pour couvre-pieds, 65c la livre. TRICOT CIRCULAIRE toutes couleurs, uni et rayé pour "jackets", "sweaters", \$1.10 la livre. TRICOT CIRCULAIRE diff. largeurs et couleurs pour sous-vêtements, \$1.15 et \$1.50 la livre. DOUBLURE de rayonne ou satin en coupons \$1.50 la livre. BALLOTS de coupons de rayonne, crêpe, coton et satin, 5 livres \$4.35, 3 livres \$2.85. COUVERTURES tout laine 60 x 80", rouge, rouge-vert, vert, gris, bleu royal, \$5.25 (prix rég. \$10.00). BAS DE NYLON 51 gauge, 15 deniers, première qualité 99c (rég. \$1.29). Demandez notre liste de prix gratuite. Pas de frais de poste pour commandes payées d'avance. (Minimum \$5.00) ROSE TEXTILES, 62 est, RUE MONT-ROYAL, MONTREAL.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE \$4.99 CHACUN

PREMIERE QUALITE grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins soulevés bien tissés dans toutes les couleurs pastels, \$4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouvert de chenille avec dessin de fleurs \$7.50 chacun. Envoyé C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. HANDICRAFT DISTRIBUTORS 2095 rue Bleury, Montréal.

GABARDINE 2 à 5 vgs, lb. \$1.20

16 onces, 34 po. large, 10 vgs coton imprimé ou blanc, \$2.98. Soie blanche 1½-2 vgs, 47 po. 2 lbs. 98, 10 lbs. \$4.38. Fils à tisser de coton 2-8, 2-16, 2-20, \$1.20 lb., 10 lbs. \$10.88. Fils de rayon nylon, 2-8, 2-16, lb. .75, 10 lbs \$5.98. Mi-corde de coton en écheveau, lb. .65, 10 lbs. \$5.98. Crêpes, taffetas, satin. LISIERES soie mélangée, 20 lbs \$1.00, 5 ballots soie .98. Corde de pêche en coton. En écheveau, lb. .50, 20 lbs. \$8.55. Catalogue gratuit no 32, illustré avec nouveaux prix et laine à tricoter.

Mme I. Schaefer

Boite 174, Drummondville, P.Q.

SACS EN COTON

SACS de sucre vides, lavés, blanchis, repassés, écriture enlevée, ni trou, ni déchirure. Satisfaction garantie ou argent remis. Prix: 28c chacun. Nous vendons seulement par douzaines ou par paquets de 50 sacs. 2% taxe en plus pour province de Québec. Demandez notre catalogue GRATUIT de marchandises sèches et de fil à tisser en coton. FOYER D'ECONOMIE, 3682, Boul. St-Laurent, Montréal, P.Q.

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT \$2.75

3 LBS, longueur de 1½ à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpes Spuns, Soies, Cotons, etc., qui vous émerveilleront. Un paquet d'élastique gratuit. Commande d'échantillon d'une lb. \$1.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à SEARS, Dept T, 5486, rue St-Urbain, Montréal, P.Q.

MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS \$1.

BOITE contenant beaux coupons pour trappes piqués. Equivalant à 12 vgs x 36 po. de largeur. Morceaux de coton fleur lavable, larges, suffisant pour 3 couvre-pieds, 50 patrons. Cadeau utile gratuit. Envoyez \$1.00 pour chaque boîte à SEARS, Dept T, 5486 St-Urbain, Montréal.

DEUX INCUBATEURS BUCKEY, capacité 21,000 oeufs. Chacun en parfaite condition. Cabinet d'éclosion séparé, LA CIE DES VERGERS MODELS, FREIGHTSBURG, CO. MISS., P.Q.

MIEL BLANC OU AMBRE pasteurisé ou non, blanc No 1, \$6.75 en 35 lbs, \$13 en 70 lbs, en emballage de 1, 2, 4 et 8 lbs \$9.50 la caisse de 48 lbs. Quantité moindre 0.25 lb. Miel ambré, \$5 en 30 lbs, \$5.60 en 35 lbs, \$10.75 en 70 lbs, \$7.50 la caisse de 48 lbs. Quantité moindre 0.20 lb. Miel en gâteaux, Blanc gâteaux de 8 lbs 0.40 lb, jaune doré 0.45 lb gâteaux de 1 lb. Prix spéciaux sur quantité. J.-B. MONTAMBEAULT, Batiscan, Qué. Miel, Abeilles et Matériel apicole.

A VENDRE, cause déménagement, set salle à manger en noyer solide, sertiseuse à bras, manteau rat musqué. S'adresser à Mme BOULIERE NAPIERVILLE, P.Q.

CETTE ANNONCE VAUT 50c. Economisez le profit de l'intermédiaire en achetant directement. Satisfaction garantie ou argent remis. Envoyez cette annonce et 50c et recevez 21 jolies cartes de Noël avec enveloppes d'une valeur de \$1.00. BRUNET, Case 160, Station "R", 6420, rue St-Denis, Montréal.

10 VERGES \$3.98

RETAILLES d'habits Worsted Anglars. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui. DOFAX ENRG., Boite Postale 193, LAPRAIRIE, P.Q.

SPECIAL

CORDUROY (rose, gris, bleu pâle, mais) 56 po. de large, \$1.19 la vgs. Jersey de laine (bleu marin, mauve, beige, noir) 56 po. de large, \$1.19 la vgs. Ecrivez pour notre liste de prix gratuits. ASSOCIATED CONVERTERS INC., 4103 Blvd St-Laurent, Montréal, P.Q.

DIVERS

SOUDEURS — "ARC A SOUDER", 110-120 volts CA, soude, ramolli, coupe les métaux, facile à employer, renseignements fournis. Complet avec transformateur, les attachements de l'arc métallique et la flamme, les carbones, flux tiges, masque. Seulement \$28.50. Garantie d'un an. IDEAL pour la ferme. Aussi autres modèles. WELDING MANUFACTURING CO., 239 CR Canal St., New-York City, N.Y.

\$50 DE RECOMPENSE

PAIGE CREDIT JEWELLERS offrent \$50 de récompense pour n'importe quelle montre qu'ils ne peuvent pas réparer et garantir pour un an. Un des services de réparation de montres les plus importants et les plus rapides au Canada vite comme l'éclair. La plupart des réparations terminées le jour même. Chaque réparation de montre est vérifiée par le fameux "watchmaster" électronique de PAIGE qui inspecte votre montre comme un cardiographe d'hôpital vérifie votre cœur, et enregistre le fonctionnement sur papier spécial à une seconde près, en 24 heures. Au service des Canadiens depuis 1914. Malles votre montre à PAIGE CREDIT JEWELLERS, 337 Yonge Street, Toronto. Incluez cette annonce et épargnez 10%. XLT.

VOTRE TOIT COULE-T-IL?

Les vieux toits qui coulent peuvent être remis à neuf avec le l'amiante li-quide, "Elastik Roof Kote". Facile à appliquer. Épargne de l'argent. Transport payé. Renseignements complets gratuits. DOMINION CEMENT PAINT COMPANY, Dept. F., 454 King West, Toronto.

TUYAUX BAS PRIX — Vos billots percés à machine, pour aqueduc, etc. 21/2 pcs .06 le pied, à domicile pour 2,000 pieds. Aussi 2-3-4 pcs. S'adresser à THEOPHILE PELLETIER, LA DURANTAYE, BELLECHASSE, P.Q. Tél. 31-a-7.

SACS de sucre et de farine non lavés, 25c. chacun. SACS de sucre et de farine lavés, 28c. chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. LES AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 31, Station R., Montréal 10.

FUMEURS! FUMEUSES! Ne fumez plus de cigarettes, grâce aux Capsules "ANTI-NICO", éprouvées, inoffensives. Traitement complet avec instructions, \$2.10 port payé, ou C.O.D. \$2.34. RALCO'S, Case 183, St-Hyacinthe, Qué.

\$2.40
GRATIS
Cadeaux

Garçons et Fillettes. Voici une occasion pour vous de gagner de l'argent ou de superbes primes: montre-bracelet, couteillerie, fers à repasser, grille-pain, etc. (100 primes données gratuitement! Venez nos cartes de Noël et Nouvel an elles sont tellement belles que ça sera pour vous une occasion de devenir populaire. Ecrivez. Demandez un assortiment de \$8.00 rien à débours, vous payez après la vente. Remplissez le coupon plus bas.

Votre nom
Adresse
Jetez à la poste.

ALLEN NOUVEAUTES ENR.
ST-ZACHARIE QUE

REMERCIEMENTS — à Marie Reine des Coeurs et Reine de l'Univers pour l'immense faveur obtenue. S. Valliquette.

"A vous qui avez de l'eau dure à pression

"badgerisez" votre eau"

Une installation facile et très économique vous garantit de l'eau plus douce que l'eau de pluie. Pour renseignements, écrivez à:

LA COMPAGNIE BADGER,
Dépt. T-10
432 ouest, rue Ontario, Montréal
ou
251, rue St-Joseph, Chambre 505
Québec, P.Q.
N.B. BADGER est la plus vieille marque. Méfiez-vous des imitations.

ÉCOULEMENT DE MANUFACTURE

COMPLETS "Worsted" tout laine, sur mesures, non électriciens \$212. Complète "Worsted anglars" de qualité tout laine \$31.75, \$34.75. Complète haute qualité Worsted, pure laine, avec gabardine \$39.75. Pantalons tout laine \$8.00, \$9.75, \$11.75. Grand assortiment de pardessus tout laine, \$25.75, \$31.75, \$34.75. Prix en dessous du coût de manufacture. Mentionnez mesures de la poitrine, siège, taille, longueur de la jambe, grandeur pesantier, couleur préférée, modèle à devant simple ou croisé. Expéditions C.O.D. frais d'envoi payés. Satisfaction ou argent remboursé. ESCORT CLOTHES, DEPT "E", 72 ST-HUBERT, Montréal.

GRAND CHOIX de chansons populaires, 10 sous chacune. Aussi. Parole pour caller 15c. Danses carrées pt. \$2.00. Antoine Fortier, St-Zacharie Québec.

SURPLUS DE L'ARMÉE

CARABINE LEE ENFIELD de l'armée calibre 303, 10 coups. Convertie en modèle sport. Pesantier approximatif 6½ lbs (emploie les balles British 303). Garantie complète neuve, argent remis immédiatement si non satisfait. \$49.95. Etui à carabine neuf de l'armée \$19.95. Combinaison-overall légèrement usagée \$2.25 — grandeur: 36 à 42. Chaussettes kaki de l'armée légèrement usagées \$1.25 chacune. Bas de laine gris légèrement usagés 35 cents la paire. Chapeaux de l'armée pour la pluie doubles en laine. Neufs. Toutes grandeur 95 cents chacun. Pantalons attachés neufs en gros melton épais. Grandeur de ceintures 30 à 42. \$6.50. TRANS-PORT PAYE SUR TOUTE COMMANDE DE PLUS DE \$5.00. N'ENVOYER PAS DE MANDAT DE POSTE. TOUTE MARCHANDISE PAYABLE SUR L'ÉMISSION C.O.D. Lignes complètes vêtements civils pour hommes et garçons. Circulaire envoyée sur demande. ARGENT REMIS SI NON SATISFAIT. GROS ET DÉTAIL. LOUIS G. VIGNEAULT, 136 Cockburn, Drummondville, P.Q.

COTON A TISSER, 2/8 naturel 120 yds. Mercerisé rayon 2/8 à 115, aux 2/16 à 125. Lin tissure naturelle à 112 yds. Laine Botany 2 plis en couleurs \$2.50. Toile de lin naturelle ou blanche 18" à 56" largeur. Fil à coudre no 40, 6 cordes \$3.00 par 5,000 verges. Poste en plus. Satisfaction garantie. BUREAU BERNATCHEZ, BOITE M, MONTMAGNY, P.Q.

J'AI OBTENU PAR S. ISIDORE la guérison d'un animal souffrant de pneumonie. Voilà la 3ème fois que j'obtiens ainsi des guérisons depuis que je suis abonné. Merci à S. Isidore, Anatole Leclerc, Verner, R.R. no 2, Ont.

RUBANS-MESURES pour estimer le poids vif du bétail, 35c. Transport payé. GERMAIN OUELLETTE, agr.-prof., Miramichi, P.Q.

ATTENTION! TRAPPEURS ET CHASSEURS. Servez-vous de la "RENAUDIERE" pour faire la chasse aux Renards, Visons, Castors, rats musqués et toutes les autres bêtes. La seule et véritable drogue sur le marché, infaillible pour attirer aux pièges tous les animaux à fourrure. Enregistré à Ottawa. Employé depuis plusieurs années par les meilleurs chasseurs de la Côte Nord et de la Baie d'Hudson. Nombreux témoignages de satisfaction. Évitez les imitations. Directions détaillées sur chaque bouteille. Vu le coût élevé de ce produit nous n'envoyons pas d'échantillons. Bouteille de 1 once, \$2.50. Bouteille de 2 onces, \$4.50 à la douz. — Prix spécial. Ajoutez 20 pour frais de mailing. Chaque commande doit être accompagnée du montant ou envoi C.O.D. Prix spéciaux pour le gros — En vente chez les pharmaciens et les marchands. Gros profits pour le détaillant. LA RENAUDIERE, MISTASSINI, LA ST-JEAN, P.Q.

NOUVEAUTE MERVEILLEUSE — permet de vous raser 100 fois et plus avec la même lame de sûreté. Profits limités. Garantie de remboursement. Spécial \$2.10 avec cette annonce. G. ROY, 48 Fabrique, St-Romuald, (Lévis) (Importateur).

AUX LISEURS

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE gratuit, livres tous genres, abonnement. Envoyez \$1.00 vous recevrez 4 beaux romans de 300 pages. LE FOYER DU LIVRE ENRG., 5130 JEANNE-D'ARC, MONTREAL, P.Q.

ENCAN PUBLIC

A la Ferme Omer Pharaud, St-Hermas, R.R. no 1, 7 milles Lachute, rang 2545 Settlement. MERCREDI 15 OCTOBRE, 11 hrs A.M., 17 vaches à lait dont 9 vèlant en novembre et décembre, 4 taureaux de 2½ ans vèlant en novembre et plusieurs autres animaux de race Holstein. Tous les tests de la tuberculose, épreuve du sang, et insémination artificielle depuis 3 ans. Toutes les machines agricoles pour travailler sur la terre. LES CONDITIONS DE L'ENCAN: \$20.00 comptant au delà de ce montant 6 mois pour payer avec billet et endosse 3% d'escompte sur le comptant. Tout sera vendu sans réserve. La terre sera aussi en vente à 4 hrs de l'après-midi. Electricité, eau courante, environ 160 arpents. OMER PHARAUD, propriétaire, ST-HERMAS, No 1.

ADRESSEZ chez-vous, vos cartes postales et enveloppes. Ecrites à la main, dactylographes. PHILIP TORREY, MEL-ROSE 76, MASS.

(Suite à la page 21)

PETITES ANNONCES

(suite de la page vingt)

A VENDRE chaudières trapezoides de toutes marques \$35. Double \$50. OVIDE BROUILLET, L'ASSOMPTION, P.Q.

CHAIRES A TRACTEUR toutes dimensions expédiées de la manufacture. S'adresser à GERARD DALLON, THURSO, Tel. 603-8-2.

A VENDRE 1 coupe-enaleuse (blower) McCormick no 5, neuf pour \$360 complet 3 charrues à 2 rates Cockshutt \$50.00-\$75.00-100.00. 2 presses à foin International à bas prix. S'adresser à ROALD VILLEMAIRE, ST-ROCK DE L'ACHIGAN, CO. L'ASSOMPTION, P.Q.

DEMANDEZ LES DRAGEES sanguines, puissant tonique contre épuisement, faiblesse, anémie, pâleur, dépression nerveuse, pauvreté du sang. \$1.00. Ecrivez : COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LITE, 367 rue ST-HUBERT, MONTREAL, P.Q.

SCOTCH, RYE, Brandy, Crème de Menthe, Cherry Brandy, et 11 autres essences. Envoyez \$1.00 pour 2 bouteilles. FLAVORS PRODUCTS, 52 ALBERT ST. WINNIPEG, MAN.

FUMEURS : FUMEUSES ! Ne fumez plus de cigarettes, grâce aux Capsules "ANTI-NICO", éprouvées, inoffensives. Traitement complet avec instructions, \$2.10 port payé, ou C.O.D. \$2.34. RALCO'S, Case 183, St-Hyacinthe, Qué.

MACHINES AGRICOLES

FOELE GUERNEY, Ivoire, 2 brûleurs. Comme neuf. S'adresser à 6902 Molson, Montréal, P.Q.

BELLE GROSSE PRESSE A FOIN pressant très bien, pressant à trois et deux broches à vendre immédiatement à bon marché. S'adresser à JEAN-BAPTISTE BEDARD, 51 Avenue des Cascades, BEAUPORT, VILLE, P.Q.

A VENDRE moulin à bardoux peu usagé. S'adresser à JOSEPH ROY, L'Avenir, Wickham ouest, P.Q.

A VENDRE charrue à trois rates pour Ford Tonne Hydraulique. S'adresser à GILBERT TRUDEL, St-Jean des Piles, Co. Lavolette, P.Q.

A VENDRE 2 tracteurs "Cockshutt 70" avec charrues, 2 rates. 1 tracteur "Massey-Harris 81", 1 tracteur "Poney Massey-Harris", 1 tracteur "Ford" avec charrue hydraulique. S'adresser à L.S. GEOR, LEVELLE, R.R. no 3, Mascouche, P.Q. Tel. 624-8-3.

ON DEMANDE

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez COURS MODERNES PRATIQUES ENREG. Casier 5 Saint-Hyacinthe Qué.

ON DEMANDE A acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. OUBREX ENTREPRENEUR, 15, Lalemant (coin Dorchester) Québec.

AIDE-FERMIER expérimenté. Fem ne tiendrait restaurant. Grosse commission tous deux. Logement meublé dans village. Donnez tous détails très complets. Case Postale 3, téléphone 3, CONTRA-COEUR, Co. Richelieu, Verchères, P.Q.

JEUNE FILLE pour ouvrage général, famille canadienne-française, maison moderne, 4 enfants dont 3 d'âge scolaire. \$15 par semaine. Mme G. LEFRANCOIS, 589 Carlyle, Ville St-Royal.

AIDE-FERMIER, Intéressé, fiable, connaissant le soin des animaux. Bon salaire, chambre et pension. Place à l'année d'après satisfaction. S'adresser à M. PHILIPPE LABREQUE, COUVENT JESUS-MARIE, 2047 CHEMIN ST-LOUIS, QUEBEC.

POUSSINS - POULETTES

EXPEDITIONS PARTOUT

Poussins approuvés par le gouvernement et oeufs d'éclosion disponibles présentement. Lignée de haute qualité et poussins Broiler. Satisfaction garantie. GODDARD CHICK HATCHERIES, CHATHAM, ONT.

BELLES POULETTES certifiées. Hybrides noires et P. R. Barées 3 1/2 mois \$1.60 — 4 mois \$2.00 — et prêtes à pondre \$2.25, transport payé à votre station. Envoyez 10¢ avec la commande. S'adresser à E.-A. MORIN, ST-CAMILLE, CO. BELLECHASSE, P.Q.

A VENDRE, 2,000 poulettes provenant de troupeaux A certifié en ponte, 500 Light Sussex à \$2.25 chacune; 500 Light Sussex à \$2.25 chacune, 1000 Hybrides âgées de 5 mois à \$2.00 chacune, C.O.P. R. Poules N.H. S'adresser à MARCEL GIBOULEAU, STE-ROSE, COTE DES PERRONS, CO. LAVAL, P.Q.

2000 POULETTES de choix, de catégories A, falsifier de 4 à 6 mois. Prix sur demande. FERME AVICOLE YAMACHICHE, P.Q. Tel. 602-561-1.

POUSSINS LIGHT SUSSEX provenant exclusivement d'oeufs pondus sur notre ferme. Une éclosion chaque semaine. COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE. ROIRE & FRERES, Wickham, Co. Drummond, P.Q.

POUSSINS D'UN JOUR ET EN CROISSANCE, trois, quatre, cinq, six, sept et huit semaines pour livraison immédiate, non-séxes, poulets, à des prix extrêmement bas. Aussi poulettes prêtes à pondre à des prix réduits. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED, FERGUSON, ONTARIO.

14c - POUSSINS BROILER - 14c Choix de 5 Hybrides croisés spécialement pour broiler. En vente tout de suite. S'il vous plaît commandez à l'avance si possible. Tous ces poussins approuvés par le gouvernement canadien. RAINBOW, CHATHAM, ONT.

OIES 125 à vendre pour la reproduction races Emden African Toulouse Hybride. 900 belles poulettes P.R.B. en pleine production issues de reproducteurs R.O.P. depuis plusieurs générations sans réacteurs. Prix raisonnable suivant la classe. EDUARD LEBEAU, Valcourt, Co. Shefford, P.Q.

PHOTOGRAPHIES

PHOTOS FINIES PARCHEMIN, SERVICE UMEME JOUR. Films développés, imprimés, 30c. IMPRESSION 4c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. LA BELLE PHOTO ENRG. Station Hochelaga, Dépt L. Montréal.

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 35c chacun. Impressions d'importer quelle grandeur, 4c chacune. Agrandissement gratuit avec chaque commande de 40c. STUDIO RAPIDE, Dépt. "C.N." Station E. Montréal.

REMEDES

ETES-VOUS CHEVES? Nouveaux léve-pois patentes tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. HANDLOCK PRODUCTS, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.

TONIQUE POUR LE FOIE, hautement recommandé contre les troubles du foie, aide l'estomac, l'intestin, clarifie le sang, donne l'appétit. Satisfaction assurée \$1.00 poste payée. CHARLES-EUG. GIRARD, HERBORISTE, 52-38ème Ave, LAVAL OUEST, CO. LAVAL, P.Q.

RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès? Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00, nous vous expédierons par la poste 5 paquets d'une once de grain de céleri (quantité suffisante pour un an) avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 88-R. Blvd Curé LaBelle, L'Aboird-a-Plouffe, P.Q.

CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES DE CHEVAUX. Pourquoi laisser souffrir votre cheval? Pourquoi ne pas obtenir un meilleur rendement? Oui! Messeurs, vous pouvez guérir votre cheval de la toux, gourme, souffle, etc. LA MINTURE YOR a fait ses preuves. Votre cheval peut continuer de travailler en prenant ces remèdes. Commandez un gros format pour un traitement complet et seulement pour le prix de \$1.10 frais de transport compris. YOR CHEMICAL & CIE. Estcourt, Temiscouata.

PRISES PIDARD — Nouvelles et merveilleuses préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. par poste \$1.00. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à THOS-LS GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.

DIARRHÉE avantageusement enrayée chez jeunes porcs avec Porcelaine. Bas prix de \$4.00 pour traiter 20 porcs. Exigez Porcelaine de votre marchand de moulées ou commandez directement. ANIMAL MEDICINE DES DOCTEURS MOFFETTE, 653, rue Villieray, Montréal, P.Q.

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO. Dépt 200, Preston, Ont.

TERRES A VENDRE :

TERRE A VENDRE : 186 arpents répartis comme suit : 10 arpents, sucrerie environ 500 érabes, bien équipée avec tous les accessoires 40 arpents de savane comprenant différentes sortes de bois tels que cèdre, épinette blanche et rouge, frêne et orme 136 arpents cultivables. S'adresser à DION & FRERES INC., Ste-Thérèse de Blainville, P.Q. No de téléphone 4274.

A VENDRE belle terre fertile et bien cultivée ayant neuf arpents de long par six arpents de large. Située à 2 milles 1/2 du village. S'adresser à LADISLAS OUELLETTE, RANG NORD, HAUT ST-JANVIER, CO. TERREBONNE, TEL. 3653.

TERRE 135 arpents donnée à cultiver de moitié avec vaches à lait. S'adresser à ARMAND VINET, ST-HUBERT, CO. CHAMBLAY, P.Q.

2 ARPENTS 1/4 x 28 avec 43 lots divisés sur la terre, située 1 mille ville Drummondville, bout rue St-Laurent, 4ème rang, 20 arpents, école, église. Belle place, vendre bonne condition, moitié comptant. Cause départ. S'adresser à Mme SABIN BARNABE, 4ème rang, RR. No 1, Drummondville, P.Q.

TERRE A VENDRE à Lefavre, Ont., 100 acres de terre à vendre, située sur le bord de la rivière Ottawa, en très bon ordre, 1/4 mille d'utillage, bâtisses neuves, électricité, téléphone et eau courante. FRANÇOIS LEDUC, Lefavre, Ont.

TERRE VACANTE. Terre de 70 arpents, située dans le village de St-Antoine, à vendre ou à donner à ferme avec vaches. Cette ferme est spécialement aménagée pour l'agriculture et l'industrie porcine. Eau courante, électricité. S'adresser à THOMAS MARCHESSAULT, ST-ANTOINE, CO. VERCHERES.

TERRE A VENDRE à Laprairie, rang St-Raphaël, à 1 1/4 mille de chemin St-Jean, 13 milles de Montréal, belle ferme 240 arpents, 160 cultivables, 80 en bois, bien bâtie. S'adresser à RAOUL LUSSIER, ST-PHILIPPE DE LAPRAIRIE, P.Q.

TERRE A LOUER OU DONNER A MOITIE. S'adresser à EMILE PARE, CLARENCEVILLE, Co de MISSISQUOI, P.Q.

TERRE A VENDRE à St-Jean-Baptiste de Rouville, 105 arpents en culture, 28 arpents en bois, sucrerie de 1,000 colasses, avec accessoires. Petit verger, laiterie neuve, frigidaire, table remise à neuf avec trayeuses. Eau chaude et froide, bain dans la maison. S'adresser à RENE THEBERGE, MARIEVILLE, P.Q.

TERRE A VENDRE 140 arpents, avec ou sans rouling, électricité, téléphone, 2 milles du village. M. GERARD CHARBONNEAU, St-Benoit, Deux-Montagne, P.Q.

On consomme moins de bœuf et plus de porc

Les Canadiens ont mangé plus de viande, en 1951, que l'année précédente, mais ils ont mangé de la viande de moins bonne qualité; ils ont mangé la viande qui se détaillait le moins cher, moins de bœuf mais plus de porc.

Si l'on compare ces deux années avec 1943, 1944 et 1945, on se rend compte que la consommation de la viande est en régression. Signalements cependant que, durant ces trois années-là, le contrôle des prix existait et que les prix étaient beaucoup moins élevés qu'en 1950 et 1951. C'est en 1943 que nous avons consommé le plus de viande, soit 155.5 livres par capita. Nous avions 115.5 livres en 1935; 142.9 en 1945 et 133.7 en 1950. Puis, en 1951, l'augmentation est d'une fraction à 133.9.

Le bœuf qui est devenu la viande la plus coûteuse de toute l'alimentation domestique est de moins en moins en demande et la consommation de l'an dernier s'est établie à 44.1 livres par personne. Une diminution de 6.2 livres sur l'année précédente. Et une diminution de 25.2 livres sur l'année record de 1943.

La consommation du veau indique elle aussi une diminution assez sensible et de l'ordre de 9.2 livres par personne en 1950; de l'ordre de 7.7 livres en 1951. C'est le porc qui est devenu la viande la plus appréciée des ménagères canadiennes pour la bonne raison qu'elle s'offre encore à des prix à peu près raisonnables. L'augmentation a été marquée chaque année, depuis 1935, comme suit : 39.9 livres par personne en 1939; 61 livres en 1943 et 67.8 livres en 1951. L'agneau et le mouton ont aussi intéressé la ménagère avec une augmentation de la consommation générale de l'ordre de 2.6 par personne.

Seulement il faut signaler que la demande de ces deux viandes était beaucoup plus considérable en 1943 et en 1945.

La viande en conserve dont la consommation s'établissait à 1.9 livre par personne, en 1939, s'installe de plus en plus sur la table canadienne, augmente chaque année et, en 1951, la consommation atteignait le chiffre assez révélateur de 6.5 livres par personne.

Chapelle catholique à l'aéroport de New-York

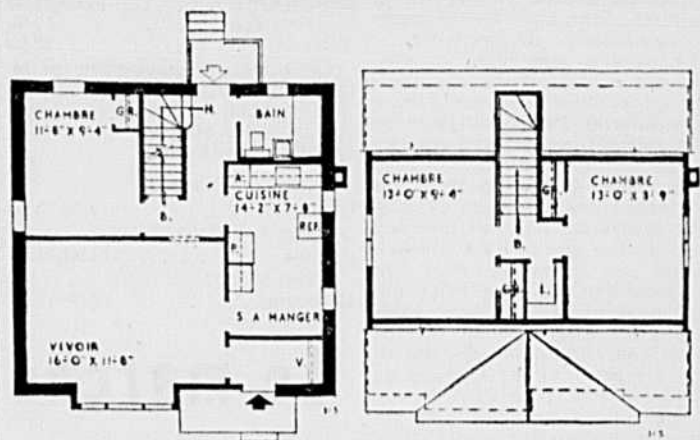
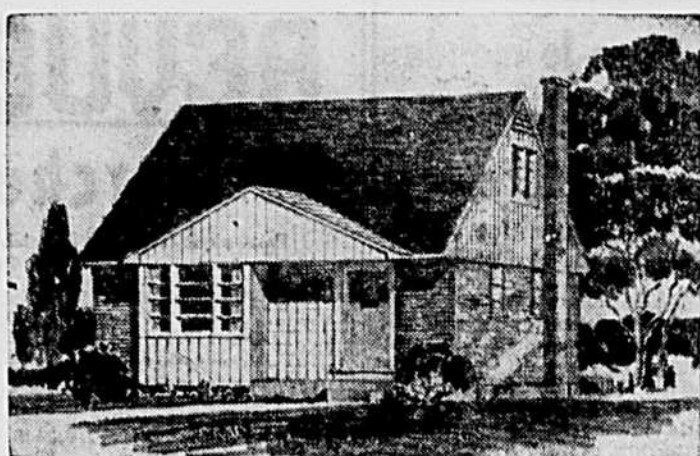
Désormais, les passagers arrivant à l'aérodrome international de New-York pourront assister à la messe sur le terrain même de l'aéroport. En effet, les employés catholiques de l'aviation qui doivent se trouver au travail le dimanche ont demandé qu'une chapelle soit construite à proximité du terrain. Des équipes d'ouvriers bénévoles viennent d'achever cette oeuvre. La croix du Christ est plantée au carrefour des routes aériennes du monde entier...

Une exposition agricole...

(suite de la page 5)
L'horticulture, assisté de MM. Stephen Vincent, du Jardin Botanique de Montréal, Alphonse Couture, de l'Association des Jardiniers-maraîchers, Théo. Proulx, J.-E. Duchesne, président de la Société de Pomologie, Jacques Berthiaume, de l'Association des Détaillants à Chaine.

Comité de l'aviiculture, présidé par M. Jacques de Broin, président du Comité des Industries avicoles, avec MM. Noël Hénault, Ubald Pilon, W.-A. Maw, R. Paiement, Mlle Evelynne Leblanc et M. Théo Jourdain.

Comité du génie rural, présidé par M. Clément Montgrain, de l'Aluminium Co. of Canada.
Comité de la machinerie agri-



MODELE 315. — La maison d'un étage et demi est toujours économique et le modèle conçu par la Société centrale d'hypothèques et de logement possède cet avantage sans être pour cela trop sévère dans l'apparence extérieure. La disposition compacte de la cuisine-salle à manger permet de donner un vif air de grandes dimensions, agrémenté d'une fenêtre en saillie. Les dimensions extérieures de cette maison sont de 25 pieds 8 pouces par 25 pieds 4 pouces et la superficie de plancher est de 1,031 pieds carrés. Le cubage total est de 11,950 pieds cubes. On peut obtenir les plans de ce plan No 315, à un coût minime, de tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

cole, en voie de formation.

Plusieurs maisons d'affaires et institutions agricoles ont déjà retenu des kiosques pour le Salon de l'Agriculture 1953. Parmi celles-ci, on remarque Massey-Harris, Cockshutt, Ferguson - Bonnard, Babson Bros., Green Cross, Purity Flour Mills, La Coopérative Fédérée de Québec, Forano, Niagara Brand Spray, les sociétés Ayrshire et Holstein, les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture et plusieurs autres.

M. Toupin a aussi déclaré qu'au cours de cette semaine une journée sera réservée aux étudiants des classes supérieures des collèges classiques et des écoles d'agriculture. Plusieurs groupements agricoles tiendront leur assemblée annuelle dans la métropole à cette occasion, notamment la Coopérative Fédérée de Québec, le Comité des Industries avicoles et la Société Ayrshire du Québec.

Message d'adieu d'un...

(suite de la page 4)

ments de la jeunesse que vous recommandera votre chef spirituel, l'Évêque : J.A.C., J.A.C.F., etc. Cultivez dans vos familles l'amour du bon Dieu, de la terre et de la patrie. Que les vertus de justice et de charité soient bien vivantes chez vous, et conservez toujours le gros "bon sens" qui vous caractérise, soyez heureux.

En quittant le milieu rural, ce sont les vœux les plus sincères que je formule pour vous. Je garde de l'U.C.C., de l'U.C.F., du mouvement coopératif et de la colonisation, le plus doux et précieux souvenir. En autant qu'il me sera possible, je continuerai à défendre votre noble cause et vos intérêts les plus chers.

Je prie mes chers confrères du clergé, les responsables de vos mouvements, présidents et présidentes, secrétaires, directeurs et directrices, vos propagandistes avec qui j'ai eu tant de bonheur à travailler durant les douze années que j'ai passé à votre service, vos agronomes et, enfin tous ceux qui m'ont été sympathiques, d'agréer l'expression de ma plus vive gratitude. Je souhaite à mes dévoués successeurs, messieurs les abbés Robert Lauzière, aumônier de l'U.C.F., Albert Dumas, du Service forestier de l'U.C.C., Irénée Lavigne, aumônier de l'U.C.F., Louis-Philippe Boissonneault, de la Colonisation, mes vœux les plus sincères de bonheur et de succès.

Je vous laisse à regret, mais je pars le cœur consolé de vous savoir si bien disposés. J'aurai pour tous un pieux souvenir en N.S.

Georges PINARD, prêtre.

PEINTURE GARANTIE

Le gallon \$2.75 et plus
Directement du fabricant

Liste de prix sur demande

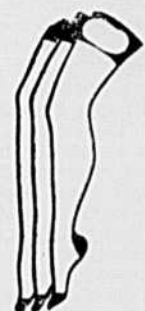
R. TROTIER

8614, DE L'ÉPÉE

MONTREAL

Economisez...

en achetant vos BAS directement du manufacturier



No 321-A — Bas Nylon "Miss Canada" 51 gg. 15 deniers "sub" ultra fins, légères reprises dans le haut ou le pied seulement. Jambe intacte, belles teintes nouvelles, grandeur 8 1/2-11. Prix pour 12 paires \$9.00

No 121 — Bas nylon 45 gg. mêmes imperfections et mêmes teintes que No 321-A, grandeur 8 1/2-11. Prix pour 12 paires \$7.50

No 59M — Bas de travail pour homme, seconds. Laine et coton coté et uni, assorti dans le 2 brins avec reprises dans la jambe qui ne s'aura aucunement à la durée. Également en gros coton gris, bouts de pieds et hautes blanches. Couleurs assorties foncées dans un paquet de 1 douzaine. Pointures : 10, 10 1/2, 11, 11 1/2, 12. Prix, la douzaine \$3.75

No 48 — Bas pour hommes, uni-jambe ou long. Faits d'un mélange 50% coton. Tricot uni ou coté, avec légers défauts dans le pied mais bien repris. Couleurs : rouge vin, vert, brun. Pointures : 2 à 12. Prix, la douzaine \$4.00

ATTENTION TRICOTEUSES — Belle laine Botany, toutes couleurs, 2 plus fine pour bas à patrons ou tout autre travail de fantaisie au prix de \$2.50 la livre. (Par 25 livres ou plus, \$2 la livre.)

En commandant, veuillez ajouter à votre mandat la taxe de 2¢ et le transport, toute commande doit être accompagnée d'un mandat sinon nous expédions C.O.D. Demandez notre nouveau catalogue 1952 gratuit.

L. THERRIEN

AGENT MANUFACTURIER

557, Notre-Dame ouest,

VICTORIAVILLE, P.Q.

Dans le monde des éleveurs

par

Vic Pelchat, agronome

Une exposition — Une vente de moutons

Même si elle n'a pas été annoncée à grand renfort de publicité, la dernière exposition de l'année dans la province de Québec aura tout de même lieu à Sherbrooke, les 14, 15 et 16 octobre prochains. Cette exposition est provinciale, c'est-à-dire ouverte à tous les résidents du Québec et elle est la seule du genre, entièrement réservée aux animaux de boucherie.

Le nombre sans cesse grandissant des visiteurs à cette exposition est certainement une preuve de popularité. Pendant 3 jours on peut voir défiler, presque sans arrêt, les meilleurs animaux de type à boucherie de race pure et les meilleurs types d'animaux de marché : bouvillons, porcs et agneaux. On peut dire que ce n'est pas seulement une exposition, mais une démonstration et pour celui qui tient à savoir quelles sont exactement les exigences du marché ou du commerce pour les bouvillons, les porcs et les agneaux de marché, il a là, j'oserais dire, une chance unique d'obtenir une réponse aux renseignements qu'il recherche et qu'il doit absolument savoir pour retirer tout ce qu'il y a possibilité d'obtenir avec ses productions animales de marché.

Tous les animaux doivent arriver à l'exposition lundi, le 13 octobre. Les porcs de marché sont présentés en lots de 3 et de 5 sujets, chaque exposant de porcs a droit de présenter 2 lots dans chacune de ces deux classes; c'est dire qu'il peut présenter 16 porcs de marché.

Il y aura une centaine de bouvillons présentés à l'exposition. Tous ces bouvillons ne sont pas jugés dans une seule classe. Il y a plusieurs classes et la division de ces classes se fait sur une base de poids.

Mardi, le 14 octobre, on procédera au jugement des bovins de boucherie présentés par les membres des cercles de jeunes éleveurs ainsi qu'au jugement des bovins de race pure Shorthorn, Hereford, Aberdeen Angus. De plus, dans l'après-midi, M. Fred Reynolds, de Toronto, jugera les agneaux de marché et le soussigné procédera au jugement des porcs de marché.

Mardi soir, tous les éleveurs de bovins de boucherie sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue dans une des salles de l'aréna. Mercredi, le 15 octobre, on terminera le jugement des bovins de race pure et M. Clint Devlin fera l'expertise des bouvillons. Les porcs et les moutons de race pure seront aussi jugés mercredi. Jeudi sera le jour de la vente de tous les sujets de marché devant aller à l'abattage : bouvillons, porcs et agneaux.

J'assiste à cette exposition depuis plusieurs années et il m'a été donné de constater que le plus grand nombre des visiteurs s'amène à l'exposition le jeudi, mais est-ce réellement la journée que vous devez choisir, vous, les éleveurs? Je ne le crois pas, car si on peut l'appeler ainsi, c'est la journée commerciale de l'exposition. Pour la plus grande majorité, je crois que le mardi est la journée réellement éducative. Pour ceux qui s'intéressent aux bouvillons, porcs et moutons de race pure, c'est le mercredi.

Mardi, le 21 octobre, à 1 heure de l'après-midi, sous les auspices de l'Association des Éleveurs de moutons des Cantons de l'Est, sera tenue la vente à l'enchère d'agnelles croisées et de béliers de race pure. Que trouvera-t-on à cette vente? Présentement, tout nous laisse prévoir qu'il y aura plus de 200 agnelles et une cinquantaine de béliers classifiés.

Qui veut offrir des agnelles croisées ou des béliers de race pure à cette vente est admis. Cependant, les sujets présentés — les agnelles — doivent peser au moins 85 livres, posséder une bonne conformation et être écourtés. Rien ne sert d'y conduire des sujets communs et non écourtés; les sujets de cette sorte seront tout simplement rejetés par le comité de sélection nommé pour faire

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Prix payé lundi, le 6 octobre, aux marchés à bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville et Mont-Royal).

Porcs abattus	
A	26.00
B1	25.60
B2	25.35
B3	25.00
C	24.00
D	23.75
Légers	24.00
Lourds	23.50
Extra-lourds	18.00-21.00
Semi-castrats	19.50
Tries	17.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches	
Choix (Type à boucherie)	14.50-15.00
Bonnes	13.00-14.00
(Type laitier)	
Moyennes	12.00-13.50

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'Association des agents à commission (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sept membres du Montreal Livestock Exchange sont : la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec; Donovan, M.G.; Lauzon, E.; Maher, Enr.; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne, Rodolphe Tassé agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22. (Wilbank 6363).

Communes	
(cutters)	10.00-12.00
(canners)	9.00-10.00
(canners)	5.00-9.00
Taureaux	
Choix	15.00-15.50
Bons	14.00-15.00
Communs	9.00-14.00

Veaux de lait

Bons et choix	28.00-30.00
Communs et moyens	22.00-28.00
Veaux d'herbe	10.00-14.00

Moutons

Vieux moutons	4.00-10.00
Agneaux:	
Moyens et bons	21.00-22.00
Communs	14.00-18.00

Taures

Choix	Aucune
Bonnes	Aucune
Moyennes	14.00-17.00
Communes	10.00-14.00

Bouvillons

Bons et choix pesants	Prix de support
Moyens	16.00-21.50
Communs	10.00-15.00

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant mardi le 7 oct. Inclusive

POULETS ABATTUS (Au-dessus de 5 livres)

Spécial	45c-50c
A	44c-50c
B	34c-39c
C	28c-30c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	38c-40c
A	37c-40c
B	31c-34c
C	25c-28c

(De 3 à 4 livres)

Spécial	41c-43c
A	42c
B	38c
C	28c

(Au-dessous de 3 livres)

Spécial	43c
A	42c
B	35c-38c
C	25c-28c

POULES ABATTUES (Au-dessus de 5 livres)

Spécial	33c-34c
A	32c-33c
B	30c-31c
C	25c-28c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	31c-32c
A	30c-31c
B	28c-29c
C	22c-25c

Prix du beurre et du fromage

Lundi dernier, le 6 octobre 1952, le prix du beurre à Montréal s'établissait à 58 3/4 cents. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net; il faut en déduire les frais de vente, d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles.

Le prix du fromage à la même date s'établissait à 29 1/2 cents.

L'inspection de tous les sujets pour la vente.

Tous les éleveurs intéressés à se procurer de bonnes agnelles ou un bon bélier de race pure sont donc invités à se rendre à Sherbrooke, le 21 octobre. Rappelez-vous la conversation de nos trois agneaux, conversation que j'ai rapportée dans les deux chroniques précédentes, et vous comprendrez peut-être mieux l'importance pour vous d'avoir de meilleurs sujets d'élevage.

Bonjour, chers lecteurs, et à bon nombre d'entre vous, je donne rendez-vous à Sherbrooke pour les événements des deux prochaines semaines.

P.S. — Si vous avez l'intention d'offrir des agnelles ou des béliers à la vente du 21, veuillez communiquer immédiatement avec M. Garret Chapman, Waterloo, comté Shefford. M. Chapman est le président de l'Association des Éleveurs de moutons des Cantons de l'Est.

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

(Moins de 4 livres)

Spécial	28c
A	27c-28c
B	25c-26c
C	20c

Jeunes dindes

Moins de 18 lbs A	49c-50c
Moins de 18 lbs B	40c-46c
C	30c-34c

Jeunes dindons

Plus de 18 lbs A	45c-47c
Plus de 18 lbs B	42c-44c
C	34c-35c

VOLAILLES VIVANTES

Poules

5 livres et plus	22c-25c
De 4 à 5 livres	20c-22c
Moins de 4 livres	17c-18c

Poulets

5 livres et plus	32c-36c
De 4 à 5 livres	28c-31c
De 3 à 4 livres	34c-35c
Moins de 3 livres	34c-35c

Jeunes dindes

Canards	40c
---------	-----

Jeunes dindons

Moins de 18 lbs	35c
Canards	30c-32c

Le marché aux fruits et légumes

Les prix des légumes à Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture, Bureau des inspecteurs, 434-A, Place Jacques-Cartier, lundi, le 6 octobre 1952.

Montréal, Marché Bonsecours: ces prix sont sans les contenants.

POMMES — McIntosh, 3.50-3.75; tombée, 2.25-2.50; Fameuse belle, 2.50-2.75; Wealthy belle, 2.25-2.50; Wolf River belle, 3.00; Pommette, 2.50-3.00 le minot.

AIL — 25c la petite tresse et 35-40 la grosse.

AUBERGINES — 2.00-2.50 la douzaine; petites, 1.50 le minot.

BETTERAVES — 35c la douzaine de paquets; 75-1.00/50 livres.

BROCOLI — 1.50 la douzaine.

CAROTTES — 35c la douzaine de paquets; 75-1.00/50 livres.

CELERI — gros, 90-1.25; moyen, 50-75 la douzaine; 2.00-2.50 le cageot.

CHOUX — 75-80 la douzaine; 1.00/50 livres; rouges, 1.25; chinois, 1.25-1.50 la douzaine; Bruxelles, 8.00/32 pintes.

CHOUXIFLEURS — 1.25-1.50 la douzaine.

CONCOMBRES — 2.50; petits, 2.50-3.00 le minot.

COURGES — 1.00; Hubbard, 2.00-2.50; Pepper squash, 1.00; citrouilles, 2.00-2.50 la douzaine.

EPINARDS — 75c le minot.

LAITUE — "Iceberg", 1.75-2.00; inférieure, 1.25 le cageot.

NAVETS — 90-1.00/50 livres.

OIGNONS — 50c la douzaine; 2.00-

2.25/50 livres.

PANAIIS — 2.00-2.50 le minot.

PATATES — Approvisionnement 500 sacs, 2.50-2.75/75 livres.

PERSIL — 25-35 la douzaine de paquets.

PIMENT — tomate, 2.00; vert, 1.75 la boîte; rouge fort, 1.00/ pintes.

POIREAUX — 40-50 la douzaine.

RADIS — 35c la douz. de paquets.

SALSIFIS — 1.00 la douzaine.

TOMATES — Approvisionnement 1,200 boîtes, roses, 1.50-2.25, No 2, 1.50-1.25 la boîte.

La canalisation du St-Laurent

Que savez-vous sur la canalisation du Saint-Laurent? Question actuelle certes, mais fort embrouillée. Voici une nouvelle brochure de la collection de l'Institut Social Populaire sur le sujet. Etude à point et à jour, qui analyse les différents aspects du projet, présente les côtés historiques et techniques de l'entreprise et la situe dans son cadre politique. Etude sérieuse, certes, mais non technique, qui s'inspire surtout des récentes déclarations en Chambre des ministres et députés canadiens et de certains discours de quelques officiels des États-Unis. Etude qui présente d'une façon simple et claire les données fondamentales du projet actuel. L'auteur en est Louis Laurendeau, S.J. S'adresser aux Editions Bellarmin, 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-14. (Prix: 20 sous.)

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille tel que fourni par M. Noël Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

La montée des prix se poursuit sur le marché des oeufs, les gains atteignant 2 à 2 1/2 cents pour ce qui est des A gros, 2 à 3 cents aux A moyens, 1 à 2 cents respectivement sur les A petits et les B depuis notre dernier rapport. Les réceptions ne fournissent pas la demande qui reste bonne. Les A moyens sont actuellement les plus recherchés.

Les réceptions des poules abattues ont été considérables laissant un surplus que l'on a dû entreposer. Les poulets deviennent plus nombreux eux aussi mais la bonne demande dont ils jouissent opèrent plus que les arrivages. Les prix demeurent soutenus.

Les livraisons de volailles vivantes très abondantes comprennent un assortiment de poules dont un grand nombre, en mue et de qualité médiocre, se vendait difficilement. Les gros poulets de même que les poulets agréés sont l'objet d'une demande active mais les approvisionnements de ces derniers sont abondants. Les arrivages des dindons dont le volume est maintenant considérable, dépassent les besoins, ce qui a entraîné une baisse de 3 cents sur les femelles et de 4 cents sur les mâles.

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'Industrie animale.

Lundi, le 6 octobre, il y avait en vente 1267 bovins, 1565 veaux, 3414 agneaux et moutons et 3646 porcs.

Lundi, les vendeurs offraient à peu près le même nombre de bovins que le lundi précédent. Bien que la qualité ait été moins bonne, la demande se fit meilleure sur les bouvillons, qui rapportaient de 50 cents à \$1.00 de plus. Les quelques bouvillons de qualité bonne et de choix offerts se sont vendus au prix de support; les autres bouvillons étaient surtout de qualité moyenne et valaient de \$16 à \$21.50. Les taures, un peu plus nombreuses qu'à l'ordinaire, valaient de \$14.00 à \$17.00 pour celles de qualité moyenne. Les vaches et taureaux sont demeurés à peu près stables, bien que quelques têtes rapportaient un peu moins dans certains cas. Les vaches de choix valaient de \$14.50 à \$15.00, les bonnes locales, \$13.00 à \$14.00, les bons taureaux, \$14.00 à \$15.00, quelques-uns, \$15.50.

Les veaux de lait continuent d'être en bonne demande, mais les acheteurs semblaient moins désireux de payer jusqu'à \$30.00 bien qu'il y ait eu quelques-uns à ce prix-là. Les veaux d'herbe se vendaient \$1.00 plus cher environ, soit de \$11.00 à \$14.00.

Les agneaux bons et moyens ont rapporté de \$21.00 à \$22.00, ce qui est environ \$1.00 de moins que la semaine dernière.

Les porcs étaient stables à \$26.00 (Catégorie A), les truies \$17.00.

Les prix des pommes de terre

Lundi, le 6 octobre, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches du Québec nouvelles (75 livres)	\$2.55-\$2.65
Blanches du N.-B. (75 livres)	\$2.75-\$2.85
(50 livres)	\$1.85-\$1.95
Blanches de l'île du Prince-Edouard (75 livres)	\$2.75-\$2.90

Vente de moutons à Sherbrooke

Une vente publique de moutons aura lieu le 21 octobre, au terrain de l'exposition de Sherbrooke, sous les auspices de l'Association des Éleveurs de Moutons des Cantons de l'Est.

Les éleveurs qui ont l'intention de consigner des animaux à cette enchère doivent en faire part immédiatement à l'agronome de leur division. Le comité de vente exige que les bœufs mis en vente soient de la classe B.R. (bœufs de même catégorie correspondant à l'ancienne classification XXX. Les bœufs de la catégorie C.L. (bœufs commerciaux) devront être bien développés. La limite d'âge pour les mâles est fixée à 2 ans.

On n'acceptera que les brebis dont le poids et le type dépasseront la moyenne de la race. Les brebis croisées pèseront 85 livres ou plus et seront prêtes à être saillies en automne. Aucune femelle ne devra dépasser l'âge de 3 ans.

On souligne que les consignataires devront se soumettre aux conditions suivantes : avoir payé leur cotisation (\$2.) à la Société des Éleveurs de Moutons des Cantons de l'Est; apporter le certificat d'enregistrement ou la demande d'enregistrement ainsi que le transfert dûment rempli de chaque animal offert en vente; payer les frais de vente de 3%, puis présenter leurs animaux avant 10 hrs a.m. au terrain de l'exposition, le 21 octobre.

A l'assemblée...

(suite de la page 1)

de quitter la région pour s'établir en Ontario-Nord.

M. l'abbé Gérard Lévesque et MM. Jean-Baptiste Lemoine et Léopold Larrivière adressèrent la parole aux délégués.

COMPTABILITÉ AGRICOLE

325 rapports d'impôt sur les revenus, les dons et les successions furent préparés et présentés au Ministère du Revenu National, par les soins de ce service. Plusieurs visites ont été faites dans le but de discuter certains rapports, de faire suspendre des cotisations, etc. Quelques comptabilités établies chez des cultivateurs furent inspectées à maintes reprises. Des cultivateurs furent guidés dans la passation de contrats en regard des différents impôts. Le directeur du Service de comptabilité agricole, M. Paul-Emile Doré, donna, le printemps dernier, des cours aux élèves de l'École professionnelle de l'U.C.C. de Sherbrooke.

Les fonctions de ce service établi en 1949 sont les suivantes : a) organiser des comptabilités sur les fermes de la région; b) contrôler les comptabilités installées; c) évaluer les comptes à la fin de l'année et préparer les déclarations d'impôt; d) enseigner la comptabilité par des cours et des conférences; e) donner des consultations techniques en matière comptable et administrative; f) représenter les cultivateurs dans les questions inhérentes aux impôts; g) organiser assez fréquemment des relevés statistiques dans le milieu agricole, etc.

SERVICE COOPÉRATIF :

Par ce service, l'U.C.C. met à la disposition des cultivateurs, des comptables pour la vérification de leurs institutions coopératives. Dans le cours de l'année 1952, ces institutions, coopératives agricoles et chantiers coopératifs, eurent leurs livres vérifiés par cet organisme professionnel.

A l'occasion des visites qu'ils firent, les comptables donnèrent des conseils aux administrateurs et aux employés, en vue d'un contrôle plus complet de la coopérative par ses membres. C'est ainsi qu'ils recommandèrent que des bilans soient distribués à tous les membres avant l'assemblée, afin que ces derniers aient le temps d'étudier la situation de leurs entreprises, avant d'en discuter. L'on a recommandé aussi la vérification fréquente et détaillée, la fidélité aux méthodes et aux principes coopératifs, des mises de capitaux plus considérables de la part des cultivateurs, etc. En assemblée générale, l'on a fourni aux cultivateurs tous les renseignements dont ils avaient besoin pour une meilleure compréhension des états financiers.

La Chaîne Coopérative du Saguenay qui a triplé son chiffre d'affaires cette année, reçut une attention particulière de la part



Un illustre général a déjà prétendu qu'une "armée marche sur son ventre", voulant entendre par là qu'il faut être bien nourri pour bien combattre. En termes plus pacifiques, on peut affirmer que pour bien bûcher il faut bien manger. Au chantier du lac Granet, en Abitibi, les trois cuisiniers qui voici sourient d'un air entendu qui semble indiquer qu'ils sont au courant de la recette magique...

Le vingt-huitième...

(suite de la page 1)

collaboration accrue de ces dernières années.

La première séance plénière du congrès sera sous la présidence de M. Abel Marion qui prononcera l'allocution d'ouverture. M. l'abbé Alexandre DeBlois, aumônier de la Fédération de Québec-Ouest, sera le président d'honneur de la troisième séance et M. l'abbé Guy Racicot, celui de la quatrième séance. MM. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général, et Félix Bélanger, président de la Fédération de Ste-Anne-de-la-Pocatière, présideront respectivement la troisième et la quatrième séances conjointement avec le président général, M. Abel Marion.

Tout indique que le congrès général de 1952 ajoutera du lustre à une série déjà fort impressionnante.

Entente collective...

(suite de la page 1)

l'U.C.C. de Chicoutimi; Emile Bolduc et Joseph Marcoux, de la fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud.

Les représentants de la compagnie étaient MM. Hector Cimon, vice-président administratif; R.-S. Armitage, vice-président pour les opérations forestières, et M.-V. Cain, gérant de la division forestière du Nord.

L'an dernier, l'U.C.C. réussissait à signer une entente collective semblable avec la même compagnie, et c'était la première du genre à être mise en vigueur dans la province de Québec. Les négociations se sont poursuivies durant tout le mois de septembre dans l'entente et l'harmonie.

Malgré une réduction substantielle et générale de la coupe du bois de pulpe dans la province, cette année, et en dépit d'une main-d'œuvre nécessairement plus abondante, l'échelle des salaires a pu être maintenue au niveau de l'an dernier et les taux que l'entente prévoit se comparent très avantageusement avec ceux payés dans les autres régions de la province.

A part la question des salaires, l'entente règle aussi les questions des heures de travail, des conditions de logement, du climat moral dans les camps, etc.

du service. Elle bénéficie même des services de son ancien directeur, M. Léon Talbot. Grâce à cette nomination et au travail des autres comptables, la Chaîne a maintenant un système de comptabilité lui permettant un contrôle complet de ses opérations.

Le Service coopératif a mis un comptable à la disposition des chantiers coopératifs. Ce dernier inspectait les livres et enseignait la comptabilité aux commis pendant la saison forestière 1951-52.

En plus des bilans annuels, le Service coopératif prépara plusieurs bilans semestriels, rapports préliminaires et déclarations d'impôt. En tout, il fit 124 vérifications.

L'Exécutif à...

(suite de la page 6)

part du temps, sont de la compétence des administrateurs locaux.

La tournée de l'exécutif est une dure besogne pour ses membres, et aussi elle est assez coûteuse. Nous croyons pouvoir dire que c'est le désir de tous les coopérateurs qu'elle devienne toujours plus efficace. C'est pourquoi nous serions heureux de recevoir les suggestions des sociétaires de coopératives, administrateurs ou membres, pour que la prochaine tournée, s'il y en a une autre, donne le maximum de fruits.

Qu'on nous permette, en terminant, d'adresser les plus sincères remerciements de la Coopérative Fédérée à tous ceux qui, dans chaque région de la province, ont facilité les réunions de l'exécutif comme à ceux qui y ont assisté.

T.-E. BOIVIN,
agronome.

Les bûcherons de...

(suite de la page 24)

venant des camps de la "Cascapédia Manufacturing & Trading Limited" (filiale de la "Bathurst") et de la "N. B. International Paper" de Dalhousie, N.-B.), le but de la réunion. Vous êtes réunis ici, dit-il, pour demander à l'U.C.C., par son service forestier, d'agir comme agent négociateur auprès de nos compagnies. Pour pouvoir faire cette demande, vous devez avoir la majorité des bûcherons de vos camps comme membres de l'Union.

Le propagandiste dit alors que nous avons actuellement sur les limites de la Cascapédia près de 80% des bûcherons dans l'Union. A la compagnie "N. B. International", 65% des bûcherons sont de l'Union. On peut donc demander la reconnaissance syndicale.

Le représentant du service forestier de l'U.C.C., M. Roger Lachance, entreprit l'explication des formules nécessaires à la demande de la reconnaissance syndicale. M. Lachance donna tous les renseignements aussi clairement que possible. Il dit pourquoi il faut demander la reconnaissance syndicale, ce qu'elle va permettre de faire pour les bûcherons. "Lorsque vous aurez obtenu votre certification, dit-il, alors l'Union pourra entamer des pourparlers avec les compagnies indiquées dans la demande. L'Union parlera en votre nom. A la fin, M. Lachance invita les délégués à la réunion à continuer leur beau travail et à rester attachés à leur Union.

Après que toutes les formalités légales eurent été remplies, les RR. PP. Tremblay et Gobeil encouragèrent les bûcherons à tenir et surtout à travailler. Vous venez de poser un geste qui rapportera beaucoup à vous-mêmes et aux générations qui viendront après vous. On vous félicite et continuez. La majorité des bûcherons vous applaudissent.

Petit conseil

Si l'air est très humide lorsque vous faites des bonbons à la maison, il est recommandé de les faire cuire un peu plus longtemps que l'indique la recette.

Le BÛCHERON

Les bûcherons nuisent à leur santé en travaillant de trop longues heures

Depuis quelque temps, les bûcherons se plaignent que la moyenne du volume de la coupe de bois par jour monte et, d'un autre côté, que la moyenne du taux à la corde tend à baisser. D'où cela provient-il?

Après avoir discuté de la question avec plusieurs bûcherons qui sont passés à nos bureaux, nous en sommes venus à la conclusion suivante. Certains bûcherons font des journées très longues. Aussitôt après avoir pris le déjeuner ils se dirigent en toute hâte à l'ouvrage et ne reviennent au camp que vers 8 h. 30, et même parfois beaucoup plus tard. Il est prouvé que durant les longues journées de l'été plusieurs bûcherons travaillent plus de quinze heures par jour.

Pour plusieurs, de telles extravagances ont eu des conséquences graves. Ils ont perdu ce qu'ils avaient de plus précieux : leur santé.

Un bûcheron se lève le matin de très bonne heure; il travaille sans arrêt durant toute la journée afin de retirer un salaire qui subviendra à ses besoins et à ceux de sa famille. Pour pouvoir résister à un si dur labeur, il perd ce qui est pour lui le plus essentiel, sa santé.

Dans certains camps, des bûcherons se plaignent que certains de leurs compagnons ne peuvent s'empêcher de travailler le dimanche.

D'abord, il faut dire que l'argent gagné le dimanche n'a jamais profité à personne. Combien d'exemples nous pourrions citer pour prouver nos avancés ! Heureusement, ceux qui travaillent le dimanche ne sont qu'une minorité. Aujourd'hui la majorité des compagnies forestières déconseillent et même défendent fortement à leurs employés le travail du dimanche.

Malheureusement, plusieurs de nos bûcherons ignorent ces règlements et ne réalisent pas que cela peut avoir des conséquences très graves. Un bûcheron qui a bûché durant toute une semaine a besoin du dimanche pour se reposer. S'il travaille toujours sans arrêt, ces quelques dimanches occupés à travailler peuvent parfois lui coûter très cher.

Pourquoi alors les bûcherons de bonne volonté n'essaieraient-ils pas tous ensemble de faire comprendre à ceux qui ne comprennent pas que l'augmentation anormale de la production par de trop longues heures de travail, ou le travail du dimanche, contribue directement et ce, souvent, au détriment de leur santé, à une réduction du salaire moyen de tous les bûcherons. Car nous savons que la base de fixation des salaires à forfait est déterminée par la production moyenne journalière par homme.

Roger LACHANCE,
Propagandiste du service forestier de l'U.C.C.

Réunion du chantier de N.-D. de la Doré

Le syndicat des chantiers coopératifs de Notre-Dame de la Doré tenait dernièrement son assemblée annuelle. Plus de 125 membres assistaient à la réunion. M. Jean-Marie Condi représentait la fédération de l'U.C.C. du Saguenay et M. Fernando Girard, la fédération des chantiers coopératifs.

Le rapport financier, préparé par le service coopératif de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay, montre une situation florissante. L'actif du syndicat s'élève à \$42,381.89 et son capital à \$26,714.62. Pendant l'exercice financier qui vient de se terminer, ce chantier a fait un chiffre d'affaires de \$338,355.77 et réalisé un surplus net de \$8,656.83.

240 personnes, cultivateurs, fils de cultivateurs, journaliers, sont membres de ce chantier. La presque totalité des membres participaient l'an dernier aux opérations de coupe et de sciage de bois de construction. Plus de 6,000,000 de pieds de planche furent préparés et vendus.

La réunion fut très intéressante. De nombreuses questions furent posées sur le rapport financier. On discuta la participation du chantier à la fédération des chantiers coopératifs.

Un montant représentant 1% des salaires et des trop-perçus, a été voté pour fins d'éducation et de propagande. La moitié de ce montant sera versée à la J.A.C. et l'autre à l'U.C.C., dont le la au syndicat local et les 25 à la fédération du Saguenay.

Le service forestier fera la vérification des livres pendant l'année 1952-53.

Aux élections, M. Almas Lefebvre a été élu président et M. Omer Boutin, vice-président. Les autres administrateurs sont MM. Roland Tremblay, Félix Harvey, Réal Poirier, Almas Tremblay et Paul Gagnon.

Les personnes préposées à la surveillance seront MM. Albert Fournier, Almas Harvey et Edmond Boivin.

M. Ludger Gauthier assumera la charge de gérant et M. Louis-René Dallaire, celle de comptable.

Contrat de 6,300 cordes à Dolbeau

Au début de septembre, la fédération des chantiers coopératifs de l'U.C.C. du Saguenay signait un contrat de bois de pulpe avec la compagnie "St-Lawrence Corporation" de Dolbeau. L'exécution de ce contrat comporte la coupe et le charroyage de 6,300 cordes de bois.

Les opérations ont débuté le 9 septembre avec la montée au chantier de plusieurs fils de cultivateurs venant des paroisses de St-Joseph d'Alma, St-Bruno, Anse St-Jean et St-David. Actuellement, une douzaine de paroisses ont des jeunes gens qui travaillent dans ce chantier.

L'administration est confiée à un comité composé de représentants des chantiers de St-Bruno, d'Alma, d'Anse St-Jean et de St-David. M. Réal Harvey, de Saint-Joseph d'Alma, est le président de ce comité et M. Robert Claveau, de St-Bruno, le vice-président. Le secrétaire est M. Mauril Laprise, de St-David. M. Gérard Dionne de St-David assume la tâche de commis.

Depuis deux semaines, M. Fernand Gagnon, comptable du service coopératif de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay, travaille à l'installation de la comptabilité et donne au commis tous les renseignements qui lui seront nécessaires pour accomplir ses fonctions.

Au début de la semaine dernière, le nombre de bûcherons s'élevait à 75.

Progrès au couvoir de Vallée Jonction

Au cours de l'année terminée le 31 août 1952, le Syndicat avicole de Vallée-Jonction, comté de Beauce, a vendu 165,000 poussins, soit un chiffre record depuis sa fondation, en 1928; durant la même période, le pourcentage d'éclosion est monté à 78.2 comparativement à 73 au cours des années précédentes. Ces progrès ont été portés à la connaissance des membres réunis, ces jours derniers, par M. Emile Petit, agronome.

Ce poste d'incubation des plus modernes a une capacité de 65,000 oeufs. Les membres ont unanimement résolu de hausser le coût de l'incubation afin de parer à l'augmentation grandissante des frais d'opérations.

A la suite des élections, le bureau de direction est composé de MM. Wilfrid Cliche, président, M. Poulin, E. Perreault, D. Labbé et Charles Turcotte. Le secrétaire-gérant est M. Valérien Cloutier. Au comité de surveillance, on a élu M. L. Lagrange.

Parlant à titre de représentant de la Coopérative avicole du Québec, M. J.-B. Roy a rappelé que cette organisation groupait depuis 7 ans les couvoirs coopératifs et privés sous la même bannière dans un but éducatif. L'instructeur avicole du district, M. Dominique Gagné, a déclaré voir dans l'augmentation du taux d'éclosion, un réel indice de progrès au couvoir de Vallée-Jonction.

LE BÛCHERON

Contrat de 4,000 cordes au chantier de Ste-Sabine

Ce contrat vient d'être négocié avec la Cie Ste-Anne Power — En opération depuis le 21 août — Témoignage d'un bûcheron satisfait

Nous recevons une intéressante nouvelle à l'effet que le chantier coopératif de l'U.C.C. de Ste-Sabine vient de négocier un intéressant contrat pour la coupe de 4,000 cordes de bois avec la compagnie Ste-Anne Power, à Beauport.

Les opérations commencées depuis le 21 août progressent rapidement. Les membres vont avec empressement et même avec enthousiasme se joindre au groupe et profiter de tous les avantages que leur procure le chantier coopératif.

La semaine dernière, nous avions le plaisir de rencontrer un des membres de ce chantier. Espérant mieux faire en allant tenter sa chance dans les chantiers de l'Ontario, il revenait en disant que cette année les chantiers de l'Ontario, qui avaient l'habitude d'être très bons, n'étaient pas du tout avantageux cette année parce que, les opérations étant fort réduites, il y avait un très fort groupe d'hommes sur le marché du travail.

De plus, depuis quelques années, les compagnies forestières, par suite d'une grande rareté de main-d'œuvre et aussi apparemment par suite de certaines demandes incohérentes de la part des unions ouvrières, ont fait venir de gros contingents de bûcherons de l'Europe. Aujourd'hui, les compagnies doivent continuer à leur donner du travail, en sorte qu'ils deviennent de dangereux concurrents sur notre marché du travail. On nous dit que certains camps contiennent plus de 50% d'immigrants.

Notre jeune homme, membre du chantier coopératif de sa paroisse, a appris avec une grande satisfaction que le chantier paroissial pouvait le recevoir dans ses cadres. A ce moment-là, il a tenu à exprimer sa satisfaction et à dire qu'il comprenait tous les avantages de la formule des chantiers coopératifs.

Au chantier coopératif de Ste-Sabine on a réalisé dès le début la valeur et la nécessité des cercles d'études. On en a organisé un immédiatement. On rapporte que tous les membres y prennent un vif intérêt.

Le bureau de direction, chargé d'assumer la responsabilité de la bonne marche du chantier, se compose comme suit : M. Lionel Mercier, président; M. Maurice Lamontagne, vice-président; M. Noël Mercier, gérant; M. Wilbrod Bisier, directeur et secrétaire; M. Edouard Mercier, directeur.

A tous ceux qui font partie de ce groupe de coopérateurs, nous souhaitons bon succès. Nous les suivons de près, nous les encourageons et les admirons.

Samuel AUDETTE

Les bûcherons de la Gaspésie s'organisent

Un autre point important vient d'être gagné par les bûcherons de la Gaspésie travaillant pour le compte des compagnies forestières de la région.

En effet, samedi le 15 septembre, plus de 20 bûcherons, délégués par leurs confrères travaillant en forêt, ont tenu une assemblée à Cap-Noir dans le but de demander officiellement leur reconnaissance ou certification syndicale.

Cette réunion s'est déroulée en présence de M. Eugène Gauvreau, président de la fédération de l'U.C.C. de Gaspé, ainsi que de quelques directeurs de la fédération. Le R. P. René Tremblay, o.m.i., aumônier de la fédération, y assistait également.

Le propagandiste de la fédération expliqua d'abord aux délégués (suite à la page 23)

Le service forestier de l'U.C.C. veille à la santé des bûcherons

Une lettre du directeur médical de l'hygiène industrielle à M. Audette clarifie certains points obscurs des règlements d'hygiène dans les camps

Comme on le sait, l'U.C.C., par l'entremise de son service forestier, travaille inlassablement à la défense des intérêts de tous les bûcherons.

Un point sur lequel elle fait particulièrement porter ses efforts est la protection de la santé des bûcherons au point de vue des maladies contagieuses telles que la tuberculose, la variole et les maladies vénériennes.

Lors de l'adoption des derniers règlements sur la tenue hygiénique des camps, l'U.C.C. avait réussi à faire accepter par les compagnies forestières et le ministère de la Santé que tous ceux qui travaillent dans les cuisines ou manipulent la nourriture soient porteurs d'un certificat médical.

Un peu de confusion avait résulté, au début, au sujet de l'application de cette législation, mais dans une lettre que nous adressait récemment le Dr F.-J. Tourangeau, directeur de la division de l'hygiène industrielle, et que nous reproduisons ici, plusieurs points administratifs ont été clarifiés. Voici la lettre du Dr Tourangeau :

Monsieur Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C., 319, rue St-Paul, Québec.

Cher Monsieur Audette,

Voici quelques informations relatives aux certificats de santé que le ministère de la Santé de la province de Québec exige des cuisiniers, aides-cuisiniers et autres manutentiers d'aliments employés dans les campements forestiers ou autres campements industriels :

a) Les cuisiniers, aides-cuisiniers et autres manutentiers d'aliments, employés dans les campements forestiers ou autres campements industriels, peuvent se faire examiner par l'officier médical d'une unité sanitaire quelconque, ou par le médecin de la compagnie qui les a embauchés.

b) Les formules-certificats sont adressées à tous les médecins de compagnies qui en font la demande. Les formules-certificats peuvent aussi être adressées à tous les gérants de compagnies qui en font la demande, dans le but de les distribuer à leur médecin examinateur.

c) Si l'employé ne possède pas son certificat de santé, l'employeur n'a qu'à le diriger vers une unité sanitaire de la province. Les unités sanitaires possèdent en réserve une certaine quantité de formules-certificats.

d) Lorsque l'employé doit se faire examiner par l'officier médical d'une unité sanitaire quelconque, il devrait communiquer par téléphone ou lettre avec l'officier médical de l'unité sanitaire concernée afin de déterminer l'endroit, la date et l'heure à laquelle aura lieu cet examen.

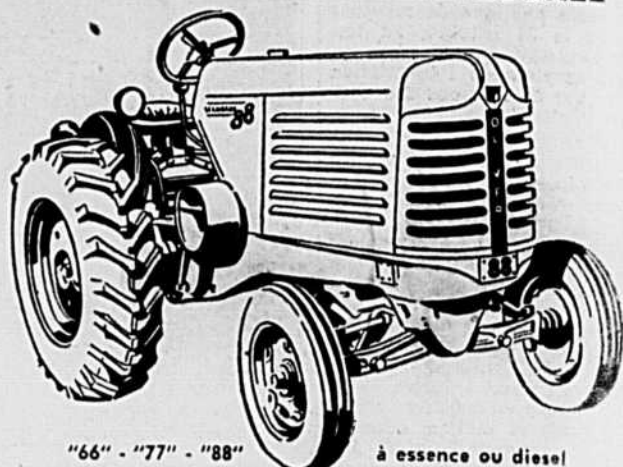
Je vous prie de me croire, cher Monsieur Audette,

Votre tout dévoué,

F.-J. TOURANGEAU, M.D., directeur, division de l'hygiène industrielle.

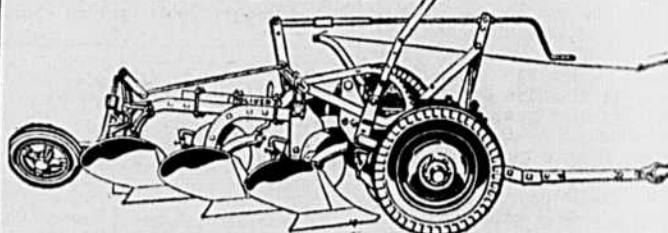
Nous espérons que ces quelques précisions rendront service et prouveront que l'U.C.C., sans bruit ni lancement d'injures, travaille efficacement et rapidement à la défense des intérêts de tous les ruraux, y compris les bûcherons.

C'EST LE TEMPS DES LABOURS TOUT IRA BIEN AVEC LE TRACTEUR OLIVER-FEDEREE



"66" - "77" - "88" à essence ou diesel

et la CHARRUE OLIVER-FEDEREE



MECANIQUE ou HYDRAULIQUE, bi-socs ou tri-socs, avec couteaux ou avec disques. Sous peu, CHARRUES SUSPENDUES pour le "66"

En 1953, CHARRUES SUSPENDUES pour le "77"
Ensemble parfait pour des labours bien faits.

La Coopérative Fédérée de Québec

105 EST, RUE SAINT-PAUL — MONTREAL
(En Ontario : Goodison Industries Ltd., Toronto, Ont.)

L'U.C.C. a été, dans bien des paroisses, à l'origine de la caisse populaire, de la coopérative ou d'une autre oeuvre économique ou sociale. Il ne faut pas l'oublier.

PUITS ARTESIENS

6 à 12 pouces de diamètre

THEOPHILE PROULX, puisatier

St-Pierre de Montmagny

Tél.: 588-w-4



Couvre-chaussure en TRICOT de NYLON MINER

Création de

Winto-lace

Tout nylon -

A l'extérieur: tricot de nylon

A l'intérieur: molleton de nylon

Chaud et confortable par le temps le plus froid

Nettoyage facile



THE MINER RUBBER COMPANY LIMITED